HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

TOME DIXIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

OISEAUX.

TOME DIXIEME.





A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.

HISTOIRE NATURELLE.

LES BERGERONNETTES, OU BERGERETTES.

LA BERGERONNETTE GRISE *.

Première espèce.

L'on vient de voir que l'espèce de la lavandière est simple, et n'a qu'une légère variété; mais nous trouvons trois espèces

* Voyez les planches enluminées, n° 674, fig. 1.
La bergeronnette grise est le *mosquillon* de Provence, suivant la note que nous a envoyée M. Guys de Marseille.

bien distinctes dans la famille des bergeronnettes, et toutes trois habitent nos campagnes sans se mêler ni produire ensemble. Nous les indiquerons par les dénominations de *bergeronnette grise*, *bergeronnette de printemps*, et *bergeronnette jaune*, pour ne pas contredire les nomenclatures reçues; et nous ferons un article séparé des *bergeronnettes étrangères*, et des oiseaux qui ont le plus de rapport avec elles.

L'espèce d'affection que les bergeronnettes marquent pour les troupeaux; leur habitude à les suivre dans la prairie; leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et des moutons; leur air de familiarité avec le berger, qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie, leur ont fait donner un nom approprié, pour ainsi dire, à cette vie pastorale. Compagne d'hommes innocens et paisibles, la bergeronnette

semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocheroit de nous la plupart des animaux, s'ils n'étoient repoussés par notre barbarie, et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la bergeronnette, l'affection est plus forte que la peur : il n'est point d'oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé, qui fuit moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plutôt à portée des armes du chasseur, qu'elle n'a pas l'air de redouter, puisqu'elle ne sait pas même fuir.

Les mouches sont sa pâture pendant la belle saison : mais quand les frimas ont abattu les insectes volans et renfermé les troupeaux dans l'étable, elle se retire sur les ruisseaux, et y passe presque toute la mauvaise saison; du moins la plupart de ces oiseaux ne nous quittent pas pendant l'hiver. La bergeronnette jaune est la plus constamment sédentaire; la grise est moins commune dans cette mauvaise saison.

Toutes les bergeronnettes sont plus

petites que la lavandière, et ont la queue à proportion encore plus longue. Belon, qui n'a connu distinctement que la bergeronnette jaune, semble désigner notre bergeronnette grise sous le nom d'*autre sorte de lavandière.*

La bergeronnette grise a le manteau gris; le dessous du corps blanc, avec une bande brune en demi-collier au cou; la queue noirâtre, avec du blanc aux pennes extérieures; les grandes pennes de l'aile brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc comme les couvertures.

Elle fait son nid vers la fin d'avril, communément sur un osier près de terre à l'abri de la pluie; elle pond et couve ordinairement deux fois par an. La dernière ponte est tardive, car l'on trouve des nichées jusqu'en septembre; ce qui ne pourroit avoir lieu dans une famille d'oiseaux qui seroient obligés de partir et d'emmener leurs petits avant l'hiver: cependant les premières couvées et les couples plus diligens des bergeronnettes se répandent dans les champs dès les mois de juillet et d'août, au lieu que les lavan-

dières ne s'attroupent guère que pour le passage, sur la fin de septembre et en octobre.

La bergeronnette, si volontiers amie de l'homme, ne se plie point à devenir son esclave ; elle meurt dans la prison de la cage; elle aime la société, et craint l'étroite captivité: mais, laissée libre dans un appartement en hiver, elle y vit, donnant la chasse aux mouches et ramassant les mies de pain qu'on lui jette. Quelquefois les navigateurs la voient arriver sur leur bord, entrer dans le vaisseau, se familiariser, les suivre dans leur voyage, et ne les quitter qu'au débarquement, si pourtant ces faits ne doivent pas plutôt s'attribuer à la lavandière, plus grande voyageuse que la bergeronnette, et sujette dans ses traversées à s'égarer sur les mers.

LA BERGERONNETTE DE PRINTEMPS *.

Seconde espèce.

Cette bergeronnette est la première à reparoître au printemps dans les prairies et dans les champs, où elle niche au milieu des blés verds. A peine néanmoins a-t-elle disparu de l'hiver, si ce n'est durant les plus grands froids; se tenant ordinairement, comme la bergeronnette jaune, au bord des ruisseaux et près des sources qui ne gèlent pas. Au reste, ces dénominations paroissent assez mal appliquées, car la bergeronnette jaune a moins de jaune que la bergeronnette de printemps; elle n'a cette couleur bien décidée qu'au croupion et au ventre, tandis

* Voyez les planches enluminées, n° 674, fig. 2.

que la bergeronnette de printemps a tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes : tout le manteau est olivâtre obscur ; cette même couleur borde les huit pennes de la queue, sur un fond noirâtre ; les deux extérieures sont plus d'à moitié blanches ; celles de l'aile sont brunes, avec leur bord extérieur blanchâtre, et la troisième des plus voisines du corps s'étend, quand l'aile est pliée, aussi loin que la plus longue des grandes pennes, caractère que nous avons déja remarqué dans la lavandière ; la tête est cendrée, teinte au sommet d'olivâtre ; au-dessus de l'œil passe une ligne blanche dans la femelle, jaune dans le mâle, qui se distingue de plus par des mouchetures noirâtres, plus ou moins fréquentes, semées en croissant sous la gorge, et marquées encore au-dessus des genoux. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, courir, tourner autour de sa femelle, en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, mais qui sans doute

exprime énergiquement à sa compagne la vivacité du desir. Leur nichée est quelquefois tardive et ordinairement nombreuse; ils se placent souvent le long des ruisseaux, sous une rive, et quelquefois au milieu des blés avant la moisson. Ces bergeronnettes viennent en automne, comme les autres, au milieu de nos troupeaux. L'espèce en est commune en Angleterre, en France, et paroît être répandue dans toute l'Europe jusqu'en Suède. Nous avons remarqué dans plusieurs individus que l'ongle postérieur est plus long que le grand doigt antérieur; observation qu'Edwards et Willughby avoient déja faite, et qui contredit l'axiome des nomenclatures dans lesquelles le caractère générique de ces oiseaux est d'avoir cet ongle et ce doigt égaux en longueur.

LA BERGERONNETTE JAUNE *.

Troisième espèce.

QUAND les lavandières s'envolent en automne, les bergeronnettes se rapprochent de nos habitations, dit Gesner, et viennent durant l'hiver jusqu'au milieu des villages. C'est sur-tout à la jaune que l'on doit appliquer ce passage et attribuer cette habitude. Elle cherche alors sa vie sur les bords des sources chaudes, et se met à l'abri sous les rives des ruisseaux; elle s'y trouve assez bien pour faire entendre son ramage dans cette triste saison, à moins que le froid ne soit excessif : c'est un petit chant doux, et comme à demi-voix, semblable au chant d'automne de la lavandière, et ces sons si doux sont

* Voyez les planches enluminées, n° 28, fig. 1.

bien différens du cri aigu que cette bergeronnette jette en passant pour s'élever en l'air. Au printemps elle va nicher dans les prairies, ou quelquefois dans des taillis sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau; le nid est posé sur la terre et construit d'herbes sèches ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la lavandière : on y trouve six, sept ou huit œufs blanc sale, tacheté de jaunâtre. Quand les petits sont élevés, après la récolte des herbes dans les prés, le père et la mère les conduisent avec eux à la suite des troupeaux.

Les mouches et les moucherons sont alors leur pâture; car, tant qu'ils fréquentent le bord des eaux en hiver, ils vivent de vermisseaux, et ne laissent pas aussi d'avaler de petites graines : nous en avons trouvé avec des débris de scarabées et une petite pierre dans le gésier d'une bergeronnette jaune, prise à la fin de décembre; l'œsophage se dilatoit avant son insertion; le gésier musculeux étoit doublé d'une membrane sèche, ridée, sans adhérence;

le tube intestinal, long de dix pouces, étoit sans cœcum et sans vésicule de fiel; la langue étoit effrangée par le bout comme dans toutes les bergeronnettes; l'ongle postérieur étoit le plus grand de tous.

De tous ces oiseaux à queue longue, la bergeronnette jaune est celui où ce caractère est le plus marqué : sa queue a près de quatre pouces, et son corps n'en a que trois et demi. Son vol est de huit pouces dix lignes. La tête est grise; le manteau jusqu'au croupion, olive foncé, sur fond gris; le croupion jaune; le dessous de la queue d'un jaune plus vif; le ventre avec la poitrine, jaune pâle dans des individus jeunes, tels apparemment que celui qu'a décrit M. Brisson, mais, dans les adultes, d'un beau jaune éclatant et plein; la gorge est blanche; une petite bande longitudinale blanchâtre prend à l'origine du bec et passe sur l'œil; le fond des plumes des ailes est gris brun, légèrement frangé sur quelques unes de gris blanc; il y a du blanc à l'origine des pennes moyennes, ce qui forme sur l'aile une bande transversale quand elle est

étendue; de plus, le bord extérieur des trois plus proches du corps est jaune pâle, et de ces trois la première est presque aussi longue que la plus grande penne; la plus extérieure de celles de la queue est toute blanche, hormis une échancrure noire en dedans; la suivante l'est du côté intérieur seulement, la troisième de même; les six autres sont noirâtres. Les individus qui portent sous la gorge une tache noire, surmontée d'une bande blanche sous la joue, sont les mâles *; suivant Belon, ils ont aussi leur jaune beaucoup plus vif, et la ligne des sourcils également jaune; et l'on observe que la couleur de tous ces oiseaux paroît plus forte en hiver après la mue. Au reste, dans la figure de la planche enluminée, la couleur jaune est trop foible, et la teinte verte est trop forte.

* Willughby n'a décrit que la femelle, qu'il appelle *bergeronnette grise* (*motacilla cinerea*); et Albin, qui donne deux figures de cet oiseau, donne deux fois la femelle, n'y ayant de noir sur la gorge de l'une ni de l'autre.

Edwards décrit notre bergeronnette jaune sous le nom de *bergeronnette grise ;* et Gesner lui attribue les noms de *batte-queue, batte-lessive*, qui équivalent à celui de *lavandière*. Effectivement ces bergeronnettes ne se trouvent pas moins souvent que la lavandière sur les eaux et les petites rivières pierreuses ; elles s'y tiennent même plus constamment, puisqu'on les y voit encore pendant l'hiver : cependant il en déserte beaucoup plus qu'il n'en reste au pays ; car elles sont en bien plus grand nombre au milieu des troupeaux en automne, qu'en hiver sur les sources et les ruisseaux. MM. Linnæus et Frisch ne font pas mention de cette bergeronnette jaune, soit qu'ils la confondent avec celle que nous avons nommée *de printemps*, soit qu'il n'y ait réellement qu'une de ces deux espèces qui se trouve dans le nord de l'Europe.

La *bergeronnette de Java* de M. Brisson ressemble si fort à notre bergeronnette jaune, les différences en sont si foibles, ou plutôt tellement nulles, à comparer les deux descriptions, que nous n'hésite-

rons pas de rapporter cette espèce d'Asie à notre espèce européenne, ou plutôt à ne faire des deux qu'un seul et même oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BERGERONNETTES.

I.

LA BERGERONNETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les bergeronnettes étrangères ont tant de rapport avec les bergeronnettes d'Europe, qu'on croiroit volontiers leurs espèces originairement les mêmes, et modifiées seulement par l'influence des climats. Celle du cap de Bonne-Espérance, représentée dans nos planches enluminées, nº 28, figure 2, nous a été apportée par M. Sonnerat; c'est la même que décrit M. Brisson. Un grand manteau brun qui se termine en noir sur la queue, et dont les deux bords sont liés sous le cou par une écharpe brune, couvre tout le

dessus du corps de cette bergeronnette; qui est presque aussi grande que la lavandière ; tout le dessous de son corps est blanc sale; une petite ligne de même couleur coupe la coiffe brune de la tête, et passe du bec sur l'œil; des pennes de la queue, les huit intermédiaires sont noires en entier; les deux extérieures de chaque côté sont largement échancrées de blanc: l'aile pliée paroît brune ; mais, en la développant, elle est blanche dans la moitié de sa longueur.

II.

LA PETITE BERGERONNETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Deux caractères nous obligent de séparer de la précédente cette bergeronnette qui nous a également été rapportée du Cap par M. Sonnerat : premièrement, la grandeur, celle-ci ayant moins de cinq pouces, sur quoi la queue en a deux et demi ; secondement, la couleur du ventre, qui est tout jaune, excepté les couvertures

inférieures de la queue, qui sont blanches. Une petite bande noire passe sur l'œil et se porte au-delà ; tout le manteau est d'un brun jaunâtre ; le bec, large à sa base, va en s'amincissant dans le milieu et se renflant à l'extrémité ; il est noir, ainsi que la queue, les ailes et les pieds ; les doigts sont très-longs, et M. Sonnerat observe que l'ongle postérieur est plus grand que les autres : il remarque encore que cette espèce a beaucoup de rapport avec la suivante, qu'il nous a aussi fait connoître, et qui peut-être n'est que la même, modifiée par la distance de climat du Cap aux Moluques.

III.

LA BERGERONNETTE DE L'ILE DE TIMOR.

Cette bergeronnette a, comme la précédente, le dessous du corps jaune ; sur l'œil un trait de cette couleur ; le dessus de la tête et du corps est gris cendré ; les grandes couvertures, terminées de

blanc, forment une bande de cette couleur sur l'aile, qui est noire, ainsi que la queue et le bec; les pieds sont d'un rouge pâle; l'ongle postérieur est plus long du double que les autres; le bec, comme dans la précédente, est large d'abord, aminci, puis renflé : la queue a vingt-sept lignes; elle dépasse les ailes de dix-huit, et l'oiseau va la remuant sans cesse, comme nos bergeronnettes.

IV.

LA BERGERONNETTE DE MADRAS.

Ray a donné cette espèce, et c'est d'après lui que M. Brisson l'a décrite; mais ni l'un ni l'autre n'en marquent les dimensions. Pour les couleurs, elles ne sont composées que de noir et de blanc : la tête, la gorge, le cou et tout le manteau, y compris les ailes, sont noirs; toutes les plumes de la queue sont blanches, excepté les deux du milieu; celles-ci sont noires et un peu plus courtes que les autres, ce qui rend la queue fourchue; le ventre est

blanc ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs. Tout ce qu'il y a de noir dans le plumage du mâle, est gris dans celui de la femelle.

LES FIGUIERS.

Les oiseaux que l'on appelle *figuiers*, sont d'un genre voisin de celui des bec-figues, et ils leur ressemblent par les caractères principaux : ils ont le bec droit, délié et très-pointu, avec deux petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule supérieure ; caractère qui leur est commun avec les tangaras, mais dont le bec est beaucoup plus épais et plus raccourci que celui des figuiers : ceux-ci ont l'ouverture des narines découverte, ce qui les distingue des mésanges ; ils ont l'ongle du doigt postérieur arqué, ce qui les sépare des alouettes. Ainsi l'on ne peut se dispenser d'en faire un genre particulier.

Nous en connoissons cinq espèces dans les climats très-chauds de l'ancien continent, et vingt-neuf espèces dans ceux de l'Amérique. Elles diffèrent des cinq premières par la forme de la queue : celle des figuiers de l'ancien continent est ré-



1 LE FIGUIER.

2 LE PITPIT.

J Pauquet S.

gulièrement étagée, au lieu que celle des figuiers d'Amérique est échancrée à l'extrémité, et comme fourchue, les deux pennes du milieu étant plus courtes que les autres; et ce caractère suffit pour reconnoître de quel continent sont ces oiseaux. Nous commencerons par les espèces qui se trouvent dans l'ancien.

LE FIGUIER VERD ET JAUNE.

Première espèce.

CET oiseau a quatre pouces huit lignes de longueur, le bec sept lignes, la queue vingt lignes, et les pieds sept lignes et demie ; il a la tête et tout le dessus du corps d'un verd d'olive, le dessous du corps jaunâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé, avec deux bandes transversales blanches ; les pennes des ailes sont noirâtres, et celles de la queue sont du même verd que le dos ; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Cet oiseau, donné par Edwards, est venu de Bengale ; mais cet auteur l'a appelé *moucherolle*, quoiqu'il ne soit pas du genre des gobe-mouches ni des moucherolles, qui ont le bec tout différent. Linnæus s'est aussi trompé en le prenant

pour un *motacilla*, hoche-queue, lavandière ou bergeronnette ; car les figuiers, qu'il a tous mis avec les hoche-queues, ne sont pas de leur genre : ils ont la queue beaucoup plus courte ; ce qui seul est plus que suffisant pour faire distinguer ces oiseaux.

LE CHÉRIC.

Seconde espèce.

DANS l'île de Madagascar, cet oiseau est connu sous le nom de *teheric.* Il a été transporté à l'île de France, où on l'appelle *œil blanc,* parce qu'il a une petite membrane blanche autour des yeux. Il est plus petit que le précédent, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, et les autres dimensions proportionnelles; il a la tête, le dessus du cou, le dos, et les couvertures supérieures des ailes, d'un verd d'olive; la gorge et les couvertures inférieures de la queue jaunes; le dessous du corps blanchâtre; les pennes des ailes sont d'un brun clair, et bordées de verd d'olive sur leur côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue sont du même verd d'olive que le dessus du corps;

les autres pennes de la queue sont brunes et bordées de verd d'olive ; le bec est d'un gris brun ; les pieds et les ongles sont cendrés. M. le vicomte de Querhoent, qui a observé cet oiseau à l'île de France, dit qu'il est peu craintif, et que néanmoins il ne s'approche pas souvent des lieux habités, qu'il vole en troupe et se nourrit d'insectes.

LE PETIT SIMON *.

Troisième espèce.

On appelle, à l'île de Bourbon, cet oiseau *petit simon :* mais il n'est pas originaire de cette île, et il faut qu'il y ait été transporté d'ailleurs ; car nous sommes informés par les Mémoires de gens très-dignes de foi, et particulièrement par ceux de M. Commerson, qu'il n'existoit aucune espèce d'animaux quadrupèdes ni d'oiseaux dans l'île de Bourbon et dans celle de France lorsque les Portugais en firent la découverte. Ces deux îles paroissent être les pointes d'un continent englouti, et presque toute leur surface est couverte de matières volcanisées, en sorte qu'elles ne sont aujourd'hui peu-

* Voyez les planches enluminées, n° 705, fig. 2, sous la dénomination de *figuier de Madagascar.*

plées que des animaux qu'on y a transportés.

Cet oiseau est précisément de la même grandeur que le précédent ; il a le dessus du corps d'une couleur d'ardoise claire, le dessous gris blanc, la gorge blanche; les grandes plumes de la queue d'un brun foncé, bordées d'un côté d'un peu de couleur d'ardoise ; le bec brun, pointu et effilé ; les pieds gris, et les yeux noirs. Les femelles, et même les petits, ont à peu près le même plumage que les mâles. On le trouve par-tout en grand nombre dans l'île de Bourbon, où M. le vicomte de Querhoent l'a observé. Ces oiseaux commencent à nicher au mois de septembre. On trouve communément trois œufs dans leur nid, et il y a apparence qu'ils font plusieurs pontes par an. Ils nichent sur les arbres isolés, et même dans les vergers. Le nid est composé d'herbes sèches et de crin à l'intérieur. Les œufs sont bleus. Cet oiseau se laisse approcher de très-près. Il vole toujours en troupe, vit d'insectes et de petits fruits mous. Lorsqu'il apperçoit dans la campagne une

perdrix courir à terre, un lièvre, un chat, etc., il voltige alentour en faisant un cri particulier; aussi sert-il d'indice au chasseur pour trouver le gibier.

LE FIGUIER BLEU *.

Quatrième espèce.

Cette espèce n'a été indiquée par aucun naturaliste ; elle est probablement originaire de Madagascar. Le mâle ne paroît différer de la femelle que par la queue, qui est un tant soit peu plus longue, et par une teinte de bleuâtre sur le dessous du corps, que la femelle a blanchâtre sans mélange de bleu. Au reste, ils ont la tête et tout le dessus du corps d'un cendré bleuâtre ; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de blanc ; le bec et les pieds bleuâtres.

* Voyez les planches enluminées, n° 705, fig. 3 ; le mâle sous la dénomination de *figuier de Madagascar*, fig. 1 ; la femelle sous la dénomination de *figuier de l'île de France*.

LE FIGUIER DU SÉNÉGAL *.

Cinquième espèce.

Nous présumons que les trois oiseaux représentés dans la planche enluminée, n° 582, ne font qu'une seule et même espèce, dont le figuier tacheté seroit le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge. Ils sont tous trois fort petits, et celui de la figure première est le plus petit de tous.

Le figuier tacheté, n° 2, n'a guère que quatre pouces de longueur, sur quoi sa queue en prend deux; elle est étagée, et les deux plumes du milieu sont les plus

* Voyez les planches enluminées, n° 582, fig. 1, sous la dénomination de *figuier du Sénégal;* fig. 2, sous la dénomination de *figuier tacheté du Sénégal;* et fig. 3, sous la dénomination de *figuier à ventre jaune du Sénégal.*

longues. Toutes ces plumes de la queue sont brunes, frangées de blanc roussâtre; il en est de même des grandes pennes de l'aile; les autres plumes de l'aile, ainsi que celles du dessus du dos et de la tête, sont noires, bordées d'un roux clair : le croupion est d'un roux plus foncé, et le devant du corps est blanc.

Les deux autres diffèrent de celui-ci, mais se ressemblent beaucoup entre eux. Le figuier, figure 3, n'a pas la queue étagée; elle est d'un brun clair, et plus courte à proportion du corps; le haut de la tête et du corps est brun ; l'aile est d'un brun noirâtre, frangée sur les pennes, et ondée sur les couvertures d'un brun roussâtre; le devant du corps est d'un jaune clair, et il y a un peu de blanc sous les yeux.

Le figuier, figure 1, est plus petit que les deux autres ; tout son plumage est à peu près le même que celui de la figure 3, à l'exception du devant du corps, qui n'est pas d'un jaune clair, mais d'un rouge aurore.

On voit déja que, dans quelques espèces

du genre des figuiers, il y a des individus dont les couleurs varient sensiblement.

Il en est de même de trois autres oiseaux indiqués dans la planche enluminée, nº 584 * : nous présumons que tous trois ne font aussi qu'une seule et même espèce, dans laquelle le premier nous paroît être le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge; le troisième sur-tout semble être la femelle : tous trois ont la tête et le dessus du corps bruns, le dessous gris, avec une teinte plus ou moins légère, et plus ou moins étendue de blond; le bec est brun, et les pieds sont jaunes.

Maintenant nous allons faire l'énumération des espèces de figuiers qui se trouvent en Amérique. Ils sont en général plus grands que ceux de l'ancien continent; il n'y a que la première espèce de ceux-ci

* Voyez les planches enluminées, nº 584, fig. 1, sous la dénomination de *figuier brun du Sénégal;* figure 2, sous la dénomination de *figuier blond du Sénegal;* et figure 3, sous la dénomination de *figuier à ventre gris du Sénégal.*

qui soit de même taille. Nous avons donné ci-devant les caractères par lesquels on peut les distinguer, et nous pouvons y ajouter quelques petits faits au sujet de leurs habitudes naturelles. Ces figuiers d'Amérique sont des oiseaux erratiques, qui passent en été dans la Caroline et jusqu'en Canada, et qui reviennent ensuite dans les climats plus chauds pour y nicher et élever leurs petits. Ils habitent les lieux découverts et les terres cultivées; ils se perchent sur les petits arbrisseaux, se nourrissent d'insectes et de fruits mûrs et tendres, tels que les bananes, les goyaves et les figues, qui ne sont pas naturelles à ce climat, mais qu'on y a transportées d'Europe; ils entrent dans les jardins pour les becqueter, et c'est de là qu'est venu leur nom : cependant, à tout prendre, ils mangent plus d'insectes que de fruits, parce que pour peu que ces fruits soient durs, ils ne peuvent les entamer.

LE FIGUIER TACHETÉ *.

Première espèce.

Cet oiseau se voit en Canada pendant l'été; mais il n'y fait qu'un court séjour, n'y niche pas, et il habite ordinairement les terres de la Guiane et des autres contrées de l'Amérique méridionale. Son ramage est agréable, et assez semblable à celui de la linotte.

Il a la tête et tout le dessous du corps d'un beau jaune, avec des taches rougeâtres sur la partie inférieure du cou et sur la poitrine et les flancs; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un verd d'olive; les pennes des ailes sont brunes, et bordées extérieurement du même verd; les pennes de la

* Voyez les planches enluminées, n° 58, fig. 2, sous la dénomination de *figuier de Canada*.

queue sont brunes et bordées de jaune; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Une variété de cette espèce, ou peut-être la femelle de cet oiseau, est celui qui est représenté dans la même planche, n° 58, fig. 1; car il ne diffère de l'autre qu'en ce qu'il n'a point de taches rougeâtres sur la poitrine, et que le dessus de la tête est, comme le corps, d'un verd d'olive : mais ces petites différences ne nous paroissent pas suffisantes pour en faire une espèce particulière.

LE FIGUIER A TÊTE ROUGE.

Seconde espèce.

CET oiseau a le sommet de la tête d'un beau rouge ; tout le dessus du corps, verd d'olive ; le dessous d'un beau jaune, avec des taches rouges sur la poitrine et le ventre ; les ailes et la queue sont brunes ; le bec est noir, et les pieds sont rougeâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins vives. C'est un oiseau solitaire et erratique : il arrive en Pensilvanie au mois de mars ; mais il n'y niche pas : il fréquente les broussailles, se perche rarement sur les grands arbres, et se nourrit des insectes qu'il trouve sur les arbrisseaux.

LE FIGUIER A GORGE BLANCHE.

Troisième espèce.

Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue. Le mâle a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un verd d'olive; les côtés de la tête et la gorge blanchâtres; la partie inférieure du cou et la poitrine jaunâtres, avec de petites taches rouges; le reste du dessous du corps est jaune; les grandes couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes et celles de la queue sont brunes et bordées de jaune olivâtre; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le verd de la partie supérieure du cou est mêlé de cendré.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

Quatrième espèce.

Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue. Le mâle a la tête et tout le dessus du corps d'un beau verd d'olive, qui prend une légère teinte de jaunâtre sur le dos; les côtés de la tête sont d'un cendré léger ; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un beau jaune, avec de petites taches rougeâtres dessus la poitrine ; le reste du dessous du corps est d'un blanc jaunâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont bleuâtres et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; les pennes des ailes sont d'un brun noirâtre, et bordées extérieurement de cendré bleuâtre et de blanc sur leurs côtés intérieurs ; les trois

premières pennes de chaque côté ont de plus une tache blanche sur l'extrémité de leur côté intérieur ; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est grise ; les pieds et les ongles sont cendrés.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de taches rouges sur la poitrine.

Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson a confondu cet oiseau avec le grimpereau de sapin, donné par Edwards, qui est en effet un figuier, mais qui n'est pas celui-ci. Nous en donnerons la description dans les articles suivans.

LE FIGUIER VERD ET BLANC.

Cinquième espèce.

CETTE espèce se trouve encore à Saint-Domingue. Le mâle a la tête et le dessous du cou d'un cendré jaunâtre ; les petites couvertures supérieures des ailes et tout le dessus du corps, d'un verd d'olive ; la gorge et tout le dessous du corps, d'un blanc jaunâtre : les grandes couvertures supérieures des ailes et les pennes des ailes sont brunes et bordées de verd jaunâtre ; les pennes de la queue sont d'un verd d'olive très-foncé ; les latérales ont, sur leur côté intérieur, une tache jaune qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures ; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les teintes des couleurs sont plus foibles.

LE FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

Sixième espèce.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier du Canada ;* mais il est probable qu'il n'est que de passage dans ce climat, comme tous les autres figuiers. Celui-ci a la tête, le dessus du cou, le dos et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un verd d'olive; le croupion et les grandes couvertures supérieures des ailes, cendrés; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine, orangées; le ventre d'un jaune pâle; le bas-ventre et les jambes blanchâtres; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de cendré; les deux pennes du milieu de la queue sont cendrées; toutes les

autres sont blanches sur leur côté intérieur, et noirâtres sur leur côté extérieur et à l'extrémité.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les couleurs sont moins vives.

LE FIGUIER A TETE CENDRÉE.

Septième espèce.

CET oiseau a été envoyé de Pensilvanie en Angleterre, et Edwards l'a donné sous le nom de *moucherolle au croupion jaune*, et il a mal-à-propos appelé *moucherolles* tous les figuiers qu'il a décrits et dessinés. Celui-ci a le sommet et les côtés de la tête cendrés; le dessus du cou et le dos, verd d'olive tacheté de noir; la gorge, la poitrine et le croupion, d'un beau jaune, avec des taches noires sur la poitrine; les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont d'un cendré foncé, bordées de blanc; les deux pennes du milieu de la

queue sont noires ; les autres sont noirâtres, avec une grande tache blanche sur leur côté intérieur ; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER BRUN.

Huitième espèce.

Hans Sloane est le premier qui ait indiqué cet oiseau, qu'il dit se trouver à la Jamaïque dans les terrains cultivés, et qu'il appelle *oiseau mangeur de vers.* Il a la tête, la gorge, tout le dessus du corps, les ailes et la queue, d'un brun clair; le dessous du corps, varié des mêmes couleurs que le plumage des alouettes. Voilà toute la notice que cet auteur nous donne de ce figuier.

LE FIGUIER AUX JOUES NOIRES.

Neuvième espèce.

C'est à Edwards que l'on doit la connoissance de cet oiseau, qu'il dit se trouver en Pensilvanie, où il fréquente les petits bois arrosés de ruisseaux, au bord desquels on le trouve communément. Il ne passe que l'été dans ce climat, et s'en éloigne pendant l'hiver; ce qui indique que ce figuier n'est, comme les autres dont nous avons parlé, qu'un oiseau de passage dans ces provinces de l'Amérique septentrionale.

Il a les côtés de la tête d'un beau noir, et le sommet d'un brun rougeâtre; le dessus du cou, le dos, le croupion et les ailes, d'un verd d'olive foncé; la gorge et la poitrine d'un beau jaune; le reste du dessous du corps, d'un jaune pâle; le bec et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE.

Dixième espèce.

C'EST encore à M. Edwards que nous devons la connoissance de cet oiseau. Le mâle et la femelle qu'il décrit, avoient tous deux été pris en mer sur un vaisseau qui étoit à huit ou dix lieues des côtes de Saint-Domingue ; c'étoit au mois de novembre, et c'est sur ce vaisseau qu'ils sont arrivés en Angleterre. L'auteur remarque avec raison que ce sont des oiseaux de passage, qui étoient alors dans leur traversée de l'Amérique septentrionale à l'île de Saint-Domingue.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps d'un verd d'olive ; une bande jaune au-dessus des yeux ; la gorge, la partie

inférieure du cou, la poitrine et les couvertures inférieures des ailes, d'un beau jaune, avec de petites taches noires; le ventre et les jambes d'un jaune pâle sans taches; les ailes et la queue d'un verd d'olive obscur; l'on voit une longue tache blanche sur les couvertures supérieures des ailes, et les pennes latérales de la queue sont blanches sur la moitié de leur longueur.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la poitrine blanchâtre, avec des taches brunes, et que le verd d'olive du dessus du corps est moins luisant. C'est cette femelle que M. Brisson a donnée comme une espèce, sous le nom de *figuier brun de Saint-Domingue.*

LE FIGUIER BRUN ET JAUNE.

Onzième espèce.

CET oiseau se trouve à la Jamaïque. Sloane et Browne en ont tous deux donné la description, et Edwards a donné la figure coloriée sous le nom de *roitelet jaune ;* ce qui est une méprise. Catesby et Klein en ont fait une autre, en prenant cet oiseau pour une mésange. Il fait ses petits à la Caroline ; mais il n'y reste pas pendant l'hiver. Il a la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue, d'un brun verdâtre ; deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête ; tout le dessous du corps, d'un beau jaune ; les couvertures supérieures des ailes sont terminées de verd d'olive clair, ce qui forme sur chaque aile deux bandes obliques ; les pennes des ailes sont bordées extérieurement de jaune ; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER DES SAPINS.

Douzième espèce.

C'est celui qu'Edwards a appelé *grimpereau de sapin ;* mais il n'est pas du genre des grimpereaux, quoiqu'il ait l'habitude de grimper sur les sapins à la Caroline et en Pensilvanie. Le bec des grimpereaux est, comme l'on sait, courbé en forme de faucille, au lieu que celui de cet oiseau est droit ; et il ressemble par tout le reste si parfaitement aux figuiers, qu'on ne doit pas le séparer de ce genre. Catesby s'est aussi trompé lorsqu'il l'a mis au nombre des mésanges, vraisemblablement parce qu'elles grimpent aussi contre les arbres : mais les mésanges ont le bec plus court et moins aigu que les figuiers ; et d'ailleurs ils n'ont pas, comme elles, les narines couvertes de plumes.

M. Brisson a aussi fait une méprise en prenant pour une mésange le grimpereau de sapin de Catesby, qui est notre figuier, et il est tombé dans une petite erreur en séparant le grimpereau d'Edwards de celui de Catesby.

Cet oiseau a la tête, la gorge et tout le dessous du corps, d'un très-beau jaune; une petite bande noire de chaque côté de la tête; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps, d'un verd jaune ou couleur d'olive brillant, et plus vif encore sur le croupion; les ailes et la queue sont gris-de-fer bleuâtre; les couvertures supérieures sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec est noir, et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

La femelle est entièrement brune.

Ce figuier passe l'hiver dans la Caroline, où Catesby dit qu'on le voit sur des arbres sans feuilles chercher des insectes; on en voit aussi, pendant l'été, dans les provinces plus septentrionales. M. Bartram a écrit à M. Edwards qu'ils arrivent au mois d'avril en Pensilvanie,

et qu'ils y demeurent tout l'été; cependant il convient n'avoir jamais vu leur nid. Ils se nourrissent d'insectes qu'ils trouvent sur les feuilles et les bourgeons des arbres.

LE FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

Treizième espèce.

Ce figuier a été envoyé de Pensilvanie par M. Bartram à M. Edwards. C'est un oiseau de passage dans ce climat ; il y arrive au mois d'avril pour aller plus au nord, et repasse au mois de septembre pour retourner au sud. Il se nourrit d'insectes comme tous les autres oiseaux de ce genre.

Il a le sommet de la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un verd d'olive ; les côtés de la tête et du cou, d'un beau jaune ; la gorge et le dessous du cou noirs, ce qui lui forme une espèce de cravate de cette couleur ; la poitrine est jaunâtre ; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques taches noirâtres sur les flancs ; les grandes couvertures supé-

rieures des ailes sont d'un brun foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré foncé ; les trois pennes extérieures de chaque côté de la queue ont des taches blanches sur leur côté intérieur ; le bec est noir, et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER A TÊTE JAUNE.

Quatorzième espèce.

M. Brisson a donné le premier la description de cet oiseau, et il dit qu'il se trouve au Canada; mais il y a apparence qu'il n'est que de passage dans ce climat septentrional, comme quelques autres espèces de figuier. Celui-ci a le sommet de la tête jaune, une grande tache noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux, et une autre tache blanchâtre au-dessous des yeux; le derrière de la tête, le dessus du cou et tout le dessus du corps sont couverts de plumes noires, bordées de verd jaunâtre; la gorge et tout le dessous du corps sont blanchâtres; les couvertures supérieures des ailes sont noires et terminées de jaunâtre, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales jaunâtres; les pennes des ailes

et de la queue sont noirâtres et bordées extérieurement de verd d'olive et de blanchâtre ; les côtés intérieurs des trois pennes latérales de chaque côté de la queue sont d'un blanc jaunâtre, depuis la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité ; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Il paroît que l'oiseau représenté dans la planche enluminée, n° 731, fig. 2, sous la dénomination de *figuier de Mississipi*, n'est qu'une variété de sexe ou d'âge de celui-ci ; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a point de taches aux côtés de la tête ; et que ses couleurs sont moins fortes.

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.

Quinzième espèce.

Nous devons au docteur Sloane la connoissance de cet oiseau, qui se trouve à la Jamaïque et à Saint-Domingue. Il a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes, de couleur cendrée ; de chaque côté de la tête, une bande longitudinale jaune ; au-dessous des yeux, une grande tache noire ; à côté de chaque œil à l'extérieur, une tache blanche ; la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre, sont jaunes, avec quelques petites taches noires de chaque côté de la poitrine ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées extérieurement de cendré, et terminées de blanc, ce qui forme sur

chaque aile deux bandes transversales blanches ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré brun, et bordées extérieurement de gris ; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur ; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER CENDRÉ A COLLIER *.

Seizième espèce.

Nous devons à Catesby la connoissance de cet oiseau, qu'il a nommé *mésange-pinson*, mais qui n'est ni de l'un ni de l'autre de ces genres, et qui appartient à celui des figuiers. Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline, et même en Canada.

Il a la tête, le dessus du cou, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'une couleur cendrée; le dos verd d'olive; la gorge et la poitrine jaunes, avec un demi-collier cendré sur la partie inférieure du cou; le reste du dessous

* Voyez les planches enluminées, n° 731, fig. 1, sous la dénomination de *figuier cendré de la Caroline*.

du corps est blanc, avec quelques petites taches rouges sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune; la mandibule inférieure et les pieds sont jaunâtres.

Ces oiseaux grimpent sur le tronc des gros arbres, et se nourrissent des insectes qu'ils tirent d'entre les fentes de leurs écorces. Ils demeurent pendant tout l'hiver à la Caroline.

LE FIGUIER A CEINTURE.

Dix-septième espèce.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier cendré du Canada.* Il a une tache jaune sur le sommet de la tête, et une bande blanche de chaque côté; le reste de la tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes, sont d'un cendré foncé presque noir : mais son caractère le plus apparent est une ceinture jaune, qu'il porte entre la poitrine et le ventre, qui sont tous deux d'un blanc varié de quelques petites taches brunes. Les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les couvertures supérieures de la queue sont jaunes; les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les deux pennes extérieures de chaque côté

de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec est noir ; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et que les couvertures supérieures de la queue ne sont pas jaunes.

LE FIGUIER BLEU *.

Dix-huitième espèce.

CET oiseau est le moucherolle bleu d'Edwards; il avoit été pris sur mer à huit ou dix lieues des côtes du sud de Saint-Domingue: mais il paroît, par le témoignage de cet auteur, qu'il a reçu de Pensilvanie un de ces mêmes oiseaux; ils y arrivent au mois d'avril pour y séjourner pendant l'été : ainsi c'est un oiseau de passage dans l'Amérique septentrionale, comme presque tous les autres figuiers, dont le pays natal est l'Amérique méridionale. Celui-ci a la tête, tout le dessus du corps, et les couvertures supérieures des ailes, d'un bleu d'ardoise; la gorge et les côtés de la tête et du cou, d'un

* Voyez les planches enluminées, n° 685, fig. 2, sous la dénomination de *figuier cendré du Canada*.

beau noir ; le reste du dessous du corps blanchâtre; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, avec une tache blanche sur les grandes pennes des ailes ; le bec et les pieds sont noirs, ils sont jaunes dans la planche enluminée : c'est peut-être une variété ou un changement de couleur qui est arrivé par accident dans cet individu, qui n'a pas été dessiné vivant, et dont les petites écailles des pieds étoient enlevées.

LE FIGUIER VARIÉ.

Dix-neuvième espèce.

M. Sloane a trouvé cet oiseau à la Jamaïque, et M. Edwards l'a reçu de Pensilvanie, où il arrive au mois d'avril, se nourrit d'insectes, et passe l'été pour retourner, aux approches de l'hiver, dans les pays méridionaux du continent de l'Amérique. Il a le sommet de la tête blanc; les côtés noirs, avec deux petites bandes blanches; le dos et le croupion d'un blanc varié de grandes taches noires; la gorge noire aussi; la poitrine et le ventre blancs, avec quelques taches noires sur la poitrine et les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont noires, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont grises,

et bordées de blanc sur leur côté intérieur; les pennes de la queue sont noires, et bordées de gris-de-fer; les latérales ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

Vingtième espèce.

Cet oiseau a été envoyé de la Martinique à M. Aubry, curé de Saint-Louis. Il a la tête rousse; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps, d'un verd d'olive; la gorge et la poitrine d'un jaune varié de taches longitudinales rousses; le reste du dessous du corps d'un jaune clair sans taches; les couvertures supérieures des ailes, et les pennes des ailes et de la queue, sont brunes et bordées de verd d'olive; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont leur côté intérieur d'un jaune clair; le bec est brun, et les pieds sont gris.

Il nous paroît que l'oiseau indiqué par le P. Feuillée sous la dénomination de *chloris erythrachlorides*, est le même que celui-ci. « Il a, selon cet auteur, le bec

« noir et pointu, avec un tant soit peu « de bleu à la racine de la mandibule « inférieure; son œil est d'un beau noir « luisant, et son couronnement, jusqu'à « son parement, est couleur de feuille « morte ou roux jaune; tout son pare- « ment est jaune moucheté, à la façon « de nos grives de l'Europe, par de petites « taches de même couleur que le cou- « ronnement; tout son dos est verdâtre: « mais son vol est noir, de même que son « manteau; les plumes qui les composent « ont une bordure verte : les jambes et « le dessus de ses pieds sont gris; mais « le dessous est tout-à-fait blanc, mêlé « d'un peu de jaune, et ses doigts sont « armés de petits ongles noirs et fort « pointus.

« Cet oiseau voltige incessamment, et « il ne se repose que lorsqu'il mange; son « chant est fort petit, mais mélodieux. »

LE FIGUIER
A POITRINE ROUGE.

Vingt-unième espèce.

EDWARDS a donné le mâle et la femelle de cette espèce, qu'il dit avoir reçus de Pensilvanie, où ils ne font que passer au commencement du printemps, pour aller séjourner plus au nord pendant l'été. Ils vivent d'insectes et d'araignées.

Cet oiseau a le sommet de la tête jaune, du blanc de chaque côté, et une petite bande noire au-dessous des yeux; le dessus du cou et les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres; les plumes du dessus du corps et les pennes des ailes sont noires et bordées de verd d'olive; le haut de la poitrine et les côtés du corps sont d'un rouge foncé; la gorge et le ventre sont blanchâtres; les grandes cou-

vertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir sur le derrière de la tête, ni de rouge sur la poitrine.

LE FIGUIER GRIS-DE-FER.

Vingt-deuxième espèce.

C'EST encore à M. Edwards qu'on doit la connoissance de cet oiseau. Il a donné les figures du mâle, de la femelle et du nid. On les trouve en Pensilvanie, où ils arrivent au mois de mars pour y passer l'été ; ils retournent ensuite dans les pays plus méridionaux.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps gris-de-fer; une bande noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux : tout le dessous du corps est blanc; les ailes sont brunes ; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue sont blanches; la troisième de chaque côté a une tache blanche vers son extrémité; elle est, dans le reste de sa longueur, ainsi que les autres pennes de la queue, de la

même couleur que le dessus du corps; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de bandes noires sur les côtés de la tête.

Ces oiseaux commencent en avril à construire leur nid avec la petite bourre qui enveloppe les boutons des arbres et avec le duvet des plantes; le dehors du nid est composé d'une mousse plate et grisâtre (*lichen*), qu'ils ramassent sur les rochers; entre la couche intérieure du duvet et la couche extérieure de mousse, se trouve une couche intermédiaire de crin de cheval. La forme de ce nid est à peu près celle d'un cylindre court, fermé par-dessous, et l'oiseau y entre par le dessus.

Il nous paroît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau de la planche enluminée, nº 704, figure 1, que l'on a indiqué sous la dénomination de *figuier à tête noire de Cayenne :* car il ne diffère de l'oiseau mâle donné par Edwards, qu'en ce qu'il a la tête, les pennes des ailes et celles du milieu de la queue, d'un beau

noir; ce qui ne nous paroît pas faire une différence assez grande pour ne pas les regarder comme deux variétés de la même espèce.

LE FIGUIER
AUX AILES DORÉES.

Vingt-troisième espèce.

Encore un figuier de passage en Pensilvanie, donné par Edwards. Il ne s'arrête que quelques jours dans cette contrée, où il arrive au mois d'avril; il va plus au nord, et revient passer l'hiver dans les climats méridionaux.

Il a la tête d'un beau jaune, et une grande tache de cette couleur d'or sur les couvertures supérieures des ailes; les côtés de la tête sont blancs, avec une large bande noire qui entoure les yeux; tout le dessus du corps, les ailes et la queue, sont d'un cendré foncé; la gorge et la partie inférieure du cou sont noires; le reste du dessus du corps est blanc; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER COURONNÉ D'OR.

Vingt-quatrième espèce.

Nous adoptons cette dénomination, *couronné d'or*, qui a été donnée par Edwards à cet oiseau dans la description qu'il a faite du mâle et de la femelle. Ce sont des oiseaux de passage en Pensilvanie, où ils arrivent au printemps pour n'y séjourner que quelques jours, et passer de là plus au nord, où ils demeurent pendant l'été, et d'où ils reviennent avant l'hiver pour regagner les pays chauds.

Ce figuier a sur le sommet de la tête une tache ronde d'une belle couleur d'or; les côtés de la tête, les ailes et la queue sont noirs; la partie supérieure du cou, le dos et la poitrine sont d'un bleu d'ardoise, tacheté de noir; le croupion et les côtés du corps sont jaunes, avec quelques taches noires; tout le dessous du corps

est blanchâtre ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc , ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps , et qu'elle n'a point de noir sur les côtés de la tête ni sur la poitrine.

LE FIGUIER ORANGÉ *.

Vingt-cinquième espèce.

CETTE espèce est nouvelle et se trouve à la Guiane, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet. L'oiseau a le sommet et les côtés de la tête, la gorge, les côtés et le dessous du cou, d'une belle couleur orangée, avec deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête ; tout le dessus du corps et les pennes des ailes sont d'un brun rougeâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont variées de noir et de blanc ; la poitrine est jaunâtre aussi-bien que le ventre ; les pennes de la queue sont noires et bordées de jaunâtre ; le bec est noir, et les pieds sont jaunes.

* Voyez les planches enluminées, n° 58, fig. 3, sous la dénomination de *figuier étranger*.

LE FIGUIER HUPPÉ *.

Vingt-sixième espèce.

CETTE espèce se trouve à la Guiane, et n'a été indiquée par aucun naturaliste. Il paroît qu'elle est sédentaire dans cette contrée ; car on y voit cet oiseau dans toutes les saisons. Il habite les lieux découverts, se nourrit d'insectes, et a les mêmes habitudes naturelles que les autres figuiers. Le dessous du corps, dans cette espèce, est d'un gris mêlé de blanchâtre ; et le dessus, d'un brun tracé de verd. Il se distingue des autres figuiers par sa huppe, qui est composée de petites plumes arrondies, à demi relevées, frangées de blanc, sur un fond brun noirâtre, et hérissées jusque sur l'œil et sur la

* Voyez les planches enluminées, n° 391, fig. 1.

racine du bec. Il a quatre pouces de longueur, en y comprenant celle de la queue. Son bec et ses pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER NOIR *.

Vingt-septième espèce.

UNE autre espèce qui se trouve également à Cayenne, mais qui y est plus rare, est le figuier noir, ainsi désigné parce que la tête et la gorge sont enveloppés d'un noir qui se prolonge sur le haut et les côtés du cou, et sur les ailes et le dos jusqu'à l'origine de la queue; ce même noir reparoît en large bande à la pointe des pennes, qui sont d'un roux bai dans leur première moitié; un trait assez court de cette même couleur est tracé sur les six ou sept premières pennes de l'aile vers leur origine, et les côtés du cou et de la poitrine; le devant

* Voyez les planches enluminées, n° 391, fig. 2, sous la dénomination de *figuier noir et jaune de Cayenne*.

du corps est gris blanchâtre; le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre. Au reste, ce figuier est un des plus grands ; car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER OLIVE *.

Vingt-huitième espèce.

Encore un autre figuier qui se trouve à Cayenne assez communément, et qui y est sédentaire. Nous l'avons nommé *figuier olive*, parce que tout le dessus du corps et de la tête est de verd d'olive, sur un fond brun; cette même couleur olive perce encore dans le brun noirâtre des pennes des ailes et de la queue; la partie de la gorge et de la poitrine jusqu'au ventre est d'un jaune clair. C'est aussi un des plus grands figuiers; car il a près de cinq pouces de longueur.

* Voyez les planches enluminées, nº 685, fig. 1.

LE FIGUIER PROTONOTAIRE *.

Vingt-neuvième espèce.

On appelle ce figuier à la Louisiane, *protonotaire*, et nous lui conservons ce nom pour le distinguer des autres. Il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine et le ventre, d'un beau jaune jonquille; le dos olivâtre; le croupion cendré; les couvertures inférieures de la queue blanches; les pennes des ailes et de la queue noirâtres et cendrées; le bec et les pieds noirs.

Indépendamment de ces vingt-neuf espèces de figuiers, qui sont toutes du nouveau continent, il paroît qu'il y en a encore cinq espèces ou variétés dans la

* Voyez les planches enluminées, n° 704, fig. 2, sous la dénomination de *figuier à ventre et tête jaunes*.

seule contrée de la Louisiane, dont on peut voir les individus dans le cabinet de M. Mauduit, qui lui ont été apportés par M. le Beau, médecin du roi à la Louisiane.

LE FIGUIER A DEMI-COLLIER.

Trentième espèce.

Ce petit oiseau est d'un cendré très-clair sous la gorge et tout le dessous du corps, avec un demi-collier jaunâtre sur la partie inférieure du cou. Il a le dessus de la tête olivâtre tirant au jaune, une bande cendrée derrière les yeux; les couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées de jaune; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées de blanchâtre, et les pennes moyennes sont également brunes, mais bordées d'olivâtre et terminées de blanc; le ventre a une teinte de jaunâtre; les pennes de la queue sont cendrées, les deux intermédiaires sans aucun blanc, les quatre latérales de chaque côté bordées de blanc sur leur côté intérieur; toutes dix sont pointues

par le bout ; le bec est noirâtre en dessus ; et blanchâtre en dessous. L'oiseau a quatre pouces et demi de longueur ; la queue, vingt-une lignes ; elle dépasse les ailes pliées d'environ dix lignes. Les pieds sont noirâtres.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

Trente-unième espèce.

CETTE trente-unième espèce est un figuier dont la gorge, le cou, le haut de la poitrine, sont jaunes; seulement le haut de la poitrine est un peu plus rembruni, et le reste du dessous du corps est roussâtre, tirant au jaune sur les couvertures inférieures de la queue. Il a la tête et le dessus du corps d'un olivâtre brun; les petites couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune varié de brun, ce qui forme une bordure jaune assez apparente; les pennes des ailes sont brunes; les moyennes sont bordées d'olivâtre, et les grandes d'un gris clair, qui, s'éclaircissant de plus en plus, devient blanc sur la première penne; celles de la queue sont brunes, bordées d'olivâtre; le bec est brun en dessus, et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER BRUN OLIVE.

Trente-deuxième espèce.

Ce figuier a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un brun tirant à l'olivâtre ; les couvertures supérieures de la queue, couleur d'olive ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont blanchâtres et variés de traits gris ; le ventre est blanc jaunâtre ; les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait jaunes ; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes sont brunes, bordées d'un brun plus clair, et terminées de blanchâtre ; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées de gris clair ; les pennes de la queue sont aussi brunes, bordées de gris clair, avec une teinte de jaune sur les intermédiaires ; les deux latérales, de chaque côté, ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté

intérieur, et la première de chaque côté est bordée de blanc; le bec est brun en dessus, et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont bruns.

LE FIGUIER GRASSET.

Trente-troisième espèce.

CET oiseau a le dessus de la tête et du corps d'un gris foncé verdâtre, ou d'un gros verd d'olive, avec une tache jaune sur la tête, et des traits noirs sur le corps; le croupion est jaune; la gorge et le dessous du cou sont d'une couleur roussâtre, au travers de laquelle perce le cendré foncé du fond des plumes; le reste du dessous du corps est blanchâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris, et intérieurement de blanchâtre; les pennes moyennes sont noirâtres, bordées extérieurement et terminées de gris; les pennes de la queue sont noires, bordées de gris; les quatre pennes latérales ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE CENDRÉE.

Trente-quatrième espèce.

Ce figuier a la tête et le dessus du corps cendrés ; la gorge et tout le dessous du corps, d'un cendré plus clair ; les pennes des ailes sont cendrées, bordées de blanchâtre ; les pennes de la queue sont noires : la première de chaque côté est presque toute blanche ; la seconde penne est moitié blanche du côté de l'extrémité ; la troisième est seulement terminée de blanc : le bec est noir en dessus, et gris en dessous.

Ces figuiers s'appellent *grassets* à la Louisiane, parce qu'ils sont en effet fort gras. Ils se perchent sur les tulipiers, et particulièrement sur le *magnolia*, qui est une espèce de tulipier toujours verd.

LE GRAND FIGUIER DE LA JAMAIQUE.

Trente-cinquième espèce.

M. Edwards est le premier qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *rossignol d'Amérique ;* mais ce n'est point un rossignol, et il a tous les caractères des figuiers, avec lesquels M. Brisson a eu raison de le ranger. La partie supérieure du bec est noirâtre ; l'inférieure, couleur de chair ; le dessus du dos, de la tête et des ailes, est d'un brun obscurément teint de verdâtre ; les bords des pennes sont jaune verdâtre plus clair ; une couleur orangée règne au-dessus du corps, de la gorge à la queue ; les couvertures inférieures de l'aile et toutes celles de la queue, ainsi que les barbes intérieures de ses pennes, sont de la même couleur ; de l'angle du bec un trait noir passe par l'œil ; un autre

s'étend dessous ; entre-deux et au-dessous, l'orangé forme deux bandes ; les pieds et les doigts sont noirâtres. L'oiseau est à peu près grand comme le rouge-gorge, et un peu moins gros. M. Edwards remarque qu'il a beaucoup de rapport avec celui que Sloane, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque*, tome II, p. 299, appelle *icterus minor, nidum suspendens.*

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de trois oiseaux que nos nomenclateurs ont confondus avec les figuiers, et qui certainement ne sont pas de ce genre.

Ces oiseaux sont : 1°. le *grand figuier de la Jamaïque,* donné par M. Brisson dans son supplément, page 101. Il diffère absolument des figuiers par le bec.

2°. Le *figuier de Pensilvanie* (*ibid.* p. 202), qui diffère aussi des figuiers par le bec, et paroît être du même genre que le précédent.

3°. Le *grand figuier de Madagascar* (*Ornithologie* du même auteur, tome III, p. 482), qui a plutôt le bec d'un merle que celui d'un figuier.

LES DEMI-FINS.

Il ne faut que comparer les oiseaux des deux continens pour s'appercevoir que les espèces qui ont le bec fort et vivent de grains, sont aussi nombreuses dans l'ancien qu'elles le sont peu dans le nouveau, et qu'au contraire les espèces qui ont le bec foible et vivent d'insectes, sont beaucoup plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien : en quoi l'on ne peut s'empêcher de reconnoître l'influence de l'homme sur la Nature; car c'est l'homme qui a créé le blé et les autres grains qui font sa nourriture, et ce sont ces mêmes grains qui ont visiblement multiplié les espèces d'oiseaux granivores, puisque ces espèces ne se trouvent en nombre que dans les pays cultivés, tandis que, dans les vastes déserts de l'Amérique, dans ses grandes forêts, dans ses savanes immenses, où la Nature brute par cela même qu'elle est

indépendante de l'homme, ne produit rien qui ressemble à nos grains, mais seulement des fruits, de petites semences, et une énorme quantité d'insectes, les espèces d'oiseaux insectivores et à bec foible se sont multipliées en raison de l'abondance de la nourriture qui leur convenoit : mais, dans le passage des oiseaux à bec fort aux oiseaux à bec foible, la Nature, comme dans tous ses autres ouvrages, procède par gradations insensibles ; elle tend à rapprocher les extrêmes par l'artifice admirable de ses nuances, de ses demi-teintes, qui déroutent si souvent les divisions tranchées de nos méthodes. La classe des demi-fins est une de ces nuances ; c'est la classe intermédiaire entre les oiseaux à bec fort et ceux à bec fin. Cette classe existe de temps immémorial dans la Nature, quoiqu'elle n'ait point encore été admise par aucun méthodiste * : elle comprend parmi les oiseaux du

* Lorsque l'on commençoit d'imprimer cet article, je me suis apperçu que M. Edwards, dans son catalogue d'oiseaux, etc. qui est à la fin du septième volume, a rangé parmi ceux qui ont des

nouveau monde, ceux qui ont le bec plus fort que les pitpits, mais moins que les tangaras; et parmi les oiseaux de l'ancien continent, ceux qui ont le bec plus fort que les fauvettes, mais moins que la linotte. On pourroit donc y rapporter non seulement la calandre et quelques alouettes, mais plusieurs espèces qui n'ont été rangées dans d'autres classes que parce que celle-ci n'existoit pas encore. Enfin les mésanges feront la nuance entre ces demi-fins et les becs foibles, parce

becs d'une épaisseur moyenne, les oiseaux suivans :

1°. Son oiseau écarlate, qui est notre scarlate;

2°. Son oiseau rouge d'été, qui est notre preneur de mouches rouge;

3°. Son manakin au visage blanc, qui est notre demi-fin à huppe et gorge blanches;

4°. Son moineau de buisson d'Amérique, qui est notre habit uni;

5°. Son rouge-queue des Indes, qui est notre petit noir aurore;

6°. Sa moucherolle olive, qui est notre gobe-mouche olive;

7°. Son mangeur de vers, auquel nous avons conservé ce nom.

que bien qu'elles aient le bec fin, et par conséquent foible en apparence, cependant on jugera qu'elles l'ont assez gros si on le compare à sa très-petite longueur, et parce qu'elles l'ont en effet assez fort pour casser des noyaux et percer le crâne d'un oiseau plus gros qu'elles, comme on le verra dans leur histoire.

LE DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

Cet oiseau est tout différent d'un autre mangeur de vers dont parle M. Sloane, et qui est non seulement d'un autre climat, mais encore d'une nature différente. Celui-ci a le bec assez pointu, brun dessus, couleur de chair dessous; la tête orangée, et, de chaque côté, deux bandes noires, dont l'une passe sur l'œil même, l'autre au-dessus, et qui sont séparées par une bande jaunâtre, au-delà de laquelle elles vont se réunir près de l'occiput; la gorge et la poitrine aussi d'une couleur orangée, mais qui s'affoiblit en s'éloignant des parties antérieures, et n'est plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue, d'un verd olivâtre foncé; les couvertures inférieures

des ailes d'un blanc jaunâtre ; les pieds couleur de chair.

Cet oiseau se trouve dans la Pensilvanie ; il y est connu pour oiseau de passage, ainsi que toutes les espèces à bec fin et quelques espèces à bec fort. Il arrive dans cette province au mois de juillet, et prend sa route vers le nord ; mais on ne le voit point reparoître l'automne en Pensilvanie, non plus que tous les autres oiseaux qui passent au printemps dans la même contrée. Il faut, dit M. Edwards, qu'ils repassent vers le sud par un autre chemin derrière les montagnes. Sans doute que, dans cet autre chemin, ils trouvent en abondance les vers et les insectes qui leur servent de nourriture.

Le mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire.

LE DEMI-FIN

NOIR ET BLEU.

M. Koelreuter, qui a le premier décrit cet oiseau, le donne comme une espèce fort rare venant des Indes. Il nous apprend qu'il a le bec plus long et plus menu que les pinsons *, et par conséquent il doit se rapporter à la classe des demi-fins.

A l'exception du bec qui est brun, et des pieds qui sont bruns aussi, mais d'une teinte moins foncée, cet oiseau n'a que du noir et du bleu dans son plumage; le noir règne sur la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos, où il forme un demi-cercle, dont la con-

* *Longius et tenuius*, dit M. Koelreuter. On ne peut qu'être surpris après cela qu'il fasse de cet oiseau un pinson.

vexité est tournée du côté de la queue; il y a outre cela un trait noir qui va de chaque narine à l'œil du même côté ; les pennes des ailes sont noirâtres , bordées de bleu , et ce bord est plus large dans les moyennes ; tout le reste du plumage est bleu changeant, avec des reflets de couleur cuivreuse.

La grosseur de ce demi-fin est à peu près celle de la grande linotte ; son bec a cinq lignes et demie de long , et sa queue est composée de douze pennes égales.

LE DEMI-FIN

NOIR ET ROUX.

M. Commerson a vu cet oiseau à Buenos-Ayres. Il a tout le dessus de la tête et du corps, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un noir décidé; la gorge, le devant du cou et les flancs, d'une couleur de rouille; on voit du blanc entre le front et les yeux, à la naissance de la gorge, au milieu du ventre, à la base des ailes et à l'extrémité des pennes extérieures de la queue; le bec est noirâtre; les narines sont, très-près de sa base, à demi recouvertes par les petites plumes; l'iris marron; la pupille d'un bleu noirâtre; la langue triangulaire, non divisée par le bout; enfin l'ongle postérieur le plus fort de tous.

M. Commerson, déterminé sans doute

par la forme du bec, qui est un peu effilé, marque la place de cet oiseau entre les pinsons et les oiseaux à bec fin *; et c'est par cette raison que je l'ai rangé avec les demi-fins, le nom de *pinson* ne pouvant lui convenir, suivant M. Commerson lui-même, qui cependant le lui a donné faute d'autre. Il est à peu près de la grosseur de la linotte.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt-six lignes: elle est composée de douze pennes, et dépasse les ailes de vingt lignes; les ailes ont seize à dix-sept pennes.

* *Motacillis et fringillis quasi intermedia*, dit M. Commerson. L'on sait que le mot de *motacilla*, qui, jusqu'à M. Linnæus, avoit été le nom propre des *hoche-queues*, est devenu, dans la méthode de ce naturaliste, un nom générique qui embrasse les petits oiseaux à bec fin; et il paroît que M. Commerson suivoit, à bien des égards, la méthode de M. Linnæus.

LE BIMBELÉ,

OU

LA FAUSSE LINOTTE.

Je dois la connoissance de cet oiseau de Saint-Domingue à M. le chevalier Lefèvre Deshayes, qui a non seulement un goût éclairé, mais un zèle très-vif pour l'histoire naturelle, et qui joint à l'art d'observer, le talent de dessiner et même de peindre les objets. M. le chevalier Deshayes m'a envoyé, entre autres dessins coloriés, celui du bimbelé, ainsi nommé par les nègres, qui, lui trouvant quelques rapports avec un oiseau de leur pays, lui en ont donné le nom. Mais il est probable que ce nom n'est pas mieux appliqué à l'oiseau dont il est ici question, que celui de *fausse linotte ;* il ne ressemble en effet à notre linotte ni par le chant, ni par le

plumage, ni par la forme du bec. Je lui conserve cependant et l'un et l'autre nom, parce que ce sont les seuls sous lesquels il soit connu dans son pays.

Son chant n'est ni varié, ni brillant; il ne roule que sur quatre ou cinq notes: malgré cela, on se plaît à l'entendre, parce que les tons en sont pleins, doux et moelleux.

Il vit de fruits et de petites graines; il se tient assez volontiers sur les palmistes, et fait son nid dans l'espèce de ruche que les oiseaux palmistes et autres forment sur ces arbres, à l'endroit d'où sort le pédicule qui soutient la grappe. La femelle ne pond que deux ou trois œufs, et c'est peut-être une des causes pourquoi les bimbelés sont si rares.

Leur plumage est encore moins brillant que leur chant: ils ont la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, d'un blanc sale teinté de jaune; les jambes, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune foible; les flancs d'un gris foncé; toute la partie supérieure d'un brun plus foncé

sur la tête, plus clair sur le dos; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un verd olivâtre; les pennes et couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue, brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue bordées intérieurement d'une large bande de blanc pur vers leur extrémité; la face intérieure de toutes ces pennes d'un gris ardoise; l'iris d'un brun clair.

Le bimbelé pèse un peu moins de deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept lignes, très-pointu; narines fort oblongues, surmontées d'une protubérance; vol, sept pouces; dix-huit pennes à chaque aile; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE BANANISTE.

Nous avons vu parmi les pinsons un oiseau de la Jamaïque appelé *bonana*, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Le bananiste est beaucoup plus petit; son plumage est différent; et quoiqu'il se plaise sur le même arbre appelé *bonana* ou *bananier*, il a probablement aussi des mœurs différentes : c'est ce qu'on pourroit décider, si celles du bonana de M. Sloane étoient aussi bien connues que celles de l'oiseau dont il est question dans cet article, et dont M. le chevalier Lefèvre Deshayes nous a envoyé la description, la figure coloriée, et tout ce que nous en dirons. Il se trouve à Saint-Domingue; les Nègres assurent qu'il suspend son nid à des lianes. On le voit souvent sur les bananiers : mais la banane n'est point sa seule nourriture, et

plusieurs autres oiseaux s'en nourrissent comme lui, en sorte que le nom de *bananiste*, il faut l'avouer, ne le caractérise pas suffisamment; mais j'ai cru devoir lui conserver ce nom, sous lequel il est connu généralement à Saint-Domingue.

Le bananiste a le bec un peu courbé, fort pointu et d'une grosseur moyenne, comme sont les becs des demi-fins. Outre les bananes, il se nourrit d'oranges, de cirouelles, d'avocats et même de papayes; on n'est pas bien sûr s'il mange aussi des graines ou des insectes; tout ce qu'on sait, c'est qu'il ne s'est trouvé nul vestige d'insectes ni de graines dans l'estomac de celui qu'on a ouvert. Il se tient dans les bananiers, dans les terrains en friches et couverts de halliers; il vole par sauts et par bonds; son vol est rapide, et accompagné d'un petit bruit : son ramage est peu varié; c'est, pour ainsi dire, une continuité de cadences plus ou moins appuyées sur le même ton.

Quoique le bananiste vole bien, M. le chevalier Deshayes le trouve trop délicat et trop foible pour soutenir les grands

voyages, et pour supporter la température des pays septentrionaux ; d'où il conclut que c'est un oiseau indigène du nouveau continent. Il a le dessus du corps d'un gris foncé presque noirâtre, qui approche du brun sur la queue et les couvertures des ailes ; les pennes de la queue moins foncées que celles des ailes, et terminées de blanc ; les ailes marquées dans leur milieu d'une tache blanche ; des espèces de sourcils blancs ; les yeux sur une bande noire qui part du bec et va se perdre dans la couleur sombre de l'occiput ; la gorge gris cendré ; la poitrine, le ventre et le croupion, d'un jaune tendre ; les flancs, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue, variés de jaune clair et de gris ; quelques unes des couvertures supérieures blanches et se relevant sur la queue ; la partie antérieure des épaules d'un beau jaune ; le bec noir ; les pieds gris ardoisé.

Longueur totale, trois pouces huit lignes ; bec, quatre lignes ; narines larges de la forme d'un croissant renversé, surmontées d'une protubérance de même

forme, mais en sens contraire; langue pointue; tarse, sept lignes; vol, six pouces; ailes composées de dix-sept pennes; queue, quatorze à quinze lignes, dépasse les ailes d'environ sept à huit lignes.

LE DEMI-FIN

A HUPPE ET GORGE BLANCHES.

TOUT ce que M. Edwards nous apprend de cet oiseau qu'il a dessiné et fait connoître le premier, c'est qu'il est originaire de l'Amérique méridionale et des îles adjacentes, telles que celle de Cayenne. Sa huppe est composée de plumes blanches, longues, étroites et pointues, qui sont couchées sur la tête dans l'état de repos, et que l'oiseau relève lorsqu'il est agité de quelque passion. Il a la gorge blanche, bordée d'une zone noire qui va d'un œil à l'autre; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures tant inférieures que supérieures, et les couvertures inférieures des ailes, d'un orangé plus ou moins écla-

tant ; le haut du dos, le bas du cou joignant les pennes des ailes, leurs couvertures supérieures et les jambes, d'un cendré foncé tirant au bleu plus ou moins ; le bec noir, droit, assez pointu, et d'une grosseur moyenne ; les pieds d'un jaune orangé.

Longueur totale, cinq pouces et un quart ; bec, huit à neuf lignes ; tarse, dix lignes ; le doigt extérieur adhérent dans presque toute sa longueur au doigt du milieu ; la queue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de huit à dix lignes.

L'HABIT UNI.

M. Edwards se plaint en quelque sorte de ce que le plumage de cet oiseau est trop simple, trop monotone, et n'a aucun accident par lequel on puisse le caractériser : je le caractérise ici par cette simplicité même. Il a une espèce de capuchon cendré tirant un peu sur le verd, lequel couvre la tête et le cou ; tout le dessus du corps, compris les ailes et la queue, d'un brun roussâtre ; les pennes cendrées en dessous ; le bec noir, et les pieds bruns.

Cet oiseau est de la grosseur de la fauvette de haie : mais il n'est pas de la même espèce, quoique M. Edwards lui en ait donné le nom ; car il avoue expressément qu'il a le bec plus épais et plus fort que cette fauvette. On le trouve à la Jamaïque.

LES PITPITS.

Quoique ces oiseaux ressemblent beaucoup aux figuiers, et qu'ils se trouvent ensemble dans le nouveau continent, ils diffèrent néanmoins assez les uns des autres pour qu'on puisse en former deux genres distincts et séparés. La plupart des figuiers sont voyageurs; tous les pitpits sont sédentaires dans les climats les plus chauds de l'Amérique. Ils demeurent dans les bois et se perchent sur les grands arbres, au lieu que les figuiers ne fréquentent guère que les lieux découverts, et se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. Les pitpits ont aussi les mœurs plus sociales que les figuiers; ils vont par grandes troupes, et ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères; ils sont aussi plus gais et plus vifs, et toujours sautillans : mais, indépendamment de cette diversité dans les habitudes naturelles, il y a aussi des différences dans

la conformation ; les pitpits ont le bec plus gros et moins effilé que les figuiers, et c'est par cette raison que nous avons placé les oiseaux à bec demi-fin entre eux et les figuiers, desquels ils diffèrent encore en ce qu'ils ont la queue coupée quarrément, tandis que tous les figuiers l'ont un peu fourchue. Ces deux caractères du bec et de la queue sont assez marqués pour qu'on doive séparer ces oiseaux en deux genres.

Nous connoissons cinq espèces dans celui des pitpits, et toutes cinq se trouvent à la Guiane et au Bresil, et sont à peu près de la même grandeur.

LE PITPIT VERD.

Première espèce.

Les pitpits sont en général à peu près de la grandeur des figuiers, mais un peu plus gros : ils ont quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur. Celui-ci, que nous appelons le *pitpit verd,* n'a que la tête et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau bleu, et la gorge d'un gris bleuâtre : mais tout le reste du corps et les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un verd brillant; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de verd; celles de la queue sont d'un verd plus obscur; le bec est brun, et les pieds sont gris. On le trouve assez communément à Cayenne.

LE PITPIT BLEU *.

Seconde espèce.

Le pitpit bleu est aussi commun à la Guiane que le pitpit verd. Il est à peu près de la même grosseur ; cependant il forme une espèce séparée, qui a même des variétés. Il a le front, les côtés de la tête, la partie antérieure du dos, les ailes et la queue, d'un beau noir ; le reste du plumage est d'un beau bleu ; le bec est noirâtre, et les pieds sont gris.

* Voyez les planches enluminées, n° 669, fig. 2.

VARIÉTÉS DU PITPIT BLEU.

UNE première variété du pitpit bleu est l'oiseau qu'Edwards a donné sous le nom de *manakin bleu;* car il ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il a la gorge noire, et que le front, ainsi que les côtés de la tête, sont bleus comme le reste du corps.

Une seconde variété de cette même espèce est l'oiseau qui est représenté dans les planches enluminées, n° 669, fig. 1, sous la dénomination de *pitpit bleu de Cayenne,* qui ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il n'a pas de noir sur le front ni sur les côtés de la tête.

Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a regardé l'oiseau du Mexique, donné par Fernandès sous le nom d'*elototott,* comme un pitpit bleu : mais nous ne voyons pas sur quoi il a pu fonder cette opinion; car Fernandès est le seul qui ait vu cet oiseau, et voici tout ce

qu'il en dit : « L'*elototl* est à peine de la « grandeur du chardonneret; il est blanc « ou bleuâtre, et sa queue est noire; il « habite les montagnes de Tetzcocano; sa « chair n'est pas mauvaise à manger; il « n'a point de chant, et c'est par cette « raison qu'on ne l'élève pas dans les mai- « sons ». On voit bien que, par une pa- reille indication, il n'y a pas plus de raison de dire que cet oiseau du Mexique est un pitpit qu'un oiseau d'un autre genre.

LE PITPIT VARIÉ *.

Troisième espèce.

CET oiseau se trouve à Surinam et à Cayenne. Il a le front de couleur d'aigue-marine ; le dessus de la tête et du cou et le dos, d'un beau noir ; le croupion verd doré ; la gorge d'un bleu violet ; la partie inférieure du cou et la poitrine variées de violet et de brun ; le reste du dessous du corps est roux ; les couvertures supérieures de la queue, et les petites couvertures du dessus des ailes, sont bleues ; les grandes couvertures et les pennes des ailes, et celles de la queue, sont noires, bordées de bleu ; la mandibule supérieure du bec est brune ; l'inférieure est blanchâtre ; les pieds sont cendrés.

* Voyez les planches enluminées, n° 669, fig. 3, sous le nom de *pitpit bleu de Surinam.*

LE PITPIT A COIFFE BLEUE.

Quatrième espèce.

CETTE espèce est nouvelle, et se trouve comme les autres à Cayenne. Nous l'appelons *pitpit à coiffe bleue*, parce qu'il a une espèce de coiffe ou de cape d'un beau bleu brillant et foncé, qui prend au front, passe sur les yeux et s'étend jusqu'au milieu du dos; il y a seulement sur le sommet de la tête une tache bleue longitudinale : il est remarquable par une raie blanche, qui commence au milieu de la poitrine, et va en s'élargissant jusque dessous la queue; le reste du dessous du corps est bleu; le bec et les pieds sont noirs.

LE GUIRA-BERABA.

Cinquième espèce.

CET oiseau, donné par Marcgrave, me paroît être du genre des pitpits, quoique sa description ne soit pas assez complète pour que nous puissions assurer que ce n'est pas un figuier. Il est grand comme le chardonneret; ce qui excède la taille ordinaire des figuiers, et même un peu celle des pitpits, qui communément sont plus gros que les figuiers. Il a le dessus de la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue, d'un verd clair; la gorge noire; le reste du dessous du corps et le croupion d'un jaune doré; quelques pennes des ailes sont brunes à leurs extrémités; le bec est droit, aigu et jaune, avec un peu de noir sur la mandibule supérieure; les pieds sont bruns.

Nous observerons que M. Brisson a confondu cet oiseau avec celui que Pison a donné sous le nom de *guira perea*, quoique ce soient certainement deux oiseaux différens : car le *guira perea* de Pison a le plumage entièrement de couleur d'or, à l'exception des ailes et de la queue, qui sont d'un verd clair; et il est de plus tacheté, comme l'étourneau, sur la poitrine et le ventre. Il n'y a qu'à comparer ces deux descriptions pour voir évidemment que le *guira perea* de Pison n'est pas le même oiseau que le *guira beraba* de Marcgrave, et qu'ils ont seulement le même nom *guira*, mais avec des épithètes différentes; ce qui prouve encore qu'ils ne sont pas de la même espèce.

LE POUILLOT [1],

OU

LE CHANTRE [2].

Nos trois plus petits oiseaux d'Europe sont le roitelet, le troglodyte et le pouillot. Ce dernier, sans avoir le corps plus gros que les deux autres, l'a seulement un peu plus alongé ; c'est la tournure, la taille et la figure d'un petit figuier : car le pouillot paroît appartenir à ce genre déja si nombreux ; et s'il ne valoit pas infiniment mieux donner à chaque espèce son nom propre, dès qu'elle est bien connue, que de la confondre dans les appellations génériques, on pourroit nommer le pouillot, *petit figuier d'Europe,* et je suis surpris que quelque nomenclateur ne s'en soit point avisé. Au reste, le nom

[1] Voyez les planches enluminées, nº 651, fig. 1.

[2] En latin, *asilus ;* en anglois, *greenwren* ou *small yellow bird.*

de *pouillot,* comme celui de *poul* donné au roitelet, paroît venir de *pullus*, *pusillus*, et désigne également un oiseau très-petit.

Le pouillot vit de mouches et d'autres petits insectes ; il a le bec grêle, effilé, d'un brun luisant en dehors, jaune en dedans et sur les bords. Son plumage n'a d'autres couleurs que deux teintes foibles de gris verdâtre et de blanc jaunâtre : la première s'étend sur le dos et la tête, une ligne jaunâtre, prise de l'angle du bec, passe près de l'œil et s'étend sur la tempe ; les pennes de l'aile, d'un gris assez sombre, ont, comme celles de la queue, leur bord extérieur frangé de jaune verdâtre ; la gorge est jaunâtre, et il y a une tache de la même couleur sur chaque côté de la poitrine, au pli de l'aile ; le ventre et l'estomac ont du blanc plus ou moins lavé de jaune foible, suivant que l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence du sexe ; car la femelle a toutes les couleurs plus pâles que le mâle. En général, le plumage du pouillot ressemble à celui du roitelet,

qui seulement a de plus une tache blanche dans l'aile, et une huppe jaune.

Le pouillot habite les bois pendant l'été. Il fait son nid dans le fort des buissons ou dans une touffe d'herbes épaisses; il le construit avec autant de soin qu'il le cache; il emploie de la mousse en dehors, et de la laine et du crin en dedans: le tout est bien tissu, bien recouvert, et ce nid a la forme d'une boule comme ceux du troglodyte, du roitelet et de la petite mésange à longue queue. Il semble que cette structure de nid ait été suggérée par la voix de la Nature à ces quatre espèces de très-petits oiseaux, dont la chaleur ne suffiroit pas si elle n'étoit retenue et concentrée pour le succès de l'incubation; et ceci prouve encore que tous les animaux ont peut-être plus de génie pour la propagation de leur espèce que d'instinct pour leur propre conservation. La femelle du pouillot pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piqueté de rougeâtre, et quelquefois six ou sept. Les petits restent dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler aisément.

En automne, le pouillot quitte les bois et vient chanter dans nos jardins et nos vergers. Sa voix, dans cette saison, s'exprime par *tuit, tuit*, et ce son presque articulé est le nom qu'on lui donne dans quelques provinces [1], comme en Lorraine, où nous ne retrouvons pas la trace du nom *chofti* [2] qu'on y donnoit à cet oiseau du temps de Belon, et qui, selon lui, signifie *chanteur* ou *chantre*; autre dénomination de cet oiseau, relative à la diversité et à la continuité de son ramage, qui dure tout le printemps et tout l'été. Ce chant a trois ou quatre variations, la plupart modulées : c'est d'abord un petit gloussement ou grognement entrecoupé, puis une suite de sons argentins détachés, semblables au tintement réitéré d'écus qui tomberoient

[1] En Toscane, *lui*; et il prononce ce petit nom d'une voix plaintive, dit Olina, sans avoir d'autre chant. Ceci sembleroit indiquer que le pouillot ne passe point l'été en Italie, d'autant plus qu'Olina dit ensuite qu'on l'y voit en hiver.

[2] On le nomme encore ainsi dans la forêt d'Orléans, suivant M. Salerne.

successivement l'un sur l'autre ; et c'est apparemment ce son que Willughby et Albin comparent à la *strideur* des sauterelles. Après ces deux efforts de voix très-différens l'un de l'autre, l'oiseau fait entendre un chant plein ; c'est un ramage fort doux, fort agréable et bien soutenu, qui dure pendant le printemps et l'été : mais en automne, dès le mois d'août, le petit sifflement *tuit, tuit,* succède à ce ramage, et cette dernière variation de la voix se fait à peu près de même dans le rouge-queue et dans le rossignol.

Dans le pouillot, le mouvement est encore plus continu que la voix ; car il ne cesse de voltiger vivement de branche en branche : il part de celle où il se trouve pour attraper une mouche, revient, repart en furetant sans cesse dessus et dessous les feuilles pour chercher des insectes ; ce qui lui a fait donner, dans quelques unes de nos provinces, les noms de *fretillet, fénérotet.* Il a un petit balancement de queue de haut en bas, mais lent et mesuré.

Ces oiseaux arrivent en avril, souvent

avant le développement des feuilles. Ils sont en troupes de quinze ou vingt pendant le voyage : mais au moment de leur arrivée, ils se séparent et s'apparient ; et lorsque malheureusement il survient des frimas dans ces premiers temps de leur retour, ils sont saisis du froid et tombent morts sur les chemins.

Cette petite et foible espèce ne laisse pas d'être très-répandue ; elle s'est portée jusqu'en Suède, où Linnæus dit qu'elle habite dans les saussaies. On la connoît dans toutes nos provinces : en Bourgogne, sous le nom de *fénérotet ;* en Champagne, sous celui de *fretillet ;* en Provence, sous celui de *fifi.* On le trouve aussi en Italie, et les Grecs semblent l'avoir connu sous le nom de οἶστρος, *asilus ;* il y a même quelque apparence que le *petit roitelet verd non huppé* de Bengale, donné par Edwards, n'est qu'une variété de notre pouillot d'Europe.

LE GRAND POUILLOT.

Nous connoissons un autre pouillot, moins petit d'un quart que celui dont nous venons de donner la description, et qui en diffère aussi par les couleurs. Il a la gorge blanche et le trait blanchâtre sur l'œil; une teinte roussâtre sur un fond blanchâtre couvre la poitrine et le ventre; la même teinte forme une large frange sur les couvertures et les pennes de l'aile, dont le fond est de couleur noirâtre : un mélange de ces deux couleurs se montre sur le dos et la tête. Du reste, ce pouillot est de la même forme que le petit pouillot commun. On le trouve en Lorraine, d'où il nous a été envoyé; mais comme nous ne savons rien de ses habitudes naturelles, nous ne pouvons prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

A l'égard du grand pouillot que M. Brisson, d'après Willughby, donne comme

une variété de l'espèce du pouillot commun, et *qui a le double de grandeur,* il est difficile, si cela n'est pas exagéré, d'imaginer qu'un oiseau qui a le double de grandeur soit de la même espèce. Nous croyons plutôt que Willughby aura pris pour un pouillot la fauvette de roseau qui lui ressemble assez, et qui est effectivement une fois plus grosse que le pouillot commun.

LE TROGLODYTE[1][2],

Vulgairement et improprement

LE ROITELET.

DANS le choix des dénominations, celle qui peint ou qui caractérise l'objet, doit toujours être préférée : tel est le nom de *troglodyte*, qui signifie *habitant des antres et des cavernes*, que les anciens avoient donné à ce petit oiseau, et que nous lui rendons aujourd'hui ; car c'est par erreur que les modernes l'ont appelé *roitelet*. Cette méprise vient de ce que le véritable roitelet, que nous appelons tout aussi improprement *poul* ou *souci huppé*, est aussi petit que le troglodyte. Celui-ci paroît

[1] Voyez les planches enluminées, n° 651, fig. 2, sous le nom de *roitelet*.

[2] En latin, *trochilus*, *troglodytes* ; en italien, *reattino*, *re di siepe* ; en allemand, *schenee koenig*, *winter koenig*, *zaun koenig*, *thurn koenig*, *meuse koenig*, *zaun schlopflin* ; en anglois, *wren*, *common wren*.



1. LE TROGLODYTE

2. LE ROITELET.

J. Pouquet S.



en hiver autour de nos habitations ; on le voit sortir du fort des buissons ou des branchages épais pour entrer dans les petites cavernes que lui forment les trous des murs. C'est par cette habitude naturelle qu'Aristote le désigne, donnant ailleurs sous des traits qu'on ne peut méconnoître et sous son propre nom, le véritable roitelet, auquel la huppe ou couronne d'or et sa petite taille ont, par analogie, fait donner le nom de *petit roi* ou *roitelet*. Or notre troglodyte en est si différent par la figure autant que par les mœurs, qu'on n'auroit jamais dû lui appliquer ce même nom. Néanmoins l'erreur est ancienne, et peut-être du temps même d'Aristote. Gesner l'a reconnue ; mais, malgré son autorité, soutenue de celle d'Aldrovande et de Willughby, qui, comme lui, distinguent clairement ces oiseaux, la confusion a duré parmi les autres naturalistes, et l'on a indistinctement appelé du nom de *roitelet* ces deux espèces, quoique très-différentes et très-éloignées *.

* Olina, Belon, Albin et Brisson, le nomment

Le troglodyte est donc ce très-petit oiseau qu'on voit paroître dans les villages et près des villes à l'arrivée de l'hiver, et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai, particulièrement vers le soir, se montrant un instant sur le haut des piles de bois, sur les tas de fagots, où il rentre le moment d'après, ou bien sur l'avance d'un toit, où il ne reste qu'un instant, et se dérobe vîte sous la couverture ou dans un trou de muraille. Quand il en sort, il sautille sur les branchages entassés, sa petite queue toujours relevée *. Il n'a qu'un

roitelet; Frisch et Schwenckfeld, après l'avoir nommé *troglodyte,* l'appellent aussi *roitelet:* mais Gesner, Aldrovande, Jonston, Willughby et Sibbald, après eux, rejettent cette dernière dénomination, et s'en tiennent à celle de *troglodyte.* Par une nouvelle confusion, Klein, Barrère, Frisch et Gesner lui-même, appliquent de nouveau au roitelet *tyrannus,* le nom de *τροχιλος,* qui, dans Aristote, appartient évidemment au troglodyte. M. Brisson copie leur erreur.

* Il lui donne en chantant un petit mouvement

vol court et tournoyant, et ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil. C'est de cette habitude naturelle que les Grecs le nommoient aussi τροχιλος, *sabot, toupie*; et cette dénomination est non seulement analogue à son vol, mais aussi à la forme de son corps accourci et ramassé.

Le troglodyte n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, et cinq pouces et demi de vol; son bec a six lignes, et les pieds sont hauts de huit; tout son plumage est coupé transversalement par petites zones ondées de brun foncé et de noirâtre, sur le corps et les ailes, sur la tête et même sur la queue; le dessous du corps est mêlé de blanchâtre et de gris.

vif de droite à gauche. Elle a douze pennes assez singulièrement étagées; la plus extérieure est de beaucoup plus courte que la suivante, celle-ci que la troisième : mais les deux du milieu le sont à leur tour un peu plus que leurs voisines de chaque côté; disposition facile à reconnoître dans cette queue, que l'oiseau a coutume non seulement de relever, mais d'épanouir en volant, et qui la fait paroître à deux pointes.

C'est en raccourci, et, pour ainsi dire, en miniature, le plumage de la bécasse*. Il pèse à peine le quart d'une once.

Ce très-petit oiseau est presque le seul qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver; il est le seul qui conserve sa gaieté dans cette triste saison : on le voit toujours vif et joyeux, et, comme dit Belon avec une expression dont notre langue a perdu l'énergie, *allègre et vioge.* Son chant, haut et clair, est composé de notes brèves et rapides, *sidiriti, sidiriti;* il est coupé par reprises de cinq ou six secondes. C'est la seule voix légère et gracieuse qui se fasse entendre dans cette saison, où le silence des habitans de l'air n'est interrompu que par le croassement désagréable des corbeaux. Le troglodyte se fait sur-tout entendre quand il est tombé de la neige, ou sur le soir, lorsque le froid doit redoubler la nuit. Il vit ainsi dans les basses-cours, dans les chantiers, cherchant dans les bran-

* Aussi ai-je vu des enfans à qui la bécasse étoit connue, du premier moment qu'on leur montroit le troglodyte, l'appeler *petite bécasse.*

chages, sur les écorces, sous les toits, dans les trous des murs, et jusque dans les puits, les chrysalides et les cadavres des insectes. Il fréquente aussi les bords des sources chaudes et des ruisseaux qui ne gèlent pas, se retirant dans quelques saules creux, où quelquefois ces oiseaux se rassemblent en nombre*: ils vont souvent boire, et retournent promptement à leur domicile commun. Quoique familiers, peu défians et faciles à se laisser approcher, ils sont néanmoins difficiles à prendre; leur petitesse, ainsi que leur prestesse, les fait presque toujours échapper à l'œil et à la serre de leurs ennemis.

Au printemps, le troglodyte demeure dans les bois, où il fait son nid près de terre sur quelques branchages épais, ou même sur le gazon, quelquefois sous un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau, quelquefois aussi sous le toit de chaume d'une cabane isolée dans un lieu sauvage, et jusque sur la loge des charbonniers et des

* Un chasseur nous assure en avoir trouvé plus de vingt réunis dans le même trou.

sabotiers qui travaillent dans les bois. Il amasse pour cela beaucoup de mousse, et le nid en est à l'extérieur entièrement composé ; mais en dedans il est proprement garni de plumes. Ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des dénicheurs ; car il ne paroît être qu'un tas de mousse jetée au hasard. Il n'a qu'une petite entrée fort étroite, pratiquée au côté. L'oiseau y pond neuf à dix petits œufs blanc terne, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout. Il les abandonne s'il apperçoit qu'on les ait découverts. Les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler, et on les voit courir comme de petits rats dans les buissons. Quelquefois les mulots s'emparent du nid, soit que l'oiseau l'ait abandonné, soit que ces nouveaux hôtes soient des ennemis qui l'en aient chassé en détruisant sa couvée. Nous n'avons pas observé qu'il en fasse une seconde au mois d'août dans nos contrées, comme le dit Albert dans Aldrovande, et comme Olina l'assure de l'Italie, en ajoutant

qu'on en voit une grande quantité à Rome et aux environs. Ce même auteur donne la manière de l'élever, pris dans le nid ; ce qui pourtant réussit peu, comme l'observe Belon : cet oiseau est trop délicat. Nous avons remarqué qu'il se plaît dans la compagnie des rouges-gorges ; du moins on le voit venir avec ces oiseaux à la pipée. Il approche en faisant un petit cri, *tirit, tirit,* d'un son plus grave que son chant, mais également sonore de timbre. Il est si peu défiant et si curieux, qu'il pénètre à travers la feuillée jusque dans la loge du pipeur. Il voltige et chante dans les bois jusqu'à la nuit serrée, et c'est un des derniers oiseaux, avec le rouge-gorge et le merle, qu'on y entende après le coucher du soleil ; il est aussi un des premiers éveillés le matin : cependant ce n'est pas pour le plaisir de la société ; car il aime à se tenir seul, hors le temps des amours ; et les mâles en été se poursuivent et se chassent avec vivacité.

L'espèce en est assez répandue en Europe ; Belon dit qu'il est connu par-tout,

Cependant s'il résiste à nos hivers, ceux du Nord sont trop rigoureux pour son tempérament. Linnæus témoigne qu'il est peu commun en Suède. Au reste, les noms qu'on lui donne en différens pays, suffiroient pour le faire reconnoître. Frisch l'appelle *roitelet de haies d'hiver*; Schwenckfeld, *roitelet de neige*. Dans quelques unes de nos provinces, on le nomme *roi de froidure*. Un de ses noms allemands signifie qu'il se glisse dans les branchages; c'est aussi ce que désigne le nom de *dikesmouler* qu'on lui donne en Angleterre, suivant Gesner, et celui de *perchiachagia* qu'il porte en Sicile. Dans l'Orléanois, on l'appelle *ratereau* ou *ratillon*, parce qu'il pénètre et court comme un petit rat dans les buissons. Enfin le nom de *bœuf* qu'il porte dans plusieurs provinces, lui est donné par antiphrase à cause de son extrême petitesse.

Cet oiseau de notre continent paroît avoir deux représentans dans l'autre : le *roitelet* ou *troglodyte de Buenos-Ayres*, donné dans nos planches enluminées, n°. 730, fig. 2; et le *troglodyte de la*

Louisiane, même planche, fig. 1. Le premier, avec la même grandeur et les mêmes couleurs, seulement un peu plus tranchées et plus distinctes, pourroit être regardé comme une variété de celui d'Europe. M. Commerson, qui l'a vu à Buenos-Ayres, ne dit rien autre chose de ses habitudes naturelles, sinon qu'on le voit sur l'une et l'autre rive du fleuve de la Plata, et qu'il entre de lui-même dans les vaisseaux pour y chasser aux mouches.

Le second est d'un tiers plus grand que le premier; il a la pointe et le ventre d'un fauve jaunâtre, une petite raie blanche derrière l'œil; le reste du plumage sur la tête, le dos, les ailes et la queue, de la même couleur, et madré de même que celui de notre troglodyte. Le P. Charlevoix loue le chant du troglodyte ou roitelet du Canada, qui probablement est le même que celui de la Louisiane.

LE ROITELET *.

C'est ici le vrai roitelet, comme l'a très-bien prouvé M. de Buffon. On auroit toujours dû l'appeler ainsi, et c'est par une espèce d'usurpation, fort ancienne à la vérité, que le troglodyte s'étoit approprié ce nom; mais enfin nous le rétablissons aujourd'hui dans ses droits. Son titre est évident; il est roi, puisque la Nature lui a donné une couronne, et le diminutif ne convient à aucun autre de nos oiseaux d'Europe autant qu'à celui-ci, puisqu'il est le plus petit de tous. Le roitelet est si petit, qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires; qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, et que lorsqu'on le lâche dans une chambre que l'on croit bien fermée, il disparoît au bout d'un certain temps, et se fond en

* Voyez les planches enluminées, n° 651, fig. 3, où cet oiseau est représenté sous les noms de *souci* et de *poul*.

quelque sorte, sans qu'on en puisse trouver la moindre trace ; il ne faut, pour le laisser passer, qu'une issue presque invisible. Lorsqu'il vient dans nos jardins, il se glisse subtilement dans les charmilles : et comment ne le perdroit-on pas bientôt de vue ? la plus petite feuille suffit pour le cacher. Si on veut se donner le plaisir de le tirer, le plomb le plus menu seroit trop fort ; on ne doit y employer que du sable très-fin, sur-tout si on se propose d'avoir sa dépouille bien conservée. Lorsqu'on est parvenu à le prendre, soit aux gluaux, soit avec le trébuchet des mésanges, ou bien avec un filet assez fin, on craint de trop presser dans ses doigts un oiseau si délicat ; mais comme il n'est pas moins vif, il est déja loin qu'on croit le tenir encore. Son cri aigu et perçant est celui de la sauterelle, qu'il ne surpasse pas de beaucoup en grosseur *. Aristote dit qu'il chante agréablement ; mais il y a toute apparence que ceux qui lui avoient

* Ce chant n'est pas fort harmonieux, si Gesner l'a bien entendu et bien rendu ; car il l'exprime ainsi, *zul, zil, zalp.*

fourni ce fait, avoient confondu notre roitelet avec le troglodyte, d'autant plus que, de son aveu, il y avoit dès-lors confusion de noms entre ces deux espèces. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont guère plus gros que des pois, dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousse et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc; elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charmilles de nos jardins, ou sur des pins à portée de nos maisons.

Les plus petits insectes font la nourriture ordinaire de ces très-petits oiseaux: l'été, ils les attrapent lestement en volant; l'hiver, ils les cherchent dans leurs retraites, où ils sont engourdis, demi-morts, et quelquefois morts tout-à-fait. Ils s'accommodent aussi de leur larve et de toutes sortes de vermisseaux. Ils sont si habiles à trouver et à saisir cette proie, et ils en sont si friands, qu'ils s'en gorgent quelquefois jusqu'à étouffer. Ils mangent pendant l'été de petites baies, de petites

graines, telles que celles du fenouil. Enfin on les voit aussi fouiller le terreau qui se trouve dans les vieux saules, et d'où ils savent apparemment tirer quelque parcelle de nourriture. Je n'ai jamais trouvé de petites pierres dans leur gésier.

Les roitelets se plaisent sur les chênes, les ormes, les pins élevés, les sapins, les genévriers, etc. On les voit en Silésie l'été comme l'hiver, et toujours dans les bois, dit Schwenckfeld; en Angleterre, dans les bois qui couvrent les montagnes; en Bavière, en Autriche, ils viennent l'hiver aux environs des villes, où ils trouvent des ressources contre la rigueur de la saison. On ajoute qu'ils volent par petites troupes, composées non seulement d'oiseaux de leur espèce, mais d'autres petits oiseaux qui ont le même genre de vie, tels que grimpereaux, torchepots, mésanges, etc. D'un autre côté, M. Salerne nous dit que, dans l'Orléanois, ils vont ordinairement deux à deux pendant l'hiver, et qu'ils se rappellent lorsqu'ils ont été séparés. Il faut donc qu'ils aient des habitudes différentes en diffé-

rens pays, et cela ne me paroît pas absolument impossible, parce que les habitudes sont relatives aux circonstances; mais il est encore moins impossible que les auteurs soient tombés dans quelque méprise. En Suisse, on n'est pas bien sûr qu'ils restent tout l'hiver : du moins on sait que, dans ce pays et en Angleterre, ils sont des derniers à disparoître. Il est certain qu'en France nous les voyons beaucoup plus l'automne et l'hiver que l'été, et qu'il y a plusieurs de nos provinces où ils ne nichent jamais ou presque jamais.

Ces petits oiseaux ont beaucoup d'activité et d'agilité; ils sont dans un mouvement presque continuel, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut comme les mésanges, furetant dans toutes les gerçures de l'écorce, en tirant le petit gibier qui leur convient, ou le guettant à la sortie. Pendant les froids, ils se tiennent volontiers sur les arbres toujours verds, dont

ils mangent la graine ; souvent même ils se perchent sur la cime de ces arbres [1] : mais il ne paroît pas que ce soit pour éviter l'homme ; car, en beaucoup d'autres occasions, ils se laissent approcher de très-près. L'automne ils sont gras, et leur chair est un fort bon manger, autant qu'un si petit morceau peut être bon. C'est alors qu'on en prend communément à la pipée, et il faut qu'on en prenne beaucoup aux environs de Nuremberg, puisque les marchés publics de cette ville en sont garnis.

Les roitelets sont répandus non seulement en Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie, et probablement jusqu'en Espagne, mais encore en Asie, jusqu'au Bengale, et même en Amérique, depuis les Antilles jusqu'au nord de la nouvelle Angleterre, suivant M. Edwards, pl. CCLIV [2];

[1] On en voit l'hiver sur les picéas et autres arbres toujours verds du Jardin du roi; mais ils n'y ont jamais niché.

[2] Sa carrière seroit encore bien plus étendue, s'il étoit vrai qu'on le trouvât dans les terres Magellaniques, comme il est dit dans les *Navigations*

d'où il suit que ces oiseaux, qui, à la vérité, fréquentent les contrées septentrionales, mais qui d'ailleurs ont le vol très-court, ont passé d'un continent à l'autre; et ce seul fait bien avéré, seroit un indice de la grande proximité des deux continens du côté du nord. Dans cette supposition, il faut convenir que le roitelet, si petit, si foible en apparence, et qui, dans la construction de son nid, prend tant de précautions contre le froid, est cependant très-fort non seulement contre le froid, mais contre toutes les températures excessives, puisqu'il se soutient dans des climats si différens.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son plumage, c'est sa belle couronne aurore, bordée de noir de chaque côté, laquelle il sait faire disparoître et cacher sous les autres plumes par le jeu des muscles de la tête; il a une raie blanche qui, passant au-dessus des yeux, entre

aux terres australes, tome II, page 38 : mais on n'est pas fondé à assurer que l'espèce de roitelet dont il est question dans ce passage, soit la même que celle de cet article.

la bordure noire de la couronne et un autre trait noir sur lequel l'œil est posé, donne plus de caractère à la physionomie; il a le reste du dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un jaune olivâtre; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; le tour du bec blanchâtre, donnant naissance à quelques moustaches noires; les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de jaune olivâtre; cette bordure interrompue vers le tiers de la penne par une tache noire dans la sixième, ainsi que dans les suivantes, jusqu'à la quinzième, plus ou moins; les couvertures moyennes et les grandes les plus voisines du corps, pareillement brunes, bordées de jaune olivâtre, et terminées de blanc sale, d'où résultent deux taches de cette dernière couleur sur chaque aile; les pennes de la queue gris brun, bordées d'olivâtre; le fond des plumes noirâtre, excepté sur la tête, à la naissance de la gorge et au bas des jambes; l'iris noisette, et les pieds jaunâtres. La femelle a la couronne d'un

jaune pâle, et toutes les couleurs du plumage plus foibles, comme c'est l'ordinaire.

Le roitelet de Pensilvanie, dont M. Edwards nous a donné la figure et la description, pl. CCLIV, ne diffère de celui-ci que par de légères nuances, et trop peu pour constituer, je ne dis pas une espèce, mais une simple variété. La plus grande différence est dans la couleur des pieds, qu'il a noirâtres.

M. Brisson dit que dans notre roitelet la première plume de chaque aile est extrêmement courte : mais ce n'est point une penne, elle n'en a pas la forme; elle n'est point implantée de même, et n'a pas le même usage : elle naît de l'extrémité d'une espèce de doigt qui termine l'os de l'aile, comme il naît une autre plume semblable à celle-ci d'une autre espèce de doigt qui se trouve à l'articulation suivante *.

* On peut appliquer cette remarque à beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, dont on a dit qu'ils avoient la première penne de l'aile extrêmement courte.

Le roitelet pèse de quatre-vingt-seize à cent vingt grains.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, cinq lignes, noir, ayant les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe, et la pièce inférieure un peu plus courte; chaque narine située près de la base du bec, et recouverte par une seule plume à barbes longues et roides, qui s'appliquent dessus; tarse, sept lignes et demie; doigt extérieur adhérent à celui du milieu par ses deux premières phalanges; ongle postérieur, presque double des autres; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires et les deux extérieures sont plus courtes que les autres, en sorte que la queue se partage en deux parties égales, l'une et l'autre étagées; dépasse les ailes de six lignes : le corps plumé n'a pas un pouce de long.

Langue cartilagineuse, terminée par de petits filets; œsophage, quinze lignes, se dilatant et formant une petite poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculeux, doublé d'une

membrane sans adhérence, et recouvert par le foie; tube intestinal, cinq pouces; une vésicule du fiel; point de *cœcum*.

VARIÉTÉS DU ROITELET.

I. Le *roitelet rubis*. Je ne puis m'empêcher de regarder cet oiseau de Pensilvanie comme une variété de grandeur dans l'espèce de notre roitelet. A la vérité, sa couronne est un peu différente, et dans sa forme, et dans sa couleur; elle est plus arrondie, d'un rouge plus franc, plus décidé, et dont l'éclat le dispute au rubis; de plus, elle n'est point bordée par une zone noire. Le roitelet rubis a en outre le dessous du corps d'un olivâtre plus foncé sur les parties antérieures, plus clair sur le croupion, sans aucun mélange de jaune; une teinte de cette dernière couleur sur la partie inférieure du corps, plus foncée sur la poitrine. Mais sa plus grande différence est celle de la taille, étant plus gros, plus pesant dans la raison de onze à huit. Quant au reste, ces deux oiseaux

se ressemblent à quelques nuances près; je veux dire dans ce que laissent voir des oiseaux morts et desséchés : car les mœurs, les allures, les habitudes naturelles du roitelet rubis, nous sont inconnues; et si jamais on découvre qu'elles sont les mêmes que celles de notre roitelet, c'est alors qu'il sera bien décidé que ces deux oiseaux sont de la même espèce.

Dans la race du roitelet rubis, la couronne appartient aux mâles exclusivement, et l'on en chercheroit en vain quelque vestige sur la tête de la femelle: mais elle a d'ailleurs à peu près le même plumage que son mâle; et de plus elle est exactement de même poids.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes et demie; vol, six pouces et demi; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six; queue, dix-huit, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ un demi-pouce.

On peut rapporter à cette variété l'individu que M. Lebeau a trouvé à la Louisiane, et qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne cramoisie. A la

vérité, ses dimensions relatives sont un peu différentes, mais point assez, ce me semble, pour constituer une nouvelle variété, et d'autant moins que, dans tout le reste, ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, et que tous deux appartiennent au même climat.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, six lignes; queue, vingt-une lignes, dépassant les ailes de huit à neuf lignes.

II. Le *roitelet à tête rouge.* C'est celui que le voyageur Kolbe a vu au cap de Bonne-Espérance; et quoique ce voyageur ne l'ait pas décrit assez complétement, néanmoins il en a assez dit pour qu'on puisse le regarder, 1°. comme une variété de climat, puisqu'il appartient à l'extrémité méridionale de l'Afrique; 2°. comme une variété de grandeur, puisque, suivant Kolbe, il surpasse en grosseur notre mésange bleue, qui surpasse elle-même notre roitelet; 3°. comme une variété de plumage, puisqu'il a les ailes noires et les pieds rougeâtres, en quoi il diffère sensiblement de notre roitelet.

III. C'est ici, ce me semble, la place de cet oiseau envoyé de Groenland à M. Muller, sous le nom de *mésange grise couronnée d'écarlate*, et dont il ne dit que deux mots.

LE ROITELET-MÉSANGE *.

CETTE espèce, qui est de Cayenne, fait la nuance par son bec court entre le roitelet et les mésanges. Elle est encore plus petite que notre roitelet : elle se trouve dans l'Amérique chaude; en quoi elle diffère de notre roitelet, qui se plaît dans des climats plus tempérés, et qui même n'y paroît qu'en hiver. Le roitelet-mésange se tient sur les arbrisseaux, dans les savanes non noyées, et par conséquent assez près des habitations. Il a une couronne jonquille sur la tête, mais placée plus en arrière que dans le roitelet d'Europe; le reste de la tête d'un brun verdâtre; le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue, verdâtres; les pennes latérales, les couvertures supé-

* Voyez les planches enluminées, n° 708, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *mésange huppée de Cayenne*.

rieures des ailes et leurs pennes moyennes, brunes, bordées de verdâtre, et les grandes brunes sans aucune bordure; la gorge et le devant du cou cendré clair; la poitrine et le ventre verdâtres; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les flancs, d'un jaune foible.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, quatre lignes (il paroît à l'œil beaucoup plus court que celui de notre roitelet); tarse, six lignes, noir; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de dix lignes.

LES MÉSANGES *.

QUOIQU'ALDROVANDE ait appliqué particulièrement au roitelet le nom de *parra*, je crois que Pline s'en est servi pour désigner en général nos mésanges, et qu'il regardoit ce genre comme une branche de la famille des pics, famille beaucoup plus étendue, selon lui, qu'elle ne l'est selon les naturalistes modernes. Voici mes preuves.

1°. Pline dit que les pics sont les seuls oiseaux qui fassent leur nid dans des trous d'arbre, et l'on sait que plusieurs espèces de mésanges ont aussi cette habitude.

* *Parus, parix, mesanga;* dans quelques cantons d'Italie, *parula;* en d'autres, *parizola, patascio, parruza, zinzin, orbesina, sparuoczolo;* en allemand, *mayss, mayse, meysslin;* en anglois, *titmouse* (peut-être, dit Ray, parce que ces oiseaux nichent dans des trous de muraille comme les souris); vulgairement en Bourgogne, *quinqueneres, pique-mouches;* en Provence, *serre fine.*

2°. Tout ce qu'il dit de certains pics qui grimpent sur les arbres comme les chats, qui s'accrochent la tête en bas, qui cherchent leur nourriture sous l'écorce, qui la frappent à coups de bec, etc. convient aux mésanges comme aux pics.

3°. Ce qu'il dit de certains autres pics qui suspendoient leur nid à l'extrémité des jeunes branches, en sorte qu'aucun quadrupède n'en pouvoit approcher, ne peut convenir qu'à certaines espèces de mésanges, telles que le remiz et la penduline, et point du tout aux pics proprement dits.

4°. Il est difficile de supposer que Pline n'eût jamais entendu parler du remiz et de la penduline qui suspendent leur nid, puisque l'un des deux au moins nichoit en Italie, comme nous le verrons dans la suite, et il n'est pas moins difficile de supposer que, connoissant ce nid singulier, il n'en ait point parlé dans son *Histoire naturelle*. Or le passage ci-dessus est le seul de son *Histoire naturelle* qui puisse s'y appliquer; donc ce passage ne peut s'entendre que des mésanges, con-

sidérées comme étant de la famille des pics.

De plus, cette branche de la famille des pics avoit la dénomination particulière de *parra* : car, dans le genre des *parræ*, dit Pline, il y en a qui construisent leur nid en boule, et fermé avec tant de soin, qu'à peine on en peut découvrir l'entrée ; ce qui convient au troglodyte, oiseau qu'on a confondu quelquefois avec le roitelet et les mésanges ; et il y en a une autre espèce qui le fait de même en y employant le chanvre ou le lin, ce qui convient à la mésange à longue queue. Puis donc que ce nom de *parræ* étoit le nom d'un genre qui embrassoit plusieurs espèces, et que ce qui est connu de plusieurs de ces espèces convient à nos mésanges, il s'ensuit que ce genre ne peut être que celui des mésanges ; et cela est d'autant plus vraisemblable, que le nom d'*argatilis* donné par Pline à l'une de ces espèces, a tant de rapport avec le nom grec *αἰγιθαλὸς*, donné par Aristote aux mésanges, qu'on ne peut s'empêcher de le regarder comme le même mot, un

peu défiguré par les copistes, d'autant plus que Pline ne parle point ailleurs de l'αἰγιθαλος, quoiqu'il connût très-bien les ouvrages d'Aristote, et quoiqu'il les eût consultés expressément en composant son dixième livre, qui roule sur les oiseaux. Ajoutez à cela que le nom d'*argatilis* n'a été appliqué par les auteurs à aucun oiseau, que je sache, autre que celui dont il est ici question, et qui, par toutes les raisons ci-dessus, semble ne pouvoir être qu'une mésange.

Quelques uns ont confondu les mésanges avec les guêpiers, parce que, comme les guêpiers, elles sont *apivores*, c'est-à-dire, qu'elles mangent les abeilles. On les a confondues encore avec les tette-chèvres, à cause de la ressemblance des noms grecs αἰγιθαλὸς, αἰγοθηλας; mais Gesner soupçonne à ces deux noms si ressemblans une étymologie toute différente; d'ailleurs les mésanges n'ont jamais été ni pu être accusées de téter les chèvres.

Tous les oiseaux de cette famille sont foibles en apparence, parce qu'ils sont très-petits; mais ils sont en même temps

vifs, agissans et courageux : on les voit sans cesse en mouvement ; sans cesse ils voltigent d'arbre en arbre ; ils sautent de branche en branche ; ils grimpent sur l'écorce ; ils gravissent contre les murailles ; ils s'accrochent, se suspendent de toutes les manières, souvent même la tête en bas, afin de pouvoir fouiller dans toutes les petites fentes, et y chercher les vers, les insectes ou leurs œufs. Ils vivent aussi de graines : mais au lieu de les casser dans leur bec, comme font les linottes et les chardonnerets, presque toutes les mésanges les tiennent assujetties sous leurs petites serres, et les percent à coups de bec ; elles percent de même les noisettes, les amandes *, etc. Si on leur suspend une noix au bout d'un fil, elles s'accrocheront à cette noix et en suivront les oscillations ou balancemens, sans lâcher prise, sans cesser de la becqueter.

* Comme cet exercice est un peu rude, et qu'à la longue il les rend aveugles, selon M. Frisch, on recommande d'écraser les noisettes, le chènevis, en un mot tout ce qui est dur, avant de le leur donner.

On a remarqué qu'elles ont les muscles du cou très-robustes, et le crâne très-épais; ce qui explique une partie de leurs manœuvres : mais, pour les expliquer toutes, il faut supposer qu'elles ont aussi beaucoup de force dans les muscles des pieds et des doigts.

La plupart des mésanges d'Europe se trouvent dans nos climats en toute saison, mais jamais en aussi grand nombre que sur la fin de l'automne, temps où celles qui se tiennent l'été dans les bois ou sur les montagnes [1], en sont chassées par le froid, les neiges, et sont forcées de venir chercher leur subsistance dans les plaines cultivées et à portée des lieux habités [2]. Durant la mauvaise saison, et même au commencement du printemps,

[1] La mésange à longue queue, selon Aristote, la charbonnière, la petite bleue, la noire et la huppée, selon les modernes.

[2] Les uns prétendent qu'elles se retirent alors dans les sapinières; d'autres assurent qu'elles ne font que passer dans les pays où elles trouvent de la neige, et qu'elles se portent vers le Midi. Ce dernier avis me paroît le plus probable.

elles vivent de quelques graines sèches, de quelques dépouilles d'insectes qu'elles trouvent en furetant sur les arbres ; elles pincent aussi les boutons naissans, et s'accommodent des œufs de chenilles, notamment de ceux que l'on voit autour des petites branches, rangés comme une suite d'anneaux ou de tours de spirale : enfin elles cherchent dans la campagne de petits oiseaux morts ; et si elles en trouvent de vivans affoiblis par la maladie, embarrassés dans les piéges, en un mot sur qui elles aient de l'avantage, fussent-ils de leur espèce, elles leur percent le crâne et se nourrissent de leur cervelle : et cette cruauté n'est pas toujours justifiée par le besoin, puisqu'elles se la permettent lors même qu'elle leur est inutile ; par exemple, dans une volière où elles ont en abondance la nourriture qui leur convient. Pendant l'été, elles mangent, outre les amandes, les noix, les insectes, etc., toutes sortes de noyaux, des châtaignes, de la faîne, des figues, du chènevis, du panis et autres

menues graines *. On a remarqué que celles que l'on tient en cage sont avides de sang, de viande gâtée, de graisse rance et de suif fondu, ou plutôt brûlé par la flamme de la chandelle ; il semble que leur goût se déprave dans l'état de domesticité.

En général, toutes les mésanges, quoiqu'un peu féroces, aiment la société de leurs semblables, et vont par troupes plus ou moins nombreuses. Lorsqu'elles ont été séparées par quelque accident, elles se rappellent mutuellement et sont bientôt réunies ; cependant elles semblent craindre de s'approcher de trop près : sans doute que, jugeant des dispositions de leurs semblables par les leurs propres, elles sentent qu'elles ne doivent pas s'y fier ; telle est la société des méchans. Elles se livrent avec moins de défiance à des unions plus intimes qui se renouvellent chaque année au printemps, et dont le

* Quelques uns prétendent que les mésanges ne digèrent ni la navette ni le millet, fussent-ils ramollis par la cuisson. Cependant M. le vicomte de Querhoent, qui a élevé de ces oiseaux, assure qu'il ne les nourrissoit qu'avec du chènevis et du mil.

produit est considérable ; car c'est le propre des mésanges d'être plus fécondes qu'aucun autre genre d'oiseaux *, et plus qu'en raison de leur petite taille. On seroit porté à croire qu'il entre dans leur organisation une plus grande quantité de matière vivante, et que l'on doit attribuer à cette surabondance de vie leur grande fécondité, comme aussi leur activité, leur force et leur courage. Aucun autre oiseau n'attaque la chouette plus hardiment ; elles s'élancent toujours les premières, et cherchent à lui crever les yeux. Leur action est accompagnée d'un renflement de plumes, d'une succession rapide d'attitudes violentes et de mouvemens précipités, qui expriment avec énergie leur acharnement et leur petite fureur. Lorsqu'elles se sentent prises, elles mordent vivement les doigts de l'oiseleur, les frappent à coups de bec redoublés, et rappellent à grands cris les oiseaux de leur espèce, qui accourent en

* Cela est si connu en Angleterre, qu'il a passé en usage de donner le nom de *mésange* à toute femme qui est à la fois très-petite et très-féconde.

foule, se prennent à leur tour, et en font venir d'autres qui se prendront de même. Aussi M. Lottinger assure-t-il que, sur les montagnes de Lorraine, lorsque le temps est favorable, c'est-à-dire, par le brouillard, il ne faut qu'un appeau, une petite loge et un bâton fendu, pour en prendre quarante ou cinquante douzaines dans une matinée [1]. On les prend encore en grand nombre, soit au trébuchet [2], soit au petit filet d'alouettes,

[1] Selon M. Frisch, on n'en prend qu'une centaine dans un jour, à une certaine chasse qu'on appelle, aux environs de Nuremberg, *la grande chasse aux trébuchets*. Elle se fait par le moyen d'une loge triangulaire, établie sur trois grands sapins qui servent de colonnes : chaque face de cette loge est percée d'une espèce de fenêtre, sur laquelle on pose un trébuchet; chaque fenêtre a le sien, chaque trébuchet a sa chanterelle, et l'oiseleur est au centre, ayant l'œil sur le tout, et rappelant lui-même avec un appeau qui se fait entendre de loin. (*Frisch*, tome Ier, class. II, div. 1ere.)

Cet auteur ajoute que l'on ne prend guère de mésanges huppées et de mésanges à longue queue dans les trébuchets.

[2] Il y a des trébuchets en cage, et ceux faits

soit au lacet, ou au collet, ou aux gluaux, ou avec la reginglette, ou même en les enivrant, comme faisoient les anciens, avec de la farine délayée dans du vin [1]. Voilà bien des moyens de destruction employés contre de petits oiseaux, et presque tous employés avec succès. La raison est que ceux qui élèvent des abeilles ont grand intérêt à détruire les mésanges, parce qu'elles font une grande consommation de ces insectes utiles, surtout quand elles ont des petits [2] : et d'ailleurs elles ont trop de vivacité pour ne pas donner dans tous les piéges, sur-

avec le sureau et les deux tuiles appuyées l'une contre l'autre, un épi entre deux, la claie, la brandonnée, etc.

[1] Cette pâtée leur donne des étourdissemens ; elles tombent, se débattent, font effort pour s'envoler, retombent encore, et amusent les spectateurs par la variété bizarre de leurs mouvemens et de leurs attitudes.

[2] D'autres disent que c'est l'hiver qu'elles en détruisent le plus, parce que les abeilles étant alors moins vives, elles redoutent moins leur aiguillon, et les attrapent plus facilement en volant.

tout au temps de leur arrivée; car elles sont alors très-peu sauvages. Elles se tiennent dans les buissons, voltigent autour des grands chemins et se laissent approcher; mais bientôt elles acquièrent de l'expérience et deviennent un peu plus défiantes.

Elles pondent jusqu'à dix-huit ou vingt œufs, plus ou moins : les unes dans des trous d'arbre, se servant de leur bec pour arrondir, lisser, façonner ces trous à l'intérieur, et leur donner une forme convenable à leur destination; les autres dans des nids en boule, et d'un volume très-disproportionné à la taille d'un si petit oiseau. Il semble qu'elles aient compté leurs œufs avant de les pondre; il semble aussi qu'elles aient une tendresse anticipée pour les petits qui en doivent éclore : cela paroît aux précautions affectionnées qu'elles prennent dans la construction du nid, à l'attention prévoyante qu'ont certaines espèces de le suspendre au bout d'une branche, au choix recherché des matériaux qu'elles y emploient, tels qu'herbes menues, petites racines, mousse, fil,

crin, laine, coton, plumes, duvet, etc. Elles viennent à bout de procurer la subsistance à leur nombreuse famille ; ce qui suppose non seulement un zèle, une activité infatigables, mais beaucoup d'adresse et d'habileté dans leur chasse : souvent on les voit revenir au nid ayant des chenilles dans le bec. Si d'autres oiseaux attaquent leur géniture, elles la défendent avec intrépidité, fondent sur l'ennemi, et, à force de courage, font respecter la foiblesse.

Toutes les mésanges du pays ont des marques blanches autour des yeux ; le doigt extérieur uni par sa base au doigt du milieu, et celui-ci de très-peu plus long que le doigt postérieur ; la langue comme tronquée et terminée par des filets : presque toutes sont très-fournies de plumes sous le croupion ; toutes, excepté la bleue, ont la tête noire ou marquée de noir ; toutes, excepté celle à longue queue, ont les pieds de couleur plombée. Mais ce qui caractérise plus particulièrement les oiseaux de cette famille, c'est leur bec, qui n'est point en

alène, comme l'ont dit quelques méthodistes, mais en cône court, un peu applati par les côtés; en un mot, plus fort et plus court que celui des fauvettes, et souvent ombragé par les plumes du front qui se relèvent et reviennent en avant: ce sont leurs narines recouvertes par d'autres plumes plus petites et immobiles: enfin ce sont sur-tout leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Il n'est pas inutile de remarquer que les mésanges ont quelques traits de conformité avec les corbeaux, les pics et même les pies-grièches, dans la force relative de leur bec et de leurs petites serres, dans les moustaches qu'elles ont autour du bec, dans leur appétit pour la chair, dans leur manière de déchirer leurs alimens en morceaux pour les manger, et même, dit-on, dans leurs cris et dans leur manière de voler: mais on ne doit point pour cela les rapporter au même genre, comme a fait M. Kramer; il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur ces oiseaux, il ne faut que les voir grimper sur les arbres, examiner leur forme extérieure, leurs proportions, et

réfléchir sur leur prodigieuse fécondité, pour se convaincre qu'une mésange n'est rien moins qu'un corbeau. D'ailleurs, quoique les mésanges se battent et s'entre-dévorent quelquefois, sur-tout certaines espèces qui ont l'une pour l'autre une antipathie marquée *, elles vivent aussi quelquefois en bonne intelligence entre elles et même avec des oiseaux d'une autre espèce; et l'on peut dire qu'elles ne sont pas essentiellement cruelles, comme les pies-grièches, mais seulement par accès et dans certaines circonstances, qui ne sont pas toutes bien connues. J'en ai vu qui, bien loin d'abuser de leur force, le pouvant faire sans aucun risque, se sont montrées capables de la sensibilité et de l'intérêt que la foiblesse devroit toujours inspirer au plus fort. Ayant mis

* Telles sont la charbonnière et la nonnette cendrée. Voyez *Journal de physique*, août 1776. On y dit encore que si l'on met successivement plusieurs mésanges dans une même cage, la première domiciliée se jette sur les nouvelles venues, leur fait la loi, et si elle peut en venir à bout, les tue et leur mange la cervelle.

dans la cage où étoit une mésange bleue, deux petites mésanges noires, prises dans le nid, la bleue les adopta pour ses enfans, leur tint lieu d'une mère tendre, et partagea avec eux sa nourriture ordinaire, ayant grand soin de leur casser elle-même les graines trop dures qui s'y trouvoient mêlées : je doute fort qu'une pie-grièche eût fait cette bonne action.

Ces oiseaux sont répandus dans tout l'ancien continent, depuis le Danemarck et la Suède, jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe en a vu, dit-il, six espèces entre autres, savoir, la charbonnière, la nonnette cendrée, la bleue, celle à tête noire, celle à longue queue, et le roitelet qu'il a pris pour une mésange; « tous oiseaux chantant joliment, selon « ce voyageur, et, comme les serins de « Canarie, se mêlant avec ces oiseaux, « et formant avec eux de magnifiques « concerts sauvages * ». Nos connoisseurs

* Voyez la *Description du cap de Bonne-Espérance*, part. III, chap. 19, page 165. J'avoue que j'ai peu de confiance à cette observation, où Kolbe, au lieu de dire ce qu'il a vu, semble copier

prétendent qu'elles chantent aussi très-bien en Europe; ce qu'il faut entendre de leur chant de printemps, je veux dire de leur chant d'amour, et non de ce cri désagréable et rauque qu'elles conservent toute l'année, et qui leur a fait donner, à ce que l'on prétend, le nom de *serrurier*[1]. Les mêmes connoisseurs ajoutent qu'elles sont capables d'apprendre à siffler des airs; que les jeunes, prises un peu grandes, réussissent beaucoup mieux que celles qu'on élève à la brochette[2], qu'elles se familiarisent promptement, et qu'elles

ce qu'il a lu dans les naturalistes, se permettant seulement de dire que les mésanges chantent comme les serins, au lieu que, suivant les auteurs, elles chantent plutôt comme les pinsons.

[1] Je ne suis point de l'avis des auteurs sur ce point; car le nom de *serrurier* ayant été donné aux pics, non à cause de leur cri, mais parce qu'ils ont coutume de frapper les arbres de leur bec, il me paroît raisonnable de croire que c'est parce que les mésanges ont la même habitude, qu'on leur a aussi donné le même nom.

[2] Tout le monde s'accorde à dire que les petites mésanges, prises dans le nid, s'élèvent difficilement.

commencent à chanter au bout de dix ou douze jours : enfin ils disent que ces oiseaux sont fort sujets à la goutte, et ils recommandent de les tenir chaudement pendant l'hiver.

Presque toutes les mésanges font des amas et des provisions, soit dans l'état de liberté, soit dans la volière. M. le vicomte de Querhoent en a vu souvent plusieurs de celles à qui il avoit coupé les ailes, prendre dans leur bec trois ou quatre grains de panis avec un grain de chènevis *, et grimper d'une vîtesse singulière au haut de la tapisserie où elles avoient établi leur magasin : mais il est clair que cet instinct d'amasser, d'entasser les provisions, est un instinct d'avarice et non de prévoyance, du moins pour celles qui ont coutume de passer l'été sur les montagnes, et l'hiver dans les plaines. On a aussi remarqué qu'elles cherchent toujours des endroits obscurs pour se coucher; elles semblent vouloir percer les planches ou la muraille pour s'y prati-

* Frisch dit à peu près la même chose de la nonnette cendrée.

quer des retraites, toutefois à une certaine hauteur; car elles ne se posent guère à terre, et ne s'arrêtent jamais long-temps au bas de la cage. M. Hébert a observé quelques espèces qui passent la nuit dans des arbres creux : il les a vues plusieurs fois s'y jeter brusquement, après avoir regardé de tous côtés, et, pour ainsi dire, reconnu le terrain; et il a essayé inutilement de les faire sortir en introduisant un bâton dans les mêmes trous où il les avoit vues entrer : il pense qu'elles reviennent chaque jour au même gîte; et cela est d'autant plus vraisemblable, que ce gîte est aussi le magasin où elles resserrent leurs petites provisions. Au reste, tous ces oiseaux dorment assez profondément, et la tête sous l'aile, comme les autres. Leur chair est en général maigre, amère et sèche, et par conséquent un fort mauvais manger; cependant il paroît qu'il y a quelques exceptions à faire *.

* Gesner dit qu'on en mange en Suisse; mais il avoue que ce n'est rien moins qu'un bon morceau : le seul Schwenckfeld est d'avis que c'est une

Les plus grandes de toutes les mésanges sont, parmi les espèces d'Europe, la charbonnière et la moustache; et parmi les étrangères, la mésange bleue des Indes, et la huppée de la Caroline : chacune d'elles pèse environ une once. Les plus petites de toutes sont la mésange à tête noire, celle à longue queue, la nonnette cendrée, la penduline et la mésange à gorge jaune, lesquelles ne pèsent chacune que deux à trois gros.

Nous commencerons l'histoire particulière des différentes espèces par celles qui se trouvent en Europe, ayant soin d'indiquer les propriétés caractéristiques de chacune; après quoi nous passerons aux espèces étrangères ; nous tâcherons de démêler, parmi les espèces européennes, celles avec qui chacune de ces étrangères aura plus de rapports : nous renverrons les fausses mésanges (j'appelle ainsi les oiseaux qu'on a mal-à-propos rapportés à cette classe), nous les renverrons, dis-je, dans les classes auxquelles ils nous

viande qui n'est ni de mauvais goût ni de mauvais suc, en automne et en hiver.

ont paru tenir de plus près ; par exemple, la quinzième mésange de M. Brisson aux figuiers, la dix-septième aux roitelets, etc. ; enfin nous tâcherons de rapporter à leur véritable espèce de simples variétés dont on a fait mal-à-propos autant d'espèces séparées.

LA CHARBONNIÈRE[1],

OU

GROSSE MÉSANGE[2].

« Je ne sais pourquoi Belon s'est persuadé « que cette espèce ne se pendoit pas tant « aux branches que les autres »; car j'ai eu occasion d'observer un individu qui se pendoit sans cesse aux bâtons de la partie supérieure de sa cage, et qui, étant devenu malade, s'accrocha à ces mêmes bâtons, la tête en bas, et resta dans cette

[1] Voyez les planches enluminées, n° 3, fig. 1.

[2] *Mezange, mésange, mezenge, mészenge, marenge, mésengère, musangere*, selon Cotgrave; en Provence, *bezenge, serrurier;* en Picardie, *mesingle* ou *mesengle;* en Savoie, *mayenche*, autrement *lardere;* en Sologne, *arderelle, arderolle, ardezelle;* ailleurs, *lardelles, larderelles*,



LA MÉSANGE CHARBONNIERE.

J. Pauquet S.



situation pendant toute sa maladie, jusqu'à sa mort inclusivement, et même après sa mort.

Je me suis aussi convaincu par moi-même que la charbonnière en cage perce quelquefois le crâne aux jeunes oiseaux qu'on lui présente, et qu'elle se repaît avidement de leur cervelle. M. Hébert s'est assuré du même fait à peu près, en mettant en expérience dans une cage un rouge-gorge avec huit ou dix charbonnières : l'expérience commença à neuf heures du matin ; à midi le rouge-gorge avoit le crâne percé, et les mésanges en avoient mangé toute la cervelle. D'un autre côté, j'ai vu un assez grand nombre de mésanges-charbonnières et autres,

et encore *patron des maréchaux*, selon moi, par la même raison qu'on a donné aux pics le nom de *serrurier;* en Poitou, Saintonge et Berry, *cendrille ;* en Bourbonnois, *croque-abeilles ;* ailleurs, *charbonnier, pinsonné, pinsonnière, mésange, nonnette, moinoton* ou *petit moine*.

Il ne faut pas confondre ce charbonnier-ci avec celui du Bugey, qui, comme on l'a dit plus haut, est un rossignol de muraille.

toutes prises à la pipée, lesquelles avoient vécu plus d'un an dans la même volière sans aucun acte d'hostilité ; et, dans le moment où j'écris, il existe une charbonnière vivant depuis six mois en bonne intelligence avec des chardonnerets et des tarins, quoique l'un des tarins ait été malade dans cet intervalle, et que, par son état d'affoiblissement, il lui ait offert plus d'une occasion facile de satisfaire sa voracité.

Les charbonnières se tiennent sur les montagnes et dans les plaines, sur les buissons, dans les taillis, dans les vergers et dans les grands bois ; cependant M. Lottinger m'assure qu'elles se plaisent davantage sur les montagnes. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il conserve toute l'année, et qu'il fait entendre surtout la veille des jours de pluie, ressemble au grincement d'une lime ou d'un verrou, et lui a valu, dit-on, le nom de *serrurier;* mais au printemps il prend une autre modulation, et devient si agréable et si varié, qu'on ne croiroit pas qu'il vînt du même oiseau. Frisch, M. Guys et

plusieurs autres, le comparent à celui du pinson *, et c'est peut-être la véritable étymologie du nom de *mésange-pinson*, donné à cette espèce. D'ailleurs Olina accorde la préférence à la charbonnière sur toutes les autres pour le talent de chanter et pour servir d'appeau : elle s'apprivoise aisément et si complétement, qu'elle vient manger dans la main, qu'elle s'accoutume, comme le chardonneret, au petit exercice de la galère, et, pour tout dire en un mot, qu'elle pond même en captivité.

Lorsque ces oiseaux sont dans leur état naturel, c'est-à-dire, libres, ils commencent

* On nourrit en cage cette mésange en certains pays, dit Aldrovande, à cause de son joli ramage, qu'elle fait entendre presque toute l'année : d'un autre côté, Turner dit que sa chanson du printemps est peu agréable, et que le reste de l'année elle est muette; elle dit, selon les uns, *titigu, titigu, titigu*, et au printemps, *stiti, stiti*, etc. En général, les auteurs font souvent de leurs observations particulières et locales autant d'axiomes universels, quelquefois même ils ne font que répéter ce qu'ils ont entendu dire à des gens peu instruits; et de là les contradictions.

de s'apparier dès les premiers jours de février : ils établissent leur nid dans un trou d'arbre ou de muraille *; mais ils sont long-temps appariés avant de travailler à le construire, et ils le composent de tout ce qu'ils peuvent trouver de plus doux et de plus mollet. La ponte est ordinairement de huit, dix et jusqu'à douze œufs blancs avec des taches rousses, principalement vers le gros bout. L'incubation ne passe pas douze jours : les petits nouvellement éclos restent plusieurs jours les yeux fermés; bientôt ils se couvrent d'un duvet rare et fin, qui tient au bout des plumes, et tombe à mesure que les plumes croissent ; ils prennent leur volée au bout de quinze jours ; et l'on a observé que leur accroissement étoit plus rapide quand la saison étoit pluvieuse ; une fois sortis du nid, ils n'y rentrent plus, mais se tiennent perchés sur les arbres voisins, se rappe-

* Sur-tout des murailles de maisons isolées et à portée des forêts; par exemple, de celles des charbonniers, d'où est venu, selon quelques uns, à cette mésange le nom de *charbonnière*.

lant sans cesse entre eux *; et ils restent ainsi attroupés jusqu'à la nouvelle saison, temps où ils se séparent deux à deux pour former de nouvelles familles. On trouve des petits dans les nids jusqu'à la fin du mois de juin; ce qui indique que les charbonnières font plusieurs pontes: quelques uns disent qu'elles en font trois; mais ne seroit-ce pas lorsqu'elles ont été troublées dans la première, qu'elles en entreprennent une seconde, etc.? Avant la première mue on distingue le mâle, parce qu'il est et plus gros et plus colérique. En moins de six mois tous ont pris leur entier accroissement, et quatre mois après la première mue ils sont en état de se reproduire. Suivant Olina, ces oiseaux ne vivent que cinq ans, et, selon d'autres, cet âge est celui où commencent les fluxions sur les yeux, la goutte, etc.; mais ils perdent leur activité sans perdre leur caractère dur qu'aigrissent encore

* C'est peut-être par un effet de cette habitude du premier âge que les mésanges accourent si vîte dès qu'elles entendent la voix de leurs semblables.

les souffrances. M. Linnæus dit qu'en Suède ils se tiennent sur les aunes, et que l'été ils sont fort communs en Espagne.

La charbonnière a sur la tête une espèce de capuchon d'un noir brillant et lustré, qui, devant et derrière, descend à moitié du cou, et a de chaque côté une grande tache blanche presque triangulaire; du bas de ce capuchon, par-devant, sort une bande noire, longue et étroite, qui parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue; celles-ci sont blanches, ainsi que le bas-ventre; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, est d'un jaune tendre; un verd d'olive règne sur le dessus du corps, mais cette couleur devient jaune et même blanche en s'approchant du bord inférieur du capuchon; elle s'obscurcit au contraire du côté opposé, et se change en un cendré bleu sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les deux premières pennes de l'aile sont d'un cendré

brun sans bordures ; le reste des grandes pennes sont bordées de cendré bleu, et les moyennes d'un verd d'olive, qui prend une teinte jaune sur les quatre dernières ; les ailes ont une raie transversale d'un blanc jaunâtre : tout ce qui paroît des pennes de la queue est d'un cendré bleuâtre, excepté la plus extérieure, qui est bordée de blanc, et la suivante, qui est terminée de la même couleur ; le fond des plumes noires est noir, celui des blanches est blanc, celui des jaunes est noirâtre, et celui des olivâtres est cendré. Cet oiseau pèse environ une once.

Longueur totale, six pouces ; bec, six lignes et demie, les deux pièces égales, la supérieure sans aucune échancrure ; tarse, neuf lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, huit pouces et demi ; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix-huit lignes.

La langue n'est point fixe et immobile, comme quelques uns l'ont cru ; l'oiseau la pousse en avant et l'élève parallè-

lement à elle-même avec une déclinaison suffisante à droite et à gauche, et par conséquent elle est capable de tous les mouvemens composés de ces trois principaux : elle est comme tronquée par le bout, et se termine par trois ou quatre filets. M. Frisch croit que la charbonnière s'en sert pour tâter les alimens avant de les manger.

Œsophage, deux pouces et demi, formant une petite poche glanduleuse avant de s'insérer dans le gésier, qui est musculeux et doublé d'une membrane ridée, sans adhérence ; j'y ai trouvé de petites graines noires, mais pas une seule petite pierre : intestins, six pouces quatre lignes ; deux vestiges de cœcum; une vésicule du fiel.

LA PETITE CHARBONNIÈRE.

Le nom de tête noire (*atricapilla, melancoryphos*) a été donné à plusieurs oiseaux, tels que la fauvette à tête noire, le bouvreuil, etc. : mais il paroît que la tête noire d'Aristote est une mésange ; car, suivant ce philosophe, elle pond un grand nombre d'œufs, jusqu'à dix-sept et même jusqu'à vingt-un ; et de plus elle a toutes les autres propriétés des mésanges, comme de nicher sur les arbres, de se nourrir d'insectes, d'avoir la langue tronquée, etc. Ce que le même auteur ajoute d'après un ouï-dire assez vague, et ce que Pline répète avec trop de confiance, savoir, que les œufs de cet oiseau sont toujours en nombre impair, tient un peu du roman et de cette superstition philosophique qui de tout temps supposa une certaine vertu dans les nombres, surtout dans les nombres impairs, et qui

leur attribua je ne sais quelle influence sur les phénomènes de la Nature.

La petite charbonnière diffère de la grande, non seulement par la taille et par son poids, qui est trois ou quatre fois moindre, mais encore par les couleurs du plumage, comme on pourra s'en assurer en comparant les descriptions. M. Frisch dit qu'en Allemagne elle se tient dans les forêts de sapins; mais en Suède c'est sur les aunes qu'elle se plaît, suivant M. Linnæus. Elle est la moins défiante de toutes les mésanges; car non seulement les jeunes accourent à la voix d'une autre mésange, non seulement elles se laissent tromper par l'appeau, mais les vieilles même qui ont été prises plusieurs fois, et qui ont eu le bonheur d'échapper, se reprennent encore et tout aussi facilement dans les mêmes piéges et par les mêmes ruses. Cependant ces oiseaux montrent autant ou plus d'intelligence que les autres dans plusieurs actions qui ont rapport à leur propre conservation ou à celle de la couvée; et comme d'ailleurs ils sont fort courageux, il semble

que c'est le courage qui détruit en eux le sentiment de la défiance comme celui de la crainte. S'ils se souviennent de s'être pris dans le filet, au gluau, ils se souviennent aussi qu'ils se sont échappés, et ils se sentent la force ou du moins l'espérance d'échapper encore.

Cette mésange habite les bois, sur-tout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verds, les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les arbres comme les autres mésanges, et c'est, après celle à longue queue, la plus petite de toutes; elle ne pèse que deux gros : du reste, mêmes allures, même genre de vie. Elle a une espèce de coqueluchon noir, terminé de blanc sur le derrière de la tête, et marqué sous les yeux de la même couleur; le dessus du corps cendré, le dessous blanc sale; deux taches blanches transversales sur les ailes; les pennes de la queue et des ailes cendré brun, bordées de gris; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, quatre lignes deux tiers;

tarse, sept lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous, les latéraux plus longs à proportion que dans la grosse charbonnière ; vol, six pouces trois quarts ; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix lignes.

M. Moehring a observé que, dans cette espèce, le bout de la langue n'est tronqué que sur les bords, de chacun desquels part un filet, et que la partie intermédiaire est entière et se relève presque verticalement.

VARIÉTÉS
DE LA PETITE CHARBONNIÈRE.

I. La *nonnette cendrée*[1]. Je sais que plusieurs naturalistes ont regardé cette espèce comme séparée de la précédente par un assez grand nombre de différences. Willughby dit qu'elle est plus grosse, qu'elle a la queue plus longue, moins de noir sous la gorge, le blanc du dessous du corps plus pur, et point du tout de cette dernière couleur sur l'occiput ni sur les ailes. Mais si l'on considère que la plupart de ces différences ne sont rien moins que constantes, notamment la tache blanche de l'occiput[2], quoiqu'elle soit comptée parmi les caractères spécifiques

[1] Voyez les planches enluminées, n° 3, fig. 3.

[2] Une petite charbonnière observée par les auteurs de la *Zoologie britannique*, n'avoit point cette tache; et M. Lottinger assure que si la non-

de la petite charbonnière ; si l'on considère que l'on a donné à toutes deux ce même nom de *charbonnière*, qui en effet leur convient également, et que celui de *mésange de marais*, donné assez généralement à la nonnette cendrée, peut aussi convenir à l'espèce précédente, puisqu'elle se plaît, dit M. Linnæus, sur les aunes, et que les aunes sont, comme on sait, des arbres aquatiques, croissant dans les endroits humides et marécageux ; enfin, si l'on considère les traits nombreux de conformité qui se trouvent entre ces deux espèces, même séjour, même taille, même envergure, mêmes couleurs distribuées à peu près de même, on sera porté à regarder la nonnette cendrée comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière. C'est le parti qu'ont pris avec raison les auteurs de la *Zoologie britannique*, et c'est celui auquel nous croyons devoir nous arrêter, toutefois en conservant les noms anciens, et

nette cendrée avoit cette tache de l'occiput, elle ne différeroit pas de la mésange à tête noire, qui est notre petite charbonnière.

nous contentant d'avertir que cette diversité de noms n'indique pas ici une différence d'espèces.

La nonnette cendrée se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles et aux chenilles, formant des provisions de chènevis lorsqu'elle trouve l'occasion, en prenant à la fois plusieurs grains dans son bec pour les porter au magasin, et les mangeant ensuite à loisir. C'est sans doute sa manière de manger qui l'oblige d'être prévoyante: il lui faut du temps, il lui faut un lieu commode et sûr pour percer chaque grain à coups de bec; et si elle n'avoit pas de provisions, elle seroit souvent exposée à souffrir la faim. Cette mésange se trouve en Suède et même en Norvége, dans les forêts qui bordent le Danube, en Lorraine, en Italie, etc. M. Salerne dit qu'on ne la connoît point dans l'Orléanois, ni aux environs de Paris, ni dans la Normandie. Elle se plaît sur les aunes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques, d'où

lui est venu son nom de *mésange de marais*. C'est un oiseau solitaire qui reste toute l'année, et que l'on nourrit difficilement en cage. On m'a apporté son nid, trouvé au milieu d'un petit bois en côteau, dans un pommier creux, assez près d'une rivière : ce nid consistoit en un peu de mousse déposée au fond du trou. Les petits, qui voloient déja, étoient un peu plus bruns que le père ; mais ils avoient les pieds d'un plombé plus clair : nulle échancrure sur les bords du bec, dont les deux pièces étoient bien égales. Ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que le gésier des petits étoit plus gros que celui des vieux, dans la raison de cinq à trois ; le tube intestinal étoit aussi plus long à proportion : mais les uns ni les autres n'avoient ni vésicule de fiel, ni le moindre vestige de cœcum. J'ai trouvé dans le gésier du père quelques débris d'insectes et un grain de terre sèche, et dans le gésier des jeunes plusieurs petites pierres.

La nonnette cendrée est un peu plus grosse que la petite charbonnière ; car

elle pèse environ trois gros. Je ne donnerai point la description de son plumage ; il suffit d'avoir indiqué ci-dessus les différences principales qui se trouvent entre ces deux oiseaux.

Longueur totale, quatre pouces un tiers ; bec, quatre lignes ; tarse, sept lignes ; vol, sept pouces ; queue, deux pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes de douze lignes.

M. Lebeau a rapporté de la Louisiane une mésange qui avoit beaucoup de rapport avec celle de cet article ; il ne manque à la parfaite ressemblance que la tache blanche de l'occiput et les deux traits de même couleur sur les ailes : ajoutez que la plaque noire de la gorge étoit plus grande, et en général les couleurs du plumage un peu plus foncées, excepté que, dans la femelle *, la tête étoit d'un gris roussâtre, à peu près comme le dessus du corps, mais cependant plus rembruni.

* Voyez les planches enluminées, n° 502, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *mésange à gorge noire*.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; tarse, sept à huit lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous ; queue, vingt-une lignes, un peu étagée (ce qui forme un nouveau trait de disparité), dépasse les ailes d'environ neuf lignes.

II. UNE autre mésange d'Amérique qui se rapproche beaucoup de la petite charbonnière, c'est la mésange à tête noire du Canada, elle est de la grosseur de la nonnette cendrée ; elle a à peu près les mêmes proportions et le même plumage ; la tête et la gorge noires ; le dessous du corps blanc ; le dessus cendré foncé, couleur qui va s'affoiblissant du côté du croupion, et qui, sur les couvertures supérieures de la queue, n'est plus qu'un blanc sale ; les deux pennes intermédiaires de cette même queue, cendrées comme le dos ; les latérales cendrées aussi, mais bordées de gris blanc ; celles des ailes brunes, bordées de ce même gris blanc ; leurs grandes couvertures supérieures brunes, bordées

de gris ; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, cinq lignes ; tarse, sept lignes et demie ; vol, sept pouces et demi ; queue, vingt-six lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'un pouce.

Comme les mésanges fréquentent les pays du Nord, il n'est pas surprenant que l'on trouve en Amérique des variétés appartenant à des espèces européennes.

III. Si la gorge blanche de Willughby est, non pas une fauvette, comme le croyoit cet auteur, mais une mésange, comme le pense M. Brisson, on seroit tenté de la rapporter à la nonnette cendrée, et conséquemment à la petite charbonnière. Elle a la tête d'un cendré foncé ; tout le dessus du corps d'un cendré roussâtre ; le dessous blanc, teinté de rouge dans le mâle, excepté toutefois la naissance de la gorge, qui est, dans quelques individus, d'un blanc pur, et qui, dans d'autres, a une teinte de cen-

dré, ainsi que le devant du cou et de la poitrine ; la première penne de l'aile bordée de blanc, les dernières de roux ; les pennes de la queue noires, bordées d'une couleur plus claire, excepté la plus extérieure, qui l'est de blanc, mais non pas dans tous les individus; le bec noir, jaune à l'intérieur ; la pièce inférieure blanchâtre dans quelques sujets ; les pieds tantôt d'un brun jaunâtre, tantôt de couleur plombée.

La gorge blanche se trouve l'été en Angleterre ; elle vient dans les jardins, vit d'insectes, fait son nid dans les buissons près de terre (et non dans des trous d'arbre comme nos mésanges), le garnit de crin en dedans, y pond cinq œufs de forme ordinaire, pointillés de noir sur un fond brun clair verdâtre. Elle est à peu près de la grosseur de la nonnette cendrée.

Longueur totale, de cinq pouces trois quarts à six pouces ; doigt postérieur le plus fort de tous ; les deux latéraux égaux entre eux, fort petits, et adhérens à celui du milieu, l'extérieur par sa première phalange, l'intérieur par une membrane,

ce qui est fort rare dans les oiseaux de ce genre ; vol, environ huit pouces ; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes un peu étagées, dépasse les ailes de seize à dix-sept lignes *.

IV. J'ai actuellement sous les yeux un individu envoyé de Savoie par M. le marquis de Piolenc, sous le nom de *grimpereau*, et qui doit se rapporter à la même espèce. Il a la tête variée de noir et de gris cendré ; tout le reste de la partie supérieure, compris les deux intermédiaires de la queue, de ce même gris ; la penne extérieure noirâtre à sa base, grise au bout, traversée dans sa partie moyenne par une tache blanche ; la penne suivante marquée de la même

* J'ai vu dans les cabinets un oiseau dont le plumage ressembloit singulièrement à celui de cette mésange, mais qui en différoit par ses proportions. Sa longueur totale étoit de cinq pouces et demi ; tarse, dix lignes ; queue, vingt-neuf lignes, dépassant les ailes d'un pouce seulement : mais le trait le plus marqué de dissemblance, c'étoit son bec long de sept lignes, épais de trois à sa base.

couleur, sur son côté intérieur seulement; la troisième aussi, mais plus près du bout et de manière que le blanc se resserre toujours, et que le noir s'étend d'autant plus ; il gagne encore davantage sur la quatrième et la cinquième penne, qui n'ont plus du tout de blanc, mais qui sont terminées de gris cendré comme les précédentes ; les pennes des ailes sont noirâtres, les moyennes bordées de gris cendré, les grandes de gris sale; chaque aile a une tache longitudinale, ou plutôt un trait blanc jaunâtre ; la gorge est blanche, ainsi que le bord antérieur de l'aile ; le devant du cou et toute la partie inférieure sont d'un roux clair; les couvertures inférieures des ailes les plus voisines du corps sont roussâtres, les suivantes noires, et les plus longues de toutes, blanches ; le bec supérieur est noir, excepté l'arête qui est blanchâtre, ainsi que le bec inférieur ; enfin les pieds sont d'un brun jaunâtre.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes et demie ; tarse, huit lignes; doigt postérieur aussi long et

plus gros que celui du milieu, et son ongle le plus fort de tous ; vol, sept pouces trois quarts ; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes un peu inégales et plus courtes dans le milieu, dépasse les ailes de dix lignes.

LA MÉSANGE BLEUE *.

Il est peu de petits oiseaux aussi connus que celui-ci, parce qu'il en est peu qui soient aussi communs, aussi faciles à prendre, et aussi remarquables par les couleurs de leur plumage ; le bleu domine sur la partie supérieure, le jaune sur l'inférieure ; le noir et le blanc paroissent distribués avec art pour séparer et relever ces couleurs, qui se multiplient encore en passant par différentes nuances. Une autre circonstance qui a pu contribuer à faire connoître la mésange bleue, mais en mauvaise part, c'est le dommage qu'elle cause dans nos jardins en pinçant les boutons des arbres fruitiers ; elle se sert même avec une singulière adresse de ses petites griffes pour

* Voyez les planches enluminées, n° 3, fig. 2.

détacher de sa branche le fruit tout formé, qu'elle porte ensuite à son magasin. Ce n'est pas toutefois son unique nourriture; car elle a les mêmes goûts que les autres mésanges, la même inclination pour la chair, et elle ronge si exactement celle des petits oiseaux dont elle peut venir à bout, que M. Klein propose de lui donner leur squelette à préparer [1]. Elle se distingue entre toutes les autres par son acharnement contre la chouette [2]. M. le vicomte de Querhoent a remarqué qu'elle ne perce pas toujours les grains de chènevis comme les autres mésanges, mais qu'elle les casse quelquefois dans son bec comme les serins et les linottes. Il ajoute qu'elle paroît plus avisée que

[1] Il conseille la précaution d'enlever auparavant la plus grande partie des chairs et de la cervelle de l'oiseau dont on veut avoir le squelette bien disséqué.

[2] Gesner prétend qu'étant plus petite, elle est aussi plus douce et moins méchante : mais il paroît que ce n'est qu'une conjecture fondée sur un raisonnement très-fautif, au lieu que ce que je dis est fondé sur l'observation.

les autres, en ce qu'elle se choisit pour l'hiver un gîte plus chaud et de plus difficile accès. Ce gîte n'est ordinairement qu'un arbre creux ou un trou de muraille ; mais on sait bien qu'il y a du choix à tout.

La femelle fait son nid dans ces mêmes trous, et n'y épargne pas les plumes : elle y pond au mois d'avril un grand nombre de petits œufs blancs ; j'en ai compté depuis huit jusqu'à dix-sept dans un même nid, d'autres en ont trouvé jusqu'à vingt-deux ; aussi passe-t-elle pour la plus féconde. On m'assure qu'elle ne fait qu'une seule couvée, à moins qu'on ne la trouve et qu'on ne l'oblige à renoncer ses œufs avant qu'elle les ait fait éclore ; et elle les renonce assez facilement, pour peu qu'on en casse un seul, le petit fût-il tout formé, et même pour peu qu'on y touche : mais lorsqu'une fois ils sont éclos, elle s'y attache davantage et les défend courageusement ; elle se défend elle-même, et souffle d'un air menaçant lorsqu'on l'inquiète dans sa prison. Le mâle paroît se reposer plus à son aise étant accroché

au plafond de sa cage, que dans toute autre situation. Outre son grincement désagréable, elle a un petit gazouillement foible, mais varié, et auquel on a bien voulu trouver quelque rapport avec celui du pinson.

M. Frisch prétend qu'elle meurt dès qu'elle est en cage, et que, par cette raison, l'on ne peut l'employer comme appelant; j'en ai vu cependant qui ont vécu plusieurs mois en captivité, et qui ne sont mortes que de gras-fondure.

Schwenckfeld nous apprend qu'en Silésie on voit cette mésange en toute saison dans les montagnes; chez nous, ce sont les bois où elle se plaît, sur-tout pendant l'été, et ensuite dans les vergers, les jardins, etc. M. Lottinger dit qu'elle voyage avec la charbonnière, mais que cette société est telle qu'elle peut être entre des animaux pétulans et cruels, c'est-à-dire, ni paisible, ni durable. On dit cependant que la femelle reste plus long-temps réunie que dans les autres espèces.

La mésange bleue est fort petite, puis-

qu'elle ne pèse que trois gros; mais Belon, Klein et le voyageur Kolbe, ne devoient pas la donner pour la plus petite des mésanges. La femelle l'est un peu plus que le mâle; elle a moins de bleu sur la tête, et ce bleu, ainsi que le jaune du dessous du corps, est moins vif : ce qui est blanc dans l'un et l'autre, est jaunâtre dans les petits qui commencent à voler; ce qui est bleu dans ceux-là, est brun cendré dans ceux-ci, et les pennes des ailes de ces derniers ont les mêmes dimensions relatives que dans les vieux.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie, les deux pièces égales et sans aucune échancrure; langue tronquée, terminée par plusieurs filets, dont quelques uns sont cassés pour l'ordinaire; tarse, six lignes et demie; pieds gros et trapus, dit Belon; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces; queue, vingt-cinq lignes, dépasse les ailes de douze; chacune de ses moitiés, composée de six pennes, est étagée. Les jeunes, en assez grand nombre, que j'ai disséqués sur la fin de mai, avoient

tous le gésier un peu plus petit que leur mère, mais le tube intestinal aussi long. Deux légers vestiges de cœcum, point de vésicule du fiel.

LA MOUSTACHE[1].

Quelques naturalistes ont donné à cet oiseau le nom de *barbue;* mais comme ce nom a été consacré spécialement à une autre famille d'oiseaux[2], j'ai cru devoir ne le point laisser à celle-ci, afin de prévenir toute confusion.

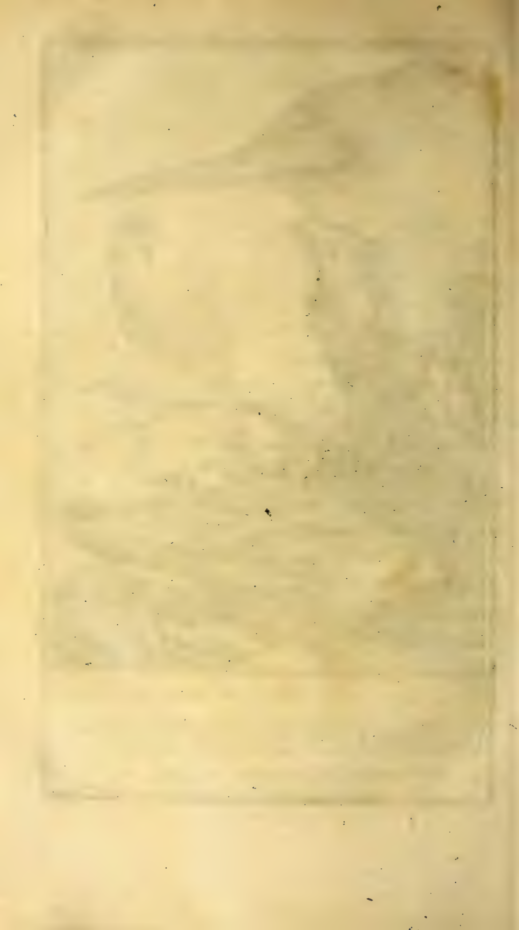
Je ne sais si cette mésange existe réellement aux Indes, comme le suppose la dénomination adoptée par M. Frisch; mais il paroît qu'elle est fort commune en Danemarck, et qu'elle commence à se faire voir en Angleterre. M. Edwards parle de plusieurs de ces oiseaux, mâles et femelles, qui avoient été tués aux environs de Londres, mais qui y étoient

[1] Voyez les planches enluminées, n° 618, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

[2] C'est le genre des barbus de M. Brisson (tome IV, page 91), oiseaux qui ont, comme notre coucou, deux doigts en avant et deux en arrière.



LA MOUSTACHE 1, *Mâle*, 2. *sa Femelle*



encore trop peu connus, dit cet auteur, pour avoir un nom dans le pays. Comme madame la comtesse d'Albemarle en avoit rapporté du Danemarck * une grande cage pleine, ce sont sans doute quelques uns de ces prisonniers échappés qui se seront multipliés en Angleterre, et qui y auront fondé une colonie nouvelle : mais d'où venoient ceux qu'Albin avoit ouï dire qu'on trouvoit dans les provinces d'Essex et de Lincoln, et toujours dans les endroits marécageux?

Il seroit à desirer que l'on connût plus exactement les mœurs de ces oiseaux; leur histoire pourroit être curieuse, du moins à juger par le peu qu'on en sait. On dit que lorsqu'ils reposent, le mâle a soin de couvrir sa compagne de ses ailes; et cette seule attention, si elle étoit bien constatée, en supposeroit beaucoup d'autres, et beaucoup de détails intéressans dans toute la suite des opérations qui ont rapport à la ponte.

* Je suis surpris que cet oiseau étant aussi commun en Danemarck, son nom ne se trouve point dans le *Zoologiæ Danicæ Prodromus* de M. Muller.

Le trait le plus caractérisé de la physionomie du mâle, c'est une plaque noire à peu près triangulaire qu'il a de chaque côté de la tête; la base de ce triangle renversé s'élève un peu au-dessus des yeux, et son sommet dirigé en en-bas tombe sur le cou à neuf ou dix lignes de la base. On a trouvé à ces deux plaques noires, dont les plumes sont assez longues, quelque rapport avec une moustache; et de là les noms qui ont été donnés dans tous les pays à cet oiseau. M. Frisch croit qu'il a de l'analogie avec le serin, et que les individus de ces deux espèces pourroient s'apparier avec succès; mais, ajoute-t-il, l'espèce moustache est trop rare pour que l'on puisse multiplier suffisamment les expériences qui seroient nécessaires pour décider la question. Cette opinion de M. Frisch ne peut subsister avec celle de MM. Edwards et Linnæus, qui trouvent à la moustache beaucoup d'affinité avec la pie-grièche : toutefois ces deux opinions, quoique contradictoires, ont un résultat commun; c'est que les trois observateurs ont vu le bec de la moustache

plus gros que ne l'est ordinairement celui des mésanges, et que par conséquent cet oiseau pourroit être renvoyé aux demi-fins. D'un autre côté, M. Lottinger m'assure qu'il niche dans des trous d'arbre, et qu'il va souvent de compagnie avec la mésange à longue queue; ce qui, joint à l'air de famille et à d'autres rapports dans la taille, la forme extérieure, la contenance, les habitudes, nous autorise à le laisser parmi les mésanges.

Le mâle a la tête d'un gris de perle; la gorge et le devant du cou d'un blanc argenté; la poitrine d'un blanc moins pur, teinté de gris dans quelques individus, de couleur de rose dans les autres; le reste du dessous du corps, roussâtre; les couvertures inférieures de la queue, noires; celles des ailes, d'un blanc jaunâtre; le dessus du corps, roux clair; le bord antérieur des ailes, blanc; les petites couvertures supérieures noirâtres, les grandes bordées de roux; les pennes moyennes de même, bordées intérieurement d'un roux plus clair; les grandes pennes bordées de blanc en dehors; celles de la

queue entièrement rousses, excepté la plus extérieure, qui est noirâtre à sa base, et d'un cendré roux vers son extrémité; l'iris orangé; le bec jaunâtre, et les pieds bruns.

Dans la femelle, il n'y a aucune teinte rouge sous le corps, ni plaques noires aux côtés de la tête; celle-ci est brune, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes latérales sont noirâtres, terminées de blanc. La femelle est aussi un peu plus petite que le mâle.

Longueur totale de ce dernier, six pouces un quart; bec, moins de six lignes; le supérieur un peu crochu, mais sans aucune échancrure, dit M. Edwards lui-même, ce qui ne ressemble guère à une pie-grièche; tarse, huit lignes et demie; vol, six pouces et demi; queue, trente-six lignes, composée de douze pennes étagées, en sorte que les deux extérieures n'ont que la moitié de la longueur des deux intermédiaires, dépasse les ailes de vingt-sept lignes.

LE REMIZ*.

M. Edwards soupçonne, page et pl. 55, que cette mésange, représentée dans l'ouvrage d'Albin, tome III, planche LVII, est la même que la mésange barbue, représentée tome 1er, planche XLVIII : mais ce soupçon me paroît démenti, 1°. par les figures mêmes citées, lesquelles sont différentes, et représentent chacune assez fidèlement l'oiseau dont le nom est en bas; 2°. par la taille, puisque, suivant Albin, la mésange barbue pèse plus de neuf gros, et qu'il fait le remiz égal à la mésange bleue, qui pèse trois gros seulement; 3°. par le plumage, et notamment par la bande noire qu'ont ces deux oiseaux de chaque côté de la tête, mais posée tout autrement dans l'un et dans l'autre;

* Voyez les planches enluminées, n° 618, fig. 3.

4°. enfin par la différence du climat, Albin assignant pour son séjour ordinaire, à la mésange barbue quelques provinces d'Angleterre, et au remiz l'Allemagne et l'Italie. D'après tout cela, MM. Kramer et Linnæus ne me semblent pas mieux fondés à soupçonner que ces deux mésanges ne diffèrent entre elles que par le sexe; et j'avoue que je n'apperçois pas non plus la grande affinité que M. Edwards et le même M. Linnæus ont cru voir entre ces deux oiseaux d'une part, et les pies-grièches de l'autre. A la vérité, ils ont, comme les pies-grièches, un bandeau noir sur les yeux, et le remiz sait ourdir, comme elles, les matériaux dont il compose son nid : mais ces matériaux ne sont pas les mêmes, ni la manière d'attacher le nid, non plus que le bec, les serres, la nourriture, la taille, les proportions, la force, les allures, etc. Suivant toute apparence, M. Edwards n'avoit point vu le remiz, non plus que les autres naturalistes qui ont adopté son avis : un seul coup d'œil sur le n° 618 de nos planches enluminées eût suffi pour les désabuser.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire des remiz, c'est l'art recherché qu'ils apportent à la construction de leur nid; ils y emploient ce duvet léger qui se trouve aux aigrettes des fleurs du saule, du peuplier, du tremble, du juncago, des chardons, des pissenlits, de l'herbe aux moucherons, de la masse d'eau *, etc. Ils savent entrelacer avec leur bec cette matière filamenteuse, et en former un tissu épais et serré, presque semblable à du drap : ils fortifient le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture, et font en quelque sorte la charpente du nid; ils garnissent le

* Comme les saules et les peupliers fleurissent avant la masse d'eau, les remiz emploient le duvet des fleurs de ces deux espèces d'arbres dans la construction du nid où ils font leur première ponte; et les nids travaillés avec ce duvet sont moins fermes, mais plus blancs que ceux où le duvet de la masse d'eau a été employé : c'est, dit-on, une manière assez sûre de distinguer une première ponte d'une seconde et d'une troisième. On trouve aussi de ces nids faits de *gramen* des marais, de poils de castor, de la matière cotonneuse des chardons, etc.

dedans du même duvet non ouvré [1], pour que leurs petits y soient mollement : ils le ferment par en haut, afin qu'ils y soient chaudement, et ils le suspendent avec du chanvre, de l'ortie, etc. à la bifurcation d'une petite branche mobile, donnant sur une eau courante, pour qu'ils soient bercés plus doucement par la liante élasticité de la branche; pour qu'ils se trouvent dans l'abondance, les insectes aquatiques étant leur principale nourriture [2]; enfin, pour qu'ils soient en sûreté contre les rats, les lézards, les couleuvres et autres ennemis rampans, qui sont toujours les plus dangereux : et ce qui semble prouver que ces intentions ne sont pas ici prêtées gratuitement à ces oiseaux, c'est qu'ils sont rusés de leur naturel, et si rusés, que, suivant MM. Monti et Titius,

[1] Quelquefois ce duvet, cette matière cotonneuse est pelotonnée en petits globules, qui ne rendent pas l'intérieur du nid moins mollet ni moins doux.

[2] M. Monti a trouvé dans l'estomac de ces oiseaux des insectes extrêmement broyés, et n'y a trouvé que cela.

l'on n'en prend jamais dans les piéges [1], de même qu'on l'a remarqué des carouges, des cassiques du nouveau monde, des gros-becs d'Abissinie et autres oiseaux qui suspendent aussi leurs nids au bout d'une branche. Celui du remiz ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une cornemuse applatie, etc. [2]: il a son entrée dans le flanc, pres-

[1] On les surprend quelquefois dans le nid, ajoute Titius, au coucher du soleil, ou lorsque le temps est nébuleux et chargé de brouillards.

[2] Cajetan Monti en a fait dessiner un, et Daniel Titius, deux : ces trois nids diffèrent non seulement entre eux, mais de celui qu'a fait dessiner Bonanni, et pour la grandeur et pour la forme. Le plus grand de tous (Titius, pl. II) avoit sept pouces de longueur, et quatre et demi de largeur; il étoit suspendu à la fourche d'une petite branche avec du chanvre et du lin : le plus petit (pl. I) étoit long de cinq pouces et demi, large de même à sa partie supérieure, et se terminoit en une pointe obtuse; c'est, selon Titius, la forme la plus ordinaire : celui de Monti étoit pointu en haut et en bas. Titius soupçonne que les remiz ne font qu'ébaucher leurs nids à la première ponte, et qu'alors les parois en sont minces, et le tissu tout-à-fait lâche, mais qu'à

que toujours tournée du côté de l'eau, et située tantôt plus haut, tantôt plus bas; c'est une petite ouverture à peu près ronde, d'un pouce et demi de diamètre et au-dessous, dont le contour se relève extérieurement en un rebord plus ou moins saillant *, et quelquefois elle est

chaque nouvelle ponte ils les perfectionnent et les fortifient, et qu'en les défaisant on reconnoît ces couches additionnelles toujours plus fermes en dehors, plus mollettes en dedans; et de là on déduit aisément les différences de forme et de grandeur qu'on observe entre ces nids. On a trouvé, sur la fin de décembre 1691, près de Breslaw, une femelle tarin dans un de ces mêmes nids, avec un petit éclos et trois œufs qui ne l'étoient pas encore; cela prouve que les nids de remiz subsistent d'une année à l'autre. Titius ajoute qu'on ne doit pas être surpris de voir un tarin couvant l'hiver, puisqu'on sait que les becs croisés font de même.

* Aldrovande a donné la figure de ce nid, qu'il a cru être celui de la mésange à longue queue, quoiqu'il sût très-bien que l'oiseau qui l'avoit fait, s'appeloit *pendulino*. Voyez son *Ornithologie*, tome II, page 718; on y voit deux de ces nids accolés ensemble: cela rappelle ce que dit Rzaczynski de ces nids de remiz à double entrée que l'on trouve

sans aucun rebord. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs; ce qui déroge notablement à la fécondité ordinaire des mésanges, dont les remiz ont d'ailleurs le port, le bec, le cri et les principaux attributs. Ces œufs sont blancs comme la neige : la coque en est extrêmement mince, aussi sont-ils presque transparens. Les remiz font ordinairement deux pontes chaque année; la première en avril ou mai, et la seconde au mois d'août : il est plus que douteux qu'ils en fassent une troisième.

On voit des nids du remiz dans les marais des environs de Bologne, dans ceux de la Toscane, sur le lac Thrasymène, et

dans la Pokutie, sur les rives de la Bystrikz. Un auteur anonyme, dont le Mémoire est dans le *Journal de physique*, août 1776, page 129, va plus loin qu'Aldrovande, et, après avoir comparé le remiz et la mésange à longue queue, trouve beaucoup d'analogie entre ces deux oiseaux. Cependant, en suivant exactement sa méthode de comparaison, il eût trouvé que le remiz a le bec et les pieds plus longs à proportion, la queue plus courte, l'envergure aussi, et le plumage différent.

ils sont faits précisément comme ceux de la Lithuanie, de la Volhinie, de la Pologne et de l'Allemagne. Les gens simples ont pour eux une vénération superstitieuse : chaque cabane a un de ces nids suspendu près de la porte; les propriétaires le regardent comme un véritable paratonnerre, et le petit architecte qui le construit, comme un oiseau sacré. On seroit tenté de faire un reproche à la Nature de ce qu'elle n'est point assez avare de merveilles, puisque chaque merveille est une source de nouvelles erreurs.

Ces mésanges se trouvent aussi dans la Bohème, la Silésie, l'Ukraine, la Russie, la Sibérie, par-tout en un mot où croissent les plantes qui fournissent cette matière cotonneuse dont elles se servent pour construire leur nid *; mais elles sont rares

* Daniel Titius remarque qu'en effet il y a beaucoup de marécages et d'arbres ou plantes aquatiques, telles que saules, aunes, peupliers, jacées (*aster, hieracium, juncago, etc.*), dans la Volhinie, la Polésie, la Lithuanie, et autres cantons de la Pologne que les remiz semblent aimer de préférence.

en Sibérie, selon M. Gmelin [1], et elles ne doivent pas non plus être fort communes aux environs de Bologne, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Aldrovande ne les connoissoit pas. Cependant M. Daniel Titius regarde l'Italie comme le vrai pays de leur origine [2], d'où elles ont passé par l'État de Venise, la Carinthie et l'Autriche, dans le royaume de Bohème, la Hongrie, la Pologne et les contrées encore plus septentrionales. Par-tout, ou presque par-tout, elles se tiennent dans les terrains aquatiques, et savent fort bien se cacher parmi les joncs et les feuillages des arbres qui croissent dans ces sortes de terrains. On assure qu'elles ne changent point de climat aux approches de l'hiver [3] : cela est facile à comprendre pour les pays tempérés où les insectes paroissent toute

[1] Le conseiller J. Ph. de Strahlenberg avoit observé ces oiseaux en Sibérie avant M. Gmelin, selon Daniel Titius.

[2] C'est de là que leur sont venus les noms de *remisch*, d'*acanthides romanæ*, d'oiseaux romains.

[3] Cajetan Monti et Daniel Titius.

l'année; mais dans les pays plus au nord, je croirois que les remiz changent au moins de position pendant les grands froids, comme font les autres mésanges, et qu'ils se rapprochent alors des lieux habités. M. Kramer nous apprend en effet qu'on en voit beaucoup plus l'hiver qu'en toute autre saison aux environs de la ville de Pruck, située sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie, et qu'ils se tiennent toujours de préférence parmi les joncs et les roseaux.

On dit qu'ils ont un ramage : mais ce ramage n'est pas bien connu, et cependant on a élevé pendant quelques années de jeunes remiz pris dans le nid, leur donnant des œufs de fourmis pour toute nourriture [1] : il faut donc qu'ils ne chantent pas dans la cage.

Le plumage de cet oiseau est fort vulgaire : il a le sommet de la tête blanchâtre; l'occiput et le dessus du cou, cendrés [2];

[1] Daniel Titius, pages 24 et 44. Il dit ailleurs qu'ils chantent mieux que la mésange à longue queue, laquelle chante fort bien, suivant Belon.

[2] Daniel Titius a vu une tache noirâtre aux

tout le dessus du corps, gris, mais teinté de roussâtre dans la partie antérieure; la gorge et tout le dessous du corps, blanc, teinté de gris cendré sur l'avant, et de roussâtre sur l'arrière; un bandeau noir sur le front, qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux et fort au-delà des yeux; les couvertures supérieures des ailes, brunes, bordées d'un roux qui va se dégradant vers leur extrémité; les pennes de la queue et des ailes, brunes aussi, mais bordées de blanchâtre; le bec cendré; les pieds cendré rougeâtre.

Il paroît, d'après la description de M. Cajetan Monti, qu'en Italie ces oiseaux ont plus de roux dans leur plumage, et une légère teinte de verd sur les couvertures supérieures des ailes, etc.; et d'après celle de M. Gmelin, qu'en Sibérie ils ont le dos brun, la tête blanche et la poitrine teintée de roux : mais ce ne sont que des variétés de climat, ou peut-être de simples variétés de description; car il suffit de

environs de la première vertèbre du cou, et une autre aux environs de l'anus.

regarder de plus près, ou dans un autre jour, pour voir un peu différemment.

La femelle, suivant M. Kramer, n'a pas le bandeau noir comme le mâle; suivant M. Gmelin, elle a ce bandeau, et en outre la tête plus grise que le mâle, et le dos moins brun : tous deux ont l'iris jaune et la pupille noire, et ils ne sont guère plus gros que le troglodyte, c'est-à-dire qu'ils sont à peu près de la taille de notre mésange bleue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; le supérieur un peu recourbé, l'inférieur plus long dans les jeunes; tarse, six lignes et demie; ongles très-aigus, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces un tiers; queue, deux pouces, composée de douze pennes un peu étagées, dépasse les ailes de treize lignes.

---

[1] LA PENDULINE [2].

M. Monti croyoit que le remiz étoit le seul parmi les oiseaux d'Europe qui suspendît son nid à une branche : mais sans parler du loriot, qui attache quelquefois le sien à des rameaux foibles et mobiles, et à qui M. Frisch a attribué celui de la mésange à longue queue [3], voici une

[1] Voyez les planches enluminées, n° 708, où cet oiseau est représenté, fig. 1, sous le nom de *mésange du Languedoc*.

[2] On l'appelle vulgairement en Languedoc, *canari sauvage;* et plus vulgairement encore, *debassaire.* L'oiseau et le nid ont été envoyés par M. de la Brosse, maire d'Aramont, député des états du Languedoc.

[3] Cette méprise étoit d'autant plus facile à éviter, que le nid du loriot est fait en coupe, ouvert pardessus, et que cet oiseau n'y emploie jamais ce duvet végétal que fournissent les fleurs et les feuilles de certaines plantes, lors même qu'il y en a abondance autour de lui.

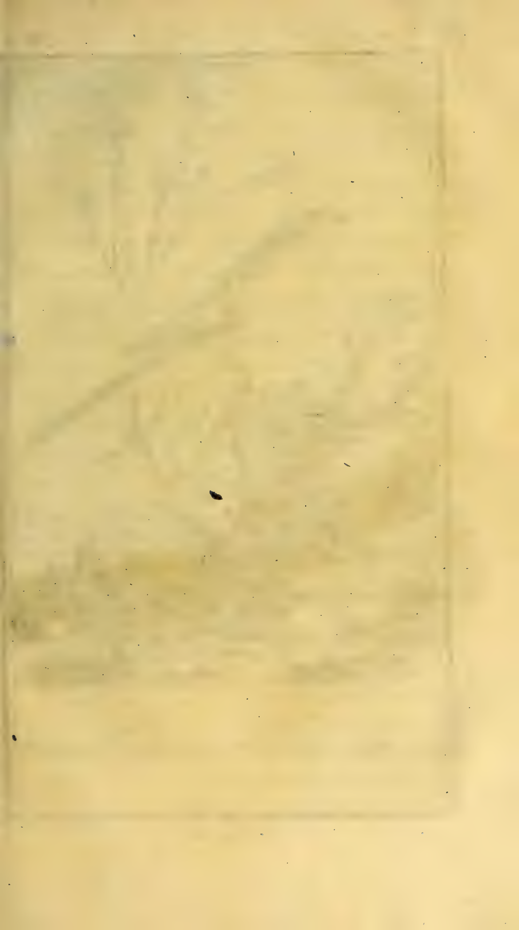
espèce bien connue en Languedoc, quoique tout-à-fait ignorée des naturalistes, laquelle fait son nid avec autant d'art que le remiz de Pologne, qui semble même y employer une industrie plus raisonnée, et qui mérite d'autant plus notre attention, qu'avec les mêmes talens elle n'a pas à beaucoup près la même célébrité; on peut la regarder comme étant analogue au remiz, mais non comme une simple variété dans cette espèce, les traits de disparité que l'on peut observer dans la taille, dans les proportions des parties, dans les couleurs du plumage, dans la forme du nid, etc., étant plus que suffisans pour constituer une différence spécifique.

Je lui ai donné le nom de *penduline*, qui présente à l'esprit la singulière construction de son nid. Ce nid est très-grand, relativement à la taille de l'oiseau; il est fermé par-dessus, presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'autruche : son grand axe a six pouces, le petit axe trois et demi. Elle le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, que,

pour plus grande solidité, elle entoure de laine sur une longueur de plus de sept à huit pouces; outre la laine, elle emploie la bourre de peuplier, de saule, etc. comme le remiz. Ce nid a son entrée par le côté, près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espèce d'avance ou d'auvent continu avec le nid, et qui déborde de plus de dix-huit lignes. Moyennant ces précautions, ses petits sont encore plus à l'abri des intempéries de la saison, mieux cachés, et par conséquent plus en sûreté que ceux du remiz de Pologne.

Cet oiseau a la gorge et tout le dessous du corps blanc roussâtre; le dessus gris roussâtre, plus foncé que le dessous; le dessus de la tête gris; les couvertures supérieures des ailes noirâtres, bordées de roux, ainsi que les pennes moyennes, mais le roux s'éclaircit vers leur extrémité; les grandes pennes noirâtres, bordées de blanchâtre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux clair; le bec noir; l'arête supérieure jaune brun; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec de mésange, quatre lignes et plus; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus fort de tous, peu arqué; queue, onze à douze lignes, seroit exactement quarrée si les deux pennes extérieures n'étoient pas un peu plus courtes que les autres, dépasse les ailes d'environ six lignes.





LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE

J Pauquet S.

LA MÉSANGE[1]
A LONGUE QUEUE[2].

On ne pouvoit mieux caractériser ce très-petit oiseau que par sa très-longue queue : elle est plus longue en effet que tout le reste de la personne, et fait elle seule beaucoup plus de la moitié de la longueur totale ; et comme d'ailleurs cette mésange a le corps effilé et le vol rapide, on la prendroit, lorsqu'elle vole, pour une flèche qui fend l'air. C'est sans doute à cause de ce trait remarquable de disparité par lequel cet oiseau s'éloigne des

[1] Voyez les planches enluminées, n° 502, fig. 3.

[2] *Moiniet* ou *moinet* à Montbard ; *dame* en d'autres endroits, sans doute à cause de sa longue queue traînante ; *meunière, materat :* quelques villageois lui donnent aussi le nom de *monstre,* parce que ses plumes sont presque toujours hérissées.

mésanges, que Ray a cru devoir le séparer tout-à-fait de cette famille *; mais comme il s'en rapproche par beaucoup d'autres propriétés plus essentielles, je le laisserai, avec le plus grand nombre des naturalistes, dans la possession paisible de son ancien nom. Hé ! quel autre nom pourroit convenir à un petit oiseau à bec court et cependant assez fort, qui fait sa principale résidence dans les bois ; qui est d'un naturel très-remuant et très-vif, et n'est pas un moment en repos ; qui voltige sans cesse de buisson en buis-

* Les auteurs de la *Zoologie britannique* trouvent que par son bec, plus convexe que celui des mésanges, et par d'autres petites analogies, il se rapproche beaucoup des pies-grièches ; mais il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur la figure de ces oiseaux et sur leur histoire, pour s'assurer de la grande différence qu'il y a entre une pie-grièche et une mésange à longue queue. Je suis surpris que quelque méthodiste n'ait pas rangé cette dernière avec les motacilles, parmi lesquelles elle auroit très-bien figuré, ayant dans sa longue queue un mouvement brusque et souvent répété de bas en haut.

son, d'arbuste en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement au cri de ses semblables, se nourrit de chenilles, de moucherons et autres insectes, quelquefois de graines, pince les bourgeons des arbres qu'il découpe adroitement, pond un grand nombre d'œufs : enfin qui, suivant les observations les plus exactes, a les principaux caractères extérieurs des mésanges, et, ce qui est bien plus décisif, leurs mœurs et leurs allures ? Il ne s'éloigne pas même absolument de toutes les mésanges par sa longue queue étagée, puisque la moustache et le remiz, comme nous l'avons vu, en ont une de cette même forme, qui ne diffère que du plus au moins.

Quant à la manière de faire le nid, il tient le milieu entre les charbonnières et le remiz : il ne le cache point dans un trou d'arbre, où il seroit mal à son aise avec sa longue queue ; il ne le suspend pas non plus, ou du moins très-rarement, à un cordon délié : mais il l'attache solidement sur les branches des

arbrisseaux, à trois ou quatre pieds de terre ; il lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par-dessus, laisse une entrée d'un pouce de diamètre dans le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner ; précaution d'autant plus utile, que les pennes de sa queue se détachent avec facilité et tombent au plus léger froissement [1]. Son nid diffère encore de celui du remiz, en ce qu'il est plus grand [2], d'une forme plus approchante de la cylindrique ; que le tissu n'en est pas aussi serré ; que le contour de sa petite entrée ne forme pas communément au dehors un rebord saillant [3] ; que son enveloppe extérieure est

[1] C'est ce qui lui a fait donner le nom de *perd-sa-queue*.

[2] J'ai mesuré de ces nids, qui avoient environ huit pouces de hauteur sur quatre de largeur.

[3] Cajetan Monti prétend que cela n'a jamais lieu. *Ostio in tubulum protenso*, dit au contraire Daniel Titius.

Ces observations opposées peuvent être égale-

composée de brins d'herbe, de mousse, de lichen, en un mot de matériaux plus grossiers, et que le dedans est garni d'une grande quantité de plumes, et non de matière cotonneuse que fournissent les saules et les autres plantes dont il a été parlé à l'article du remiz.

Les mésanges à longue queue pondent de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement

ment vraies, pourvu qu'on les restreigne aux lieux et aux temps où elles ont été faites, et qu'on ne veuille pas les donner pour des résultats généraux. Il est probable que ce nid suspendu à une branche de saule avancée sur l'eau, fait en forme de sac, composé de matière cotonneuse et de plumes, trouvé en 1745 aux environs de Prentzlow dans la Marche Ukraine, et dont parle Daniel Titius, étoit un nid de mésange à longue queue : car si l'on vouloit le regarder comme celui d'un remiz, il faudroit supposer que le remiz emploie des plumes dans la construction de son nid, ce qui est contraire à toutes les observations; au lieu que la mésange à longue queue les emploie tant au dedans qu'au dehors, mais beaucoup plus au dedans.

dans les plumes qu'elles ont amassées au fond du nid. Ces œufs sont de la grosseur d'une noisette, leur plus grand diamètre étant de six lignes ; ils sont environnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, lequel devient plus clair vers le gros bout.

Les jeunes vont avec les père et mère pendant tout l'hiver, et c'est ce qui forme ces troupes de douze ou quinze qu'on voit voler ensemble dans cette saison, jetant une petite voix claire, seulement pour se rappeler; mais au printemps leur ramage prend une nouvelle modulation, de nouveaux accens*, et il devient beaucoup plus agréable.

* « Il chante si plaisamment au printemps, dit « Belon, qu'il n'y a guère autre oiseau qui ait la « voix plus hautaine et plus aérée ». (*Nat. des oiseaux.*)

Gesner dit que, dans cette même saison, la mésange à longue queue dit *guickeg, guickeg.* Selon toute apparence, ce n'est pas là le *chant plaisant* dont Belon a voulu parler. D'autres disent que cette mésange a la voix foible et un petit cri assez clair, *ti, ti, ti, ti ;* mais ce petit cri n'est pas sans doute le ramage qu'elle fait entendre au printemps.

Aristote assure que ces oiseaux sont attachés aux montagnes. Belon nous dit qu'il les avoit observés en toutes contrées, et Belon avoit voyagé ; il ajoute qu'ils quittent rarement les bois pour venir dans les jardins. Willughby nous apprend qu'en Angleterre ils fréquentent plus les jardins que les montagnes. M. Hébert est du même avis que Willughby, en restreignant toutefois son assertion à l'hiver seulement. Selon Gesner, ils ne paroissent qu'au temps des froids, et ils se tiennent dans les endroits marécageux et parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom de *mésanges de roseaux*. M. Daubenton le jeune en a vu des volées au Jardin du roi sur la fin de décembre, et m'a appris qu'on en voyoit assez communément dans le bois de Boulogne. Enfin les uns disent qu'ils restent pendant l'hiver ; les autres, qu'ils voyagent ; d'autres enfin, qu'ils arrivent plus tard que les autres mésanges, d'où ils ont été nommés *mésanges de neige*. Tous ces faits, tous ces avis contraires, peuvent être et sont, à mon sens, également vrais : il ne faut pour

cela que supposer, ce qui est très-vraisemblable, que ces oiseaux varient leur conduite selon les circonstances des lieux et des temps ; qu'ils restent où ils sont bien ; qu'ils voyagent pour être mieux ; qu'ils se tiennent sur la montagne ou dans la plaine, dans les terrains secs ou humides, dans les forêts ou dans les vergers, par-tout en un mot où ils rencontrent leur subsistance et leurs commodités. Quoi qu'il en soit, ils se prennent rarement dans les trébuchets, et leur chair n'est point un bon manger.

Leurs plumes sont presque décomposées, et ressemblent à un duvet fort long ; ils ont des espèces de sourcils noirs ; les paupières supérieures d'un jaune orangé, mais cette couleur ne paroît guère dans les sujets desséchés ; le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps, blanc, ombré de noirâtre sur la poitrine, et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs et sous la queue ; le derrière du cou noir, d'où part une bande de même couleur qui parcourt toute la partie supérieure du corps, entre deux larges

bandes d'un rouge faux ; la queue noire, bordée de blanc ; la partie antérieure de l'aile noire et blanche ; les grandes pennes noirâtres ; les moyennes aussi, mais bordées de blanc, excepté les plus proches du corps qui le sont du même roux que le dos ; le fond des plumes cendré foncé ; l'iris gris ; le bec noir, mais gris à la pointe ; et les pieds noirâtres.

La bande blanche du sommet de la tête s'élargit plus ou moins, et quelquefois gagne tellement sur les bandes noires latérales, que la tête paroît toute blanche dans quelques individus ; le dessous du corps est tout blanc : tels étoient ceux qu'a vus Belon, et quelques uns que j'ai observés moi-même. Dans les femelles, les bandes latérales de la tête ne sont que noirâtres ou même variées de blanc et de noir, et les couleurs du plumage ne sont ni bien décidées ni bien tranchées. Cet oiseau ne surpasse guère le roitelet en grosseur ; il pèse environ cent quatorze grains. Comme il tient ses plumes presque toujours hérissées, il paroît un peu plus gros qu'il n'est réellement.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers ; bec, trois lignes et demie, plus épais que celui de la mésange bleue, le supérieur un peu crochu ; la langue un peu plus large que celle de cette même mésange bleue, terminée par des filets ; tarse, sept lignes et demie ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, six pouces et demi ; queue, trois pouces et demi, composée de douze pennes inégales, irrégulièrement étagées, et toujours augmentant de longueur depuis la plus extérieure, qui a dix-huit lignes, jusqu'à la cinquième, qui en a quarante-deux, plus ou moins ; la paire intermédiaire n'en a que trente-neuf au plus, et est à peine égale à la quatrième *; la queue dépasse les

* Je l'ai vérifié sur nombre d'individus; mais comme ces pennes se détachent facilement, on pourroit, si l'on n'y prenoit garde, tomber dans quelques méprises. Belon dit que cette mésange a la queue fourchue comme l'hirondelle, et il dit en même temps que cette queue est étagée : il faut donc que, dans l'individu qu'a vu Belon, les pennes de la queue se fussent séparées, par quelque cause accidentelle, en deux parties, au lieu que,

ailes d'environ deux pouces et demi ; tube intestinal, quatre pouces. Je n'ai apperçu qu'un léger vestige de cœcum ; le gésier musculeux contenoit des débris de matières végétales et d'insectes, un fragment de noyau, point de petites pierres.

dans leur situation naturelle, elles sont superposées les unes aux autres, au point que la queue paroît fort étroite. Daniel Titius s'est aussi trompé, en disant que la paire intermédiaire étoit la plus longue de toutes : c'est la cinquième paire qui surpasse toutes les autres en longueur.

LE PETIT DEUIL.

J'APPELLE ainsi une petite mésange que M. Sonnerat a rapportée du cap de Bonne-Espérance, et dont il a fait paroître la description dans le *Journal de physique*. Les couleurs de son plumage sont en effet celles qui constituent le petit deuil; du noir, du gris, du blanc. Elle a la tête, le cou, le dessus et le dessous du corps, d'un gris cendré clair; les pennes des ailes noires, bordées de blanc; la queue noire dessus, blanche dessous; l'iris, le bec et les pieds noirs.

Cette mésange se rapproche des précédentes, sur-tout de la mésange à longue queue, par la manière de faire son nid. Elle l'établit dans les buissons les plus épais, mais non à l'extrémité des branches, comme l'ont supposé quelques naturalistes : le mâle y travaille de concert avec sa femelle; c'est lui qui, frappant de

ses ailes avec force sur les côtés du nid, en rapproche les bords, qui se lient ensemble et s'arrondissent en forme de boule alongée. L'entrée est dans le flanc; les œufs sont au centre, dans le lieu le plus sûr et le plus chaud. Tout cela se trouve dans le nid de la mésange à longue queue; mais ce qui ne s'y trouve pas, c'est un petit logement séparé où le mâle se tient tandis que la femelle couve.

LA MÉSANGE

A CEINTURE BLANCHE *.

Nous ne savons point l'histoire de cette mésange, que nous avons vue dans le cabinet de M. Mauduit. M. Muller n'en a point parlé. Il pourroit se faire qu'elle ne se trouvât pas en Danemarck, quoiqu'elle ait été envoyée de Sibérie. Elle a sur la gorge et le devant du cou une plaque noire qui descend sur la poitrine, accompagnée de part et d'autre d'une bande blanche qui naît des coins de la bouche, passe sous l'œil, descend en s'élargissant jusqu'aux ailes, et s'étend de chaque côté sur la poitrine, où elle prend une teinte de cendré, et forme une large ceinture; tout le reste du dessous du corps est gris roussâtre, le dessus aussi, mais plus

* Voyez les planches enluminées, n° 708, fig. 3.

foncé ; la partie supérieure de la tête et du cou, gris brun ; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brun cendré ; les pennes des ailes et la penne extérieure de la queue, bordées de gris roux ; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, six lignes ; tarse, sept ; queue, vingt-deux, dépasse les ailes de quinze : elle est un peu étagée ; en quoi cette espèce a plus de rapport avec la moustache, le remiz et la mésange à longue queue, qu'avec les autres espèces, qui toutes ont la queue un peu fourchue.

LA MÉSANGE HUPPÉE *.

Elle a en effet une jolie huppe noire et blanche qui s'élève sur sa tête de huit ou dix lignes, et dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité. Non seulement elle a reçu cette parure distinguée, elle est encore parfumée naturellement ; elle exhale une odeur agréable qu'elle contracte sur les genévriers et autres arbres ou arbrisseaux résineux sur lesquels elle se tient presque toujours : et ces avantages, qui semblent appartenir exclusivement au luxe de la société, et dont il paroît si difficile de jouir sans témoins, elle sait en jouir individuellement et dans la solitude la plus sauvage, moins pleinement peut-être, mais, à coup

* Voyez les planches enluminées, n° 502, fig. 2. Mésange coiffée, à bouquet, à panache; mésange crêtée, huppée, chaperonnée.

sûr, plus tranquillement. Les forêts et les bruyères, sur-tout celles où il y a des genévriers et des sapins, sont le séjour qui lui plaît; elle y vit seule et fuit la compagnie des autres oiseaux, même de ceux de son espèce* : celle de l'homme, comme on peut croire, n'a pas plus d'attrait pour elle, et il faut avouer qu'elle en est plus heureuse. Sa retraite, sa défiance, la sauvent des piéges de l'oiseleur; on la prend rarement dans les trébuchets; et lorsqu'on en prend quelqu'une, on ne gagne qu'un cadavre inutile, elle refuse constamment la nourriture; et quelque art que l'on ait mis à adoucir son esclavage, à tromper son goût pour la liberté, on n'a pu encore la déterminer à vivre dans la prison. Tout cela explique pourquoi elle n'est pas bien connue; on sait

* C'est l'avis de M. Frisch, confirmé par celui de M. le vicomte de Querhoent. Cependant je ne dois pas dissimuler que, selon Rzaczynski, la mésange huppée va par troupes; mais son autorité ne peut balancer celle des deux autres observateurs. Rzaczynski ajoute que l'automne on prend beaucoup de ces oiseaux dans les montagnes.

seulement qu'elle se nourrit, dans sa chère solitude, des insectes qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant, et qu'elle a le principal caractère des mésanges, la grande fécondité.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle où elle est la plus commune ; on ne la connoît, dit M. Salerne, ni dans l'Orléanois ni aux environs de Paris. Belon n'en a point parlé, non plus qu'Olina, et il paroît qu'Aldrovande ne l'avoit jamais vue ; en sorte que la Suède d'une part, et de l'autre le nord de la France, semblent être les dernières limites de ses excursions.

Elle a la gorge noire, le front blanc, ainsi que les joues, et ce blanc des joues est encadré dans un collier noir assez délié, qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers l'occiput ; une bande noire verticale derrière l'œil ; le dessous du corps blanchâtre ; les flancs d'un roux clair ; le dessus du corps d'un gris roux ; le fond des plumes noir ; les pennes de la queue grises, et celles des ailes brunes,

toutes bordées de grix roux, excepté les grandes des ailes, qui le sont en partie de blanc sale ; le bec noirâtre, et les pieds de couleur plombée.

Willughby a vu une teinte de verdâtre sur le dos et sur le bord extérieur des pennes de la queue et des ailes. Charleton a vu une teinte semblable sur les plumes qui composent la huppe; apparemment que ces plumes ont des reflets, ou bien ce sera une petite variété d'âge ou de sexe, etc.

Cet oiseau pèse environ le tiers d'une once, et n'est guère plus gros que la mésange à longue queue.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers ; bec, cinq lignes et demie ; langue terminée par quatre filets ; tarse, huit lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, sept pouces et demi ; aile composée de dix-huit pennes ; queue, vingt-deux lignes et plus, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX MÉSANGES.

I.

LA MÉSANGE HUPPÉE DE LA CAROLINE.

La huppe de cette mésange étrangère n'est point permanente, et n'est véritablement une huppe que lorsque l'oiseau, agité de quelque passion, relève les longues plumes qui la composent, et alors elle se termine en pointe; mais la situation la plus ordinaire de ces plumes est d'être couchées sur la tête.

Cet oiseau habite, niche et passe toute l'année à la Caroline, à la Virginie, et probablement il se trouve au Groënland, puisque M. Muller lui a donné place dans sa *Zoologie danoise*. Il se tient dans les forêts, et vit d'insectes comme toutes les

mésanges. Il est plus gros que l'espèce précédente, et proportionné différemment; car il a le bec plus court et la queue plus longue. Il pèse environ quatre gros. Son plumage est assez uniforme : il a le front ceint d'une espèce de bandeau noir; le reste du dessus de la tête et du corps, et même les pennes de la queue et des ailes, gris foncé; le dessous du corps blanc, mêlé d'une légère teinte de rouge, qui devient plus sensible sur les couvertures inférieures des ailes; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

La femelle ressemble parfaitement au mâle.

Longueur totale, environ six pouces; bec, cinq lignes et demie; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ seize lignes.

II.

LA MÉSANGE A COLLIER.

Il semble qu'on ait coiffé cette mésange d'un capuchon noir un peu en arrière sur une tête jaune, dont toute la partie antérieure est à découvert; la gorge a aussi une plaque jaune, au-dessous de laquelle est un collier noir; tout le reste du dessous du corps est encore jaune, et tout le dessus olivâtre; le bec noir, et les pieds bruns. L'oiseau est à peu près de la taille du chardonneret; il se trouve à la Caroline.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, neuf lignes; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, dépasse les ailes de dix lignes.

III.

LA MÉSANGE A CROUPION JAUNE.

Elle grimpe sur les arbres comme les pics, dit Catesby, et, comme eux, fait sa nourriture ordinaire des insectes. Elle a le bec noirâtre et les pieds bruns; la gorge et tout le dessous du corps gris; la tête et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, compris les ailes et leurs couvertures, d'un brun verdâtre, à l'exception toutefois du croupion, qui est jaune: ce croupion jaune est la seule beauté de l'oiseau, le seul trait remarquable qui interrompe l'insipide monotonie de son plumage, et c'est l'attribut le plus saillant qu'on pût faire entrer dans sa dénomination pour caractériser l'espèce. La femelle ressemble au mâle : tous deux sont un peu moins gros que le chardonneret, et ont été observés dans la Virginie par Catesby.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit lignes;

queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dont les intermédiaires sont un peu plus courtes que les latérales, dépasse les ailes d'environ dix lignes.

IV.

LA MÉSANGE GRISE A GORGE JAUNE.

Non seulement la gorge, mais tout le devant du cou, est d'un beau jaune, et l'on voit encore de chaque côté de la tête, ou plutôt de la base du bec supérieur, une petite échappée de cette couleur; le reste du dessous du corps est blanc avec quelques mouchetures noires sur les flancs; tout le dessus est d'un joli gris; un bandeau noir couvre le front, s'étend sur les yeux et descend des deux côtés sur le cou, accompagnant la plaque jaune dont j'ai parlé; les ailes sont d'un gris brun et marquées de deux taches blanches; la queue noire et blanche; le bec noir, et les pieds bruns.

La femelle n'a ni ce beau jaune qui

relève le plumage du mâle, ni ces taches noires qui font sortir les autres couleurs.

Cet oiseau est commun à la Caroline; il ne pèse que deux gros et demi, et cependant M. Brisson le croit aussi gros que notre charbonnière, qui en pèse sept ou huit.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, huit lignes et demie; ongles très-longs, le postérieur le plus fort de tous; queue, vingt-six lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de quatorze lignes.

V.

LA GROSSE MÉSANGE BLEUE.

La figure de cet oiseau a été communiquée par le marquis Fachinetto à Aldrovande, qui ne l'a vue qu'en peinture; elle faisoit partie des dessins coloriés d'oiseaux que certains voyageurs japonnois offrirent au pape Benoît XIV, et qui n'en furent pas moins suspects à Willughby:

cet habile naturaliste les regardoit comme des peintures de fantaisie, représentant des oiseaux imaginaires ou du moins très-défigurés; mais par exactitude nous allons rapporter la description d'Aldrovande.

Le bleu clair régnoit sur toute la partie supérieure de cet oiseau, le blanc sur l'inférieure; un bleu très-foncé sur les pennes de la queue et des ailes : il avoit l'iris de couleur jaune; une tache noire derrière les yeux; la queue aussi longue que le corps, et les pieds noirs et petits. Ces petits pieds ne sont pas des pieds de mésange; d'ailleurs toute cette description respire une certaine uniformité qui ne ressemble guère à la Nature, et qui justifie les soupçons de Willughby.

V I.

LA MÉSANGE AMOUREUSE *.

La Chine a aussi ses mésanges : en voici une dont nous devons la connoissance à

* Quelques uns lui donnent le nom de *chanoinesse*, à cause de sa robe noire et de ses petites

M. l'abbé Gallois, qui l'avoit apportée de l'extrémité de l'Asie, et qui la fit voir à M. Commerson en 1769. C'est sur la foi de celui-ci que je place cet oiseau à la suite des mésanges, dont il s'éloigne visiblement par la longueur et la forme de son bec.

Le surnom d'*amoureuse* donné à cette espèce indique assez la qualité dominante de son tempérament : en effet, le mâle et la femelle ne cessent de se caresser; au moins, dans la cage, c'est leur unique occupation. Ils s'y livrent, dit-on, jusqu'à l'épuisement, et de cette manière non seulement ils charment les ennuis de la prison, mais ils les abrégent; car on sent bien qu'avec un pareil régime ils ne doivent pas vivre fort long-temps, par cette règle générale que l'intensité de l'existence en diminue la durée. Si tel est leur but, s'ils ne cherchent en effet qu'à faire finir promptement leur captivité, il faut avouer que, dans leur désespoir, ils

manchettes, comme on a donné le nom de *chanoine* au bouvreuil, celui de *nonnette* à la charbonnière, etc.

savent choisir des moyens assez doux. M. Commerson ne nous dit pas si ces oiseaux remplissent avec la même ardeur toutes les autres fonctions relatives à la perpétuité de l'espèce, telles que la construction du nid, l'incubation, l'éducation, enfin s'ils pondent comme nos mésanges un grand nombre d'œufs. D'après la marche ordinaire de la Nature, qui est toujours conséquente, l'affirmative est assez probable, avec toutes les modifications néanmoins que doit y apporter la différence de climat et les bizarreries de l'instinct particulier, qui n'est pas toujours aussi conséquent que la Nature.

Leur plumage est en entier d'un noir d'ardoise, qui règne également sur le dessus et le dessous du corps, et dont l'uniformité n'est interrompue que par une bande mi-partie de jaune et de roux, posée longitudinalement sur l'aile, et formée par la bordure extérieure de quelques unes des pennes moyennes: cette bande a trois dentelures à son origine, vers le milieu de l'aile, qui est composée de quinze ou seize pennes assez peu différentes en longueur.

La mésange amoureuse pèse trois gros : elle est de la forme des autres mésanges, et d'une taille moyenne *; mais elle a la queue courte, et par cette raison sa longueur totale est d'autant moindre, et de cinq pouces un quart seulement; bec, huit lignes, noir à la base, d'un orangé vif à l'extrémité opposée; la pièce supérieure excédant un peu l'inférieure, et ayant ses bords légèrement échancrés vers la pointe; langue comme tronquée par le bout, ainsi que dans les autres mésanges; tarse, huit lignes; doigt du milieu le plus long de tous, adhérent par sa première phalange au doigt extérieur; les ongles formant un demi-cercle par leur courbure, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; queue, près de deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce et plus.

* M. Commerson, dans une note écrite de sa main, après avoir dit qu'elle ne pesoit que trois gros, ajoute qu'elle est de la taille de notre grosse charbonnière, qui cependant pèse une fois davantage, au moins.

La mésange noire ou *cela* de M. Linnæus a des rapports frappans avec cette espèce, puisqu'elle n'en diffère, quant aux couleurs, que par son bec blanc, et par une tache jaune qu'elle a sur les couvertures supérieures de la queue. M. Linnæus dit qu'elle se trouve aux Indes; mais il faut que ce soit aux Indes occidentales, car M. le Page Dupratz l'a vue à la Guiane. Malgré cette grande différence de climats, on ne peut guère s'empêcher de la regarder comme une simple variété dans l'espèce de la mésange amoureuse de la Chine: pour s'expliquer plus positivement, il faudroit connoître la taille, les dimensions et sur-tout les habitudes naturelles de cet oiseau.





LA SITTELLE ou LE TORCHE-POT.

J Pauquet. S.

LA SITTELLE*,

vulgairement LE TORCHE-POT.

LA plupart des noms que les modernes ont imposés à cet oiseau, ne présentent que des idées fausses ou incomplètes, et tendent à le confondre avec des oiseaux d'une toute autre espèce : tels sont les noms de *pic cendré, pic de mai, pic bleu, pic-maçon, picotelle, tape-bois, casse-noix, casse-noisette, grimpard, grand grimpereau, hoche-queue, cendrille*. Ce n'est pas que les propriétés diverses indiquées par ces différens noms ne conviennent à l'espèce dont il s'agit dans cet article; mais, ou

* Voyez les planches enluminées, n° 623, fig. 1.
En Lorraine, *maçon, pic-maçon* (Lottinger); en Normandie, *perce-pot*, autrefois *chausse-pot*, selon Cotgrave ; en Picardie, *grimpard* ou *grimpant*; à Issoudun, *cendrille*; ailleurs, *dos bleu, pic bleu, cape-bois, béque-bois cendré, casse-noix*, etc.; en Dauphiné, *planot*.

elles ne lui conviennent qu'en partie, ou elles ne lui conviennent point exclusivement. Cet oiseau frappe de son bec l'écorce des arbres, et même avec plus d'effort et de bruit que les pics et les mésanges [1]. De plus, il a beaucoup de l'air et de la contenance de ces dernières; mais il en diffère par la forme du bec, et des premiers par la forme de la queue [2], des pieds et de la langue. Il grimpe sur les troncs et les branches comme les oiseaux auxquels l'usage a consacré le nom de *grimpereaux;* mais il en diffère par son

[1] Il conserve cette habitude en cage, dans laquelle il sait fort bien faire une brèche pour s'échapper; il en frappe à tout moment les parois, et à coups réitérés, depuis deux ou trois jusqu'à huit ou neuf; il casse ainsi des carreaux de vitres et les glaces de miroir.

[2] M. Moehring dit qu'il a les pennes de la queue roides; cependant Belon avoit remarqué le contraire long-temps auparavant, et c'est même une des trois différences principales qu'il avoit observées entre la sittelle et les pics. Pour moi, j'ai vu comme Belon; je soupçonne que M. Moehring n'a vu que par les yeux d'autrui.

bec et par l'habitude de casser des noix, et d'autre part il diffère du casse-noix par l'habitude de grimper sur les arbres. Enfin il a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas, comme les lavandières; mais il a des mœurs et des allures entièrement différentes. Pour éviter toute confusion, et conserver, autant qu'il est possible, les noms anciens, j'ai donné à notre oiseau celui de *sittelle*, d'après les noms grec et latin σίττη, *sitta;* et comme il a plus de choses communes avec les mésanges d'une part, et de l'autre avec les grimpereaux et les pics, qu'avec aucune autre famille d'oiseaux, je lui conserverai ici la place que la Nature semble lui avoir marquée dans l'ordre de ses productions.

La sittelle ne passe guère d'un pays à l'autre; elle se tient, l'hiver comme l'été, dans celui qui l'a vue naître: seulement en hiver elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités, et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins. D'ailleurs elle peut se mettre à l'abri dans les mêmes trous où elle fait sa ponte et son petit magasin, et où

probablement elle passe toutes les nuits; car dans l'état de captivité, quoiqu'elle se perche quelquefois sur les bâtons de sa cage, elle cherche des trous pour dormir, et, faute de trous, elle s'arrange dans l'auget où l'on met sa mangeaille. On a aussi remarqué que, dans la cage, lorsqu'elle s'accroche, c'est rarement dans la situation qui semble la plus naturelle, c'est-à-dire, la tête en haut, mais presque toujours en travers et même la tête en bas : c'est de cette façon qu'elle perce les noisettes, après les avoir fixées solidement dans une fente. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions pour donner la chasse aux insectes. Aristote dit qu'elle a l'habitude de casser les œufs de l'aigle, et il est possible en effet qu'à force de grimper elle se soit élevée quelquefois jusqu'à l'aire de ce roi des oiseaux; il est possible qu'elle ait percé et mangé ses œufs, qui sont moins durs que les noisettes : mais on ajoute trop légèrement que c'est une des causes de la guerre que les aigles font aux sittelles *;

* *Quidam clamatoriam dicunt, Labeo prohi-*

comme si un oiseau de proie avoit besoin d'un motif de vengeance pour être l'ennemi des oiseaux plus foibles et les dévorer!

Quoique la sittelle passe une bonne partie de son temps à grimper, ou, si l'on veut, à ramper sur les arbres, elle a néanmoins les mouvemens très-lestes et beaucoup plus prompts que le moineau : elle les a aussi plus lians et plus doux; car elle fait moins de bruit en volant. Elle se tient ordinairement dans les bois, où elle mène la vie la plus solitaire; et cependant, lorsqu'elle se trouve renfermée dans une volière avec d'autres oiseaux, comme moineaux, pinsons, etc., elle vit avec eux en fort bonne intelligence.

bitoriam, et apud Nigidium subis appellatur avis quæ aquilarum ova frangat. (Plin. *Nat. Hist.* lib. X, cap. 14.) Ne seroit-ce point là le *sitta* d'Aristote? Pline n'en parle dans aucun autre endroit, et il désigne ici cet oiseau par un trait de son histoire que cite Aristote : d'ailleurs le nom de *prohibitoria* que lui donne Labéon, semble avoir rapport aux fables anciennes que l'on a débitées sur la sittelle, sur la sorcellerie, sur l'usage qu'en faisoient les nécromanciens.

Au printemps, le mâle a un chant ou cri d'amour, *guiric, guiric,* qu'il répète souvent : c'est ainsi qu'il rappelle sa femelle. Celle-ci se fait rappeler, dit-on, fort long-temps avant de venir; mais enfin elle se rend aux empressemens du mâle, et tous deux travaillent à l'arrangement du nid : ils l'établissent dans un trou d'arbre [1]; et s'ils n'en trouvent pas qui leur conviennent, ils en font un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu : si l'ouverture extérieure de ce trou est trop large, ils la rétrécissent avec de la terre grasse, quelquefois même avec des ordures qu'ils gâchent et façonnent, dit-on, comme feroit un potier, fortifiant l'ouvrage avec de petites pierres, d'où leur est venu le nom de *pic-maçon* et celui de *torche-pot;* nom qui, pour le dire en passant, ne présente pas une idée bien claire de son origine [2].

[1] Quelquefois dans un trou de muraille ou sous un toit, dit M. Linnæus.

[2] Ce nom vient du nom bourguignon *torche-poteux,* qui signifie à la lettre *torche-pertuis*, et convient assez bien à notre oiseau, à cause de l'art

Le nid étant ainsi arrangé, ceux qui le regardent par dehors, n'imagineroient pas qu'il recélât des oiseaux. La femelle y pond cinq, six et jusqu'à sept œufs de forme ordinaire, fond blanc sale, pointillé de roussâtre; elle les dépose sur de la poussière de bois, de la mousse, etc.; elle les couve avec beaucoup d'assiduité, et elle y est tellement attachée, qu'elle se laisse arracher les plumes plutôt que de les abandonner. Si l'on fourre une baguette dans son trou, elle s'enflera, elle sifflera comme un serpent, ou plutôt comme feroit une mésange en pareil cas: elle ne quitte pas même ses œufs pour aller à la pâture, elle attend que son mâle lui apporte à manger, et ce mâle paroît remplir ce devoir avec affection. L'un et l'autre ne vivent pas seulement de fourmis, comme les pics, mais de chenilles,

avec lequel il enduit et resserre l'ouverture du trou où il niche. Ceux qui ne connoissoient pas le patois bourguignon, auront fait de ce nom celui de *torche-pot,* qui peut-être ensuite aura donné lieu de comparer l'ouvrage de la sittelle à celui d'un potier de terre.

de scarabées, de cerfs-volans et de toutes sortes d'insectes, indépendamment des noix, noisettes [1], etc. Aussi la chair de leurs petits, lorsqu'ils sont gras, est-elle un bon manger, et ne sent point la sauvagine comme celle des pics.

Les petits éclosent au mois de mai [2]: lorsque l'éducation est finie, il est rare que les père et mère recommencent une seconde ponte; mais ils se séparent pour vivre seuls pendant l'hiver, chacun de son côté.

« Les paysans ont observé, dit Belon, « que le mâle bat sa femelle quand il la « trouve lorsqu'elle s'est départie de lui, « dont ils ont fait un proverbe pour un « qui se conduit sagement en ménage, « qu'il ressemble au torche-pot. »

Mais quoi qu'il en soit de la sagesse des maris, je ne crois point que, dans ce cas

[1] J'ai nourri une femelle pendant six semaines du chènevis que d'autres oiseaux laissoient tomber tout cassé. On a remarqué en effet que la sittelle se jette dans les chènevières vers le mois de septembre.

[2] J'en ai vu d'éclos dès le 10, et j'ai vu des œufs qui ne l'étoient pas encore le 15 et plus tard.

particulier, celui-ci ait la moindre intention de battre sa femme : je croirois bien plutôt que cette femelle, qui se fait desirer si long-temps avant la ponte, est la première à se retirer après l'éducation de la famille, et que lorsque le mâle la rencontre après une absence un peu longue, il l'accueille par des caresses d'autant plus vives, même un peu brusques, et que des gens qui n'y regardent pas de si près, auront prises pour de mauvais traitemens.

La sittelle se tait la plus grande partie de l'année : son cri ordinaire est *ti, ti, ti, ti, ti, ti, ti,* qu'elle répète en grimpant autour des arbres, et dont elle précipite la mesure de plus en plus. M. Linnæus nous apprend, d'après M. Strom, qu'elle chante aussi pendant la nuit.

Outre ses différens cris et le bruit qu'elle fait en battant l'écorce, la sittelle sait encore, en mettant son bec dans une fente, produire un autre son très-singulier, comme si elle faisoit éclater l'arbre en deux, et si fort qu'il se fait entendre à plus de cent toises *.

* Outre leur *toque, toque, toque,* contre le

On a observé qu'elle marchoit en sautillant, qu'elle dormoit la tête sous l'aile, et qu'elle passoit la nuit sur le plancher de sa cage, quoiqu'il y eût deux juchoirs où elle pouvoit se percher. On dit qu'elle ne va point boire aux fontaines, et par conséquent on ne la prend point à l'abreuvoir. Schwenckfeld rapporte qu'il en a pris souvent en employant le suif pour tout appât; ce qui est un nouveau trait de conformité avec les mésanges, qui, comme on l'a vu, aiment toutes les graisses.

Le mâle pèse près d'une once, et la femelle cinq à six gros seulement *. Le premier a toute la partie supérieure de la tête et du corps, et même les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré bleuâtre; la gorge et les joues blanchâtres;

bois, ces oiseaux frottent leur bec contre des branches sèches et creuses, et font un bruit *grrrrrro* qu'on entend de très-loin, et qu'on imagineroit venir d'un oiseau vingt fois plus gros.

* Un individu desséché à la cheminée depuis un an, et fort bien conservé, ne pesoit que deux gros et demi.

la poitrine et le ventre orangés; les flancs, les jambes et les environs de l'anus, d'une teinte plus rembrunie tirant au marron; les couvertures inférieures de la queue, blanchâtres, bordées de roux, s'étendant à cinq lignes du bout de la queue; un bandeau noir qui part des narines, passe sur les yeux et s'étend en arrière au-delà des oreilles; les grandes couvertures supérieures et les pennes des ailes, brunes, bordées de gris plus ou moins foncé; les pennes latérales de la queue, noires, terminées de cendré; la plus extérieure bordée de blanc sur la moitié de sa longueur, et traversée vers le bout par une tache de même couleur; les trois suivantes marquées d'une tache blanche sur le côté intérieur; le bec cendré dessus, plus clair dessous; les pieds gris; le fond des plumes cendré noirâtre.

La femelle a les couleurs plus foibles: j'en ai observé une, le 3 mai, qui avoit tout le dessous du corps, depuis l'anus jusqu'à la base du cou, sans aucune plume, comme c'est l'ordinaire dans les femelles des oiseaux.

Longueur totale, six pouces; bec, dix lignes, droit, un peu renflé dessus et dessous, les deux pièces à peu près égales, la pièce supérieure sans échancrure; narines presque rondes, à demi recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture; la langue plate, plus large à sa base.

VARIÉTÉS DE LA SITTELLE.

Le type de ce genre d'oiseau paroît très-ferme et n'avoir été que foiblement modifié par les influences des climats divers : c'est par-tout les mêmes allures, les mêmes habitudes naturelles ; toujours du gris cendré sur la partie supérieure, du roux plus ou moins clair, et tirant quelquefois au blanchâtre sur la partie inférieure. La principale différence est dans la grandeur et les proportions ; et cette différence ne dépend pas toujours du climat : d'ailleurs elle n'est pas suffisante pour constituer des espèces diverses ; et, après avoir comparé avec grande attention nos sittelles européennes avec les étrangères, je ne puis m'empêcher de rapporter celles-ci aux premières comme des variétés qui appartiennent à la même espèce.

Je n'en excepte qu'une seule qui en

diffère à plusieurs égards, et qui d'ailleurs, par son bec un peu courbé, me semble faire la nuance entre les sittelles et les grimpereaux.

I. *La petite sittelle.* On ne peut parler de cette variété de grandeur que d'après Belon : elle est, selon lui, beaucoup plus petite que la sittelle ordinaire; du reste, même plumage, même bec, mêmes pieds, etc. Elle se tient aux bois comme la grande, n'est pas moins solitaire; mais, pour me servir des expressions de Belon, « elle « est plus criarde, allègre et vioge. On ne « voit jamais le mâle en compagnie autre « que de sa femelle; et s'il rencontre « quelque autre individu de son espèce « (sans doute quelque mâle), il ne cesse « de l'attaquer, de le harceler, de lui faire « une guerre opiniâtre, jusqu'à ce que ce « rival lui cède la place; et alors il se met « à crier de toutes ses forces et d'une voix « en fausset, comme pour rappeler sa fe- « melle et lui demander le prix de sa vic- « toire ». C'est apparemment dans cette circonstance que Belon lui a trouvé la

voix plus hautaine que ne l'a la sittelle ordinaire.

II. *La sittelle du Canada* *. Elle grimpe, dit M. Brisson, et court sur les arbres comme la nôtre, et n'en diffère que par la couleur du bandeau, qui est blanchâtre chez elle ; encore s'en rapproche-t-elle par une tache noirâtre qu'elle a derrière l'œil : en y regardant de bien près, on trouve encore quelque diversité dans les nuances et les proportions ; mais tout cela se saisira mieux et plus facilement par la comparaison des figures que par celle des descriptions. Cette sittelle est à peu près de la taille de la variété précédente.

Longueur totale, quatre pouces dix lignes ; bec, sept lignes et demie ; tarse, sept lignes ; doigt du milieu, six et demie ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, sept pouces un quart ; queue,

* Voyez les planches enluminées, n° 623, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *torchepot du Canada*.

dix-huit lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de huit lignes.

III. *La sittelle à huppe noire.* Cette huppe noire, et une espèce de rayure noire et blanche vers le bout des pennes de la queue, sont les principales différences qui distinguent cette sittelle de la nôtre. On ne lui voit point de bandeau noir ; mais il est censé le perdre dans les bords de la calotte de même couleur qui couvre la tête. Son pays natal est la Jamaïque, où M. Sloane l'a observée. Elle se nourrit d'insectes comme le coq de roche, dit ce voyageur philosophe ; on la trouve dans les buissons des savanes. Elle est si peu sauvage et se laisse approcher de si près, qu'on la tue souvent à coups de bâton ; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*oiseau fou.* Elle est à peu près de la taille de notre sittelle ordinaire. M. Sloane remarque qu'elle a la tête grosse.

Longueur totale, cinq pouces cinq lignes ; bec, onze lignes, triangulaire, comprimé, environné à sa base de petits

poils noirs; narines rondes; tarse et doigt du milieu, dix-sept lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, dix pouces; queue, deux pouces deux tiers.

IV. *La petite sittelle à huppe noire.* Tout ce que M. Browne nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il habite le même pays que le précédent, qu'il est plus petit, mais qu'il lui ressemble à tous autres égards. Il pourroit se faire que ce fût un jeune qui n'eût pas encore pris tout son accroissement, et le nom que lui a donné M. Browne conduit à le penser ainsi.

V. *La sittelle à tête noire.* Elle a les mêmes allures que la nôtre, la même habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant; elle reste aussi toute l'année dans son pays, qui est la Caroline. Son poids est de quatre gros un tiers; elle a le dessus de la tête et du cou recouvert d'une espèce de capuchon noir, et les pennes latérales de la queue variées de noir et de blanc; du reste, c'est le même plumage de la sittelle d'Europe,

cependant un peu plus blanchâtre sous le corps.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, huit et demie; doigt du milieu, neuf; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, dix-neuf lignes, ne dépasse point les ailes.

VI. *La petite sittelle à tête brune.* Joignez à cette marque distinctive que j'ai fait entrer dans la dénomination de cet oiseau, une tache blanchâtre qu'il a derrière la tête, la couleur brune des couvertures supérieures des ailes, et la couleur noire uniforme des pennes latérales de la queue, et vous aurez les principales différences qui sont propres à cette variété. Elle est aussi beaucoup plus petite que les précédentes; ce qui, joint aux différences marquées dans le plumage, ne permet pas de confondre cet oiseau, comme M. Brisson semble avoir été tenté de le faire, avec la seconde espèce de sittelle de M. Sloane *. Celle dont il s'agit

* Voyez l'article suivant.

dans cet article ne pèse que deux gros ; elle reste toute l'année à la Caroline, où elle vit d'insectes comme la sittelle à tête noire.

Longueur totale, quatre pouces un tiers ; bec, six lignes ; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales, ne dépasse presque point les ailes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA SITTELLE.

I.

LA GRANDE SITTELLE A BEC CROCHU.

C'EST en effet la plus grande des sittelles connues. Son bec, quoiqu'assez droit, est renflé dans son milieu et un peu crochu par le bout. Ajoutez que les narines sont rondes, les pennes de la queue et des ailes bordées d'orangé sur un fond brun, la gorge blanche, la tête et le dos gris, le dessous du corps blanchâtre, et vous aurez les principaux attributs de cette espèce, que M. Sloane a observée à la Jamaïque.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, huit lignes un tiers; la pièce supérieure un peu renflée dans sa partie moyenne; doigt du milieu, huit

lignes un tiers ; vol, onze pouces un quart ; queue, environ trente-trois lignes.

II.

LA SITTELLE GRIVELÉE.

Voici encore une espèce de sittelle d'Amérique, au bec un peu crochu, mais qui diffère de la précédente par la taille, le plumage et le climat. Son pays natal est la Guiane hollandoise.

Elle a le dessus de la tête et du corps d'un cendré obscur ; les couvertures supérieures des ailes de la même couleur, mais terminées de blanc ; la gorge blanche ; la poitrine et tout le dessous du corps d'un cendré moins foncé que le dessus, avec des traits blancs semés sur la poitrine et les côtés, ce qui y forme une espèce de grivelure ; le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, environ six pouces ; bec, un pouce ; tarse, sept lignes et demie ; doigt du milieu, huit à neuf lignes, plus long que le doigt postérieur ; l'ongle

de celui-ci le plus fort de tous ; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales, dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.





1 LE PETIT GRIMPEREAU *de France*

2 LE PETIT GRIMPEREAU *de la Guyane*

J. B. Pauquet S.

LES GRIMPEREAUX.

Nous avons déja vu plusieurs oiseaux grimpans, les sittelles et les mésanges ; nous en verrons d'autres encore dans la suite, tels que les pics ; et cependant ceux qui composent le genre dont nous allons parler, sont les seuls auxquels on donne généralement le nom de *grimpereaux*. Ils grimpent en effet très-légèrement sur les arbres, soit en montant, soit en descendant, soit sur les branches, soit dessous ; ils courent aussi fort vîte le long des poutres, dont ils embrassent la carne avec leurs petits pieds : mais ils diffèrent des pics par le bec et la langue, et des sittelles et mésanges, seulement par la forme de leur bec, plus long que celui des mésanges, et plus grêle, plus arqué que celui des sittelles ; aussi ne s'en servent-ils pas pour frapper l'écorce, comme font ces autres oiseaux.

Plusieurs espèces étrangères qui appar-

tiennent au genre des grimpereaux, ont beaucoup de rapport avec les colibris, et leur ressemblent par la petitesse de leur taille, par les belles couleurs de leur plumage, par leur bec menu et recourbé, mais plus effilé, plus tiré en pointe, et formant un angle plus aigu, au lieu que celui des colibris est à peu près d'une grosseur égale dans toute sa longueur, et a même un petit renflement vers son extrémité : de plus, les grimpereaux ont en général les pieds plus courts, les ailes plus longues, et douze pennes à la queue*, tandis que les colibris n'en ont que dix. Enfin les grimpereaux n'ont pas, comme les colibris, la langue composée de deux demi-tuyaux cylindriques, qui, s'appliquant l'un à l'autre, forment un tuyau entier, un véritable organe d'aspiration, plus analogue à la trompe des insectes qu'à la langue des oiseaux.

Il n'en est pas non plus du genre des grimpereaux comme de celui des colibris,

* Je sais que quelques auteurs n'en ont donné que dix à notre grimpereau d'Europe; mais voyez, ci-après, son histoire.

par rapport à l'espace qu'il occupe sur le globe. Les colibris paroissent appartenir exclusivement au continent de l'Amérique ; on n'en a guère trouvé au-delà des contrées méridionales du Canada, et à cette hauteur l'espace de mer à franchir est trop vaste pour un si petit oiseau, plus petit que plusieurs insectes : mais le grimpereau d'Europe ayant pénétré jusqu'en Danemarck, peut-être plus loin, il est probable que ceux de l'Asie et de l'Amérique se seront avancés tout autant vers le nord, et qu'ils auront par conséquent trouvé des communications plus faciles d'un continent à l'autre.

Comme les grimpereaux vivent des mêmes insectes que les pics, les sittelles, les mésanges, et qu'ils n'ont pas, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, la ressource de faire sortir leur proie de dessous l'écorce en frappant celle-ci de leur bec, ils ont l'instinct de se mettre à la suite des béque-bois, d'en faire, pour ainsi dire, leurs chiens de chasse, et de se saisir adroitement du petit gibier que ces béque-bois croient ne faire lever

que pour eux-mêmes. Par la raison que les grimpereaux vivent uniquement d'insectes, on sent bien que les espèces en doivent être plus fécondes et plus variées dans les climats chauds, où cette nourriture abonde, que dans des climats tempérés ou froids, et par conséquent moins favorables à la multiplication des insectes. Cette remarque est de M. Sonnerat, et elle est conforme aux observations.

On sait qu'en général les jeunes oiseaux ont les couleurs du plumage moins vives et moins décidées que les adultes; mais cela est plus sensible dans les familles brillantes des grimpereaux, colibris et autres petits oiseaux qui habitent les grands bois de l'Amérique. M. Bajon nous apprend que le plumage de ces jolis petits oiseaux américains ne se forme que très-lentement, et qu'il ne commence à briller de tout son éclat qu'après un certain nombre de mues. Il ajoute que les femelles sont aussi moins belles et plus petites que leurs mâles.

Au reste, quelque analogie que l'on veuille voir ou supposer entre les grim-

pereaux américains et ceux de l'ancien continent, il faut convenir aussi que l'on connoît entre ces deux branches d'une même famille, des différences suffisantes pour qu'on doive dès à présent les distinguer et les séparer, et je ne doute pas qu'avec le temps on n'en découvre encore de plus considérables ; soit dans les qualités extérieures, soit dans les habitudes naturelles.

LE GRIMPEREAU *.

L'EXTRÊME mobilité est l'apanage ordinaire de l'extrême petitesse. Le grimpereau est presque aussi petit que le roitelet, et, comme lui, presque toujours en mouvement; mais tout son mouvement, toute son action porte, pour ainsi dire, sur le même point. Il reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître; un trou d'arbre est son habitation ordinaire: c'est de là qu'il va à la chasse des insectes

* Voyez les planches enluminées, n° 681, fig. 1.

Gravelet, en Poitou; *petit pic* ou *picasson*, en Saintonge; *rat-bernard*, en Berry, et *bœuf* par antiphrase; *reteiro*, en Provence; ailleurs, *grimpeur*, *grimpeux*, *grimpet*, *grimperet*, *grimpelet*, *grimpard* ou *grimpant*, pour le distinguer de la sittelle; *piochet*, *gravison* ou *gravisson*, *graviston*, *gravisseur*, *gravisset*, *petit gravaudeur*, *fourmillou*, etc.

de l'écorce et de la mousse *; c'est aussi le lieu où la femelle fait sa ponte et couve ses œufs. Belon a dit, et presque tous les ornithologistes ont répété, qu'elle pondoit jusqu'à vingt œufs, plus ou moins. Il faut que Belon ait confondu cet oiseau avec quelque autre petit oiseau grimpant, tel que les mésanges. Pour moi, je me crois en droit d'assurer, d'après mes propres observations et celles de plusieurs naturalistes, que la femelle grimpereau pond ordinairement cinq œufs, et presque jamais plus de sept. Ces œufs sont cendrés, marqués de points et de traits d'une couleur plus foncée, et la coquille en est un peu dure. On a remarqué que cette femelle commençoit sa ponte de fort bonne heure au printemps; et cela est facile à croire, puisqu'elle n'a point de nid à construire ni de voyage à faire.

M. Frisch prétend que ces oiseaux cherchent aussi les insectes sur les murailles; mais comme il paroît n'avoir pas connu le véritable grimpereau de mu-

* Frisch dit qu'il s'y défend fort bien contre la sittelle, lorsqu'elle vient s'y présenter.

raille, et que même il ne l'a point reconnu dans la description de Gesner, quoiqu'assez caractérisée, il est vraisemblable qu'il confond ici ces deux espèces, d'autant plus que le grimpereau est assez sauvage et fait sa principale demeure dans les bois. On m'en apporta un, en 1773, au mois de janvier, lequel avoit été tué d'un coup de fusil sur un acacia du Jardin du roi; mais on me l'apporta comme curiosité, et ceux qui travaillent toute l'année à ce jardin, m'assurèrent qu'ils ne voyoient de ces sortes d'oiseaux que très-rarement. Ils ne sont point communs non plus en Bourgogne ni en Italie, mais bien en Angleterre. Il s'en trouve en Allemagne et jusqu'en Danemarck, comme je l'ai dit plus haut. Ils n'ont qu'un petit cri fort aigu et fort commun.

Leur poids ordinaire est de cinq drachmes *; ils paroissent un peu plus gros qu'ils ne sont en effet, parce que leurs plumes, au lieu d'être couchées régulièrement les unes sur les autres, sont le

* La drachme angloise *averdupois* n'est que la seizième partie de l'once.

plus souvent hérissées et en désordre, et que d'ailleurs ces plumes sont fort longues.

Le grimpereau a la gorge d'un blanc pur, mais qui prend communément une teinte roussâtre, toujours plus foncée sur les flancs et les parties qui s'éloignent de la gorge (quelquefois tout le dessous du corps est blanc); le dessus varié de roux, de blanc et de noirâtre; ces différentes couleurs plus ou moins pures, plus ou moins foncées; la tête d'une teinte plus rembrunie; le tour des yeux et les sourcils blancs; le croupion roux; les pennes des ailes brunes; les trois premières bordées de gris; les quatorze suivantes marquées d'une tache blanchâtre, d'où résulte sur l'aile une bande transversale de cette couleur; les trois dernières marquées vers le bout d'une tache noirâtre entre deux blanches; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds gris; le fond des plumes cendré foncé.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes, grêle, arqué, diminuant uniformément de grosseur et finissant en pointe; mais grande ouverture de gorge,

dit Belon ; narines fort oblongues, à demi recouvertes par une membrane convexe, sans aucune petite plume; langue pointue et cartilagineuse par le bout, plus courte que le bec; tarse, sept lignes; doigts du milieu, sept lignes et demie; doigt latéraux adhérens à celui du milieu par leur première phalange ; ongle postérieur le plus fort de tous, et plus long même que son doigt; tous les ongles en général très-longs, très-crochus et très-propres pour grimper; vol, environ sept pouces; queue, vingt-quatre lignes selon Brisson, vingt-huit selon Willughby, vingt-six selon moi [1], composée de douze pennes étagées [2], les plus longues superposées aux plus courtes, ce qui fait paroître la queue étroite; toutes ces pennes pointues par le bout, ayant l'extrémité de la côte usée comme dans les

[1] Je ne sais pourquoi cette queue a paru courte à Belon.

[2] MM. Brisson, Willughby et Linnæus, ne lui donnent que dix pennes : sans doute qu'il en manquoit deux; car j'en ai compté douze, ainsi que MM. Pennant et Moehring.

pics, mais étant moins roides que dans ces oiseaux ; dépasse les ailes de douze lignes. Les ailes ont dix-sept pennes ; celle que l'on regarde ordinairement comme la première, et qui est très-courte, ne doit point être comptée parmi les pennes.

Œsophage, deux pouces ; intestins, six ; gésier musculeux, doublé d'une membrane qui ne se détache pas facilement, contenoit des débris d'insectes, mais pas une seule petite pierre ni fragment de pierre ; légers vestiges de cœcum ; point de vésicule du fiel.

VARIÉTÉ DU GRIMPEREAU.

Le *grand grimpereau*. C'est une simple variété de grandeur, qui a les mêmes allures, le même plumage et la même conformation que le grimpereau : seulement il paroît moins défiant, moins attentif à sa propre conservation ; car, d'un côté, Belon donne le grimpereau ordinaire pour un oiseau difficile à prendre, et, de l'autre, Klein raconte qu'il a pris un jour à la main un de ces grands grimpereaux qui couroit sur un arbre.





LE GRIMPEREAU DE MURAILLE.

J. Pauquet. S.

LE GRIMPEREAU DE MURAILLE[1].

Tout ce que le grimpereau de l'article précédent fait sur les arbres, celui-ci le fait sur les murailles ; il y loge, il y grimpe, il y chasse, il y pond[2]. Je comprends sous ce nom de *murailles* non seulement celles des hommes, mais encore celles de la Nature, c'est-à-dire, les grands rochers coupés à pic[3]. M. Kramer a

[1] Voyez les planches enluminées, n° 372, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

[2] On dit aussi qu'il pond dans des trous d'arbre.

[3] Le nom de *pic de montagne*, qu'on lui donne à Turin, est un indice qu'on le soupçonne, au moins dans ce pays, de s'accommoder aussi bien des trous de rocher que de ceux de muraille; et d'ailleurs Schwenckfeld dit qu'on le voit communément dans les citadelles qui sont situées sur les montagnes.

remarqué de ces oiseaux qui se tenoient dans les cimetières par préférence, et qui pondoient leurs œufs dans des crânes humains. Ils volent en battant des ailes à la manière des huppes; et quoiqu'ils soient plus gros que le précédent, ils sont aussi remuans et aussi vifs. Les mouches, les fourmis, et sur-tout les araignées, sont leur nourriture ordinaire.

Belon croyoit que c'étoit une espèce particulière à la province d'Auvergne: cependant elle existe en Autriche, en Silésie, en Suisse, en Pologne, en Lorraine, sur-tout dans la Lorraine allemande, et même, selon quelques uns, en Angleterre; selon d'autres, elle y est au moins fort rare *: elle est au contraire assez commune en Italie, aux environs de Bologne et de Florence, mais beaucoup moins dans le Piémont.

C'est sur-tout l'hiver que ces oiseaux paroissent dans les lieux habités; et, si l'on en croit Belon, on les entend voler

* M. Edwards ne la croit ni native ni de passage en Angleterre; il ne l'y a jamais vue, non plus que Ray et Willughby.

en l'air de bien loin, venant des montagnes pour s'établir contre les tours des villes. Ils vont seuls ou tout au plus deux à deux, comme font la plupart des oiseaux qui se nourrissent d'insectes; et, quoique solitaires, ils ne sont ni ennuyés ni tristes * : tant il est vrai que la gaieté dépend moins des ressources de la société que de l'organisation intérieure!

Le mâle a sous la gorge une plaque noire qui se prolonge sur le devant du cou, et c'est le trait caractéristique qui distingue ce mâle de sa femelle; le dessus de la tête et du corps, d'un joli cendré; le dessous du corps, d'un cendré beaucoup plus foncé; les petites couvertures supérieures des ailes, couleur de rose; les grandes noirâtres, bordées de couleur de rose; les pennes terminées de blanc, et bordées, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, de couleur de rose qui va s'affoiblissant, et qui s'éteint presque sur les pennes les plus proches du corps; les cinq premières marquées, sur le

* Ils sont gais et vioges, dit Belon.

côté intérieur, de deux taches d'un blanc plus ou moins pur, et les neuf suivantes d'une seule tache fauve ; les petites couvertures inférieures, les plus voisines du bord, couleur de rose, les autres noirâtres ; les pennes de la queue noirâtres, terminées, savoir, les quatre paires intermédiaires de gris sale, et les deux paires extérieures de blanc ; le bec et les pieds noirs.

La femelle a la gorge blanchâtre. Un individu que j'ai observé, avoit sous la gorge une grande plaque d'un gris clair, qui descendoit sur le cou, et envoyoit une branche sur chaque côté de la tête. La femelle, que M. Edwards a décrite, étoit plus grande que le mâle décrit par M. Brisson. En général, cet oiseau est d'une taille moyenne, entre celle du merle et celle du moineau.

Longueur totale, six pouces deux tiers ; bec, quatorze lignes, et quelquefois jusqu'à vingt, selon M. Brisson ; langue fort pointue, plus large à sa base, terminée par deux appendices ; tarse, dix à onze lignes ; doigts disposés trois en avant et

un seul en arrière, celui du milieu neuf à dix lignes, le postérieur onze, et la corde de l'arc formé par l'ongle seul, six; en général tous les ongles longs, fins et crochus; vol, dix pouces; ailes composées de vingt pennes selon Edwards, de dix-neuf selon Brisson, et tous deux comptent parmi ces pennes la première, qui est très-courte et n'est point une penne; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes à peu près égales, dépasse les ailes de six à sept lignes.

Belon dit positivement que cet oiseau a deux doigts devant et deux derrière; mais il avoit dit aussi que le grimpereau précédent avoit la queue courte. La cause de cette double erreur est la même : Belon regardoit ces deux oiseaux comme avoisinant la famille des pics *, et il leur en a donné les attributs sans y regarder de bien près; c'est qu'il voyoit quelquefois par les yeux de l'analogie : or l'on sait

* Belon nomme celui-ci *pic de muraille*, et les rapports du grimpereau précédent avec les pics ne lui avoient point échappé.

que la lumière de l'analogie, qui éclaire si souvent l'esprit et le mène aux grandes découvertes, éblouit quelquefois les yeux dans le détail des observations.

OISEAUX ÉTRANGERS

DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AUX GRIMPEREAUX.

Je donnerai à ces oiseaux le nom de *soui-mangas*, que porte à Madagascar une assez belle espèce, par laquelle je vais commencer l'histoire de cette tribu. Je ferai ensuite un article séparé des oiseaux étrangers du nouveau continent qui ont quelque rapport à nos grimpereaux, mais auxquels ce nom de *grimpereaux* ne peut convenir, puisqu'on sait que la plupart ne grimpent point sur les arbres, et qu'ils ont des mœurs, des allures et un régime fort différens. Je les distinguerai donc, et de nos grimpereaux d'Europe, et des soui-mangas d'Afrique et d'Asie, par le nom de *guit-guits*, nom que les sauvages, nos maîtres en nomenclature, ont imposé à une très-belle espèce de ce genre qui se trouve au Bresil.

J'appelle les sauvages nos maîtres en nomenclature, et j'en pourrois dire autant des enfans, parce que les uns et les autres désignent les êtres par des noms d'après nature, qui ont rapport à leurs qualités sensibles, souvent même à la plus frappante, et qui par conséquent les représentent à l'imagination et les rappellent à l'esprit beaucoup mieux que nos noms abstraits, adoucis, polis, défigurés, et qui la plupart ne ressemblent à rien.

En général, les grimpereaux et les souimangas ont le bec plus long à proportion que les guit-guits, et leur plumage est pour le moins aussi beau, aussi beau même que celui des brillans colibris: ce sont les couleurs les plus riches, les plus éclatantes, les plus moelleuses; toutes les nuances de verd, de bleu, d'orangé, de rouge, de pourpre, relevées encore par l'opposition des différentes teintes de brun et de noir velouté, qui leur servent d'ombre. On ne peut s'empêcher d'admirer l'éclat de ces couleurs, leur jeu pétillant, leur inépuisable variété, même dans les peaux desséchées de ces oiseaux, qui

ornent nos cabinets : on croiroit que la Nature a employé la matière des pierres précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, l'améthyste, l'aigue-marine, la topaze, pour en composer les barbes de leurs plumes. Que seroit-ce donc si nous pouvions contempler dans toute leur beauté ces oiseaux eux-mêmes, et non leurs cadavres ou leurs mannequins; si nous pouvions voir l'émail de leur plumage dans toute sa fraîcheur, animé par le souffle de vie, embelli par tout ce que la magie du prisme a de plus éblouissant, variant ses reflets à chaque mouvement de l'oiseau qui se meut sans cesse, et faisant jaillir sans cesse de nouvelles couleurs, ou plutôt de nouveaux feux!

Dans le petit comme dans le grand, il faut, pour bien connoître la Nature, l'étudier chez elle-même; il faut la voir agir en pleine liberté, ou du moins il faut tâcher d'observer les résultats de son action dans toute leur pureté, et avant que l'homme y ait mis la main.

Il y a beaucoup de soui-mangas vivans chez les oiseleurs hollandois du cap de

Bonne-Espérance : ces oiseleurs ne leur donnent, pour toute nourriture, que de l'eau sucrée; les mouches, qui abondent dans ce climat, et qui sont le fléau de la propreté hollandoise, suppléent au reste. Les soui-mangas sont fort adroits à cette chasse, ils attrapent toutes celles qui entrent dans la volière ou qui en approchent; et ce qui prouve que ce supplément de subsistance leur est très-nécessaire, c'est qu'ils meurent peu de temps après avoir été transportés sur les vaisseaux, où il y a beaucoup moins d'insectes. M. le vicomte de Querhoent, à qui nous devons ces remarques, n'en a jamais pu conserver au-delà de trois semaines.

I.

LE SOUI-MANGA.

C'est, suivant M. Commerson, le nom que l'on donne à ce bel oiseau dans l'île de Madagascar, où il l'a vu vivant.

Le soui-manga a la tête, la gorge et toute la partie antérieure, d'un beau verd

brillant, et de plus un double collier, l'un violet et l'autre mordoré : mais ces couleurs ne sont ni simples ni permanentes ; la lumière qui se joue dans les barbes des plumes comme dans autant de petits prismes, en varie incessamment les nuances depuis le verd doré jusqu'au bleu foncé. Il y a de chaque côté, au-dessous de l'épaule, une tache d'un beau jaune ; la poitrine est brune ; le reste du dessous du corps jaune clair, le reste du dessus du corps olivâtre obscur ; les grandes couvertures et les pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre ; celles de la queue noires, bordées de verd, excepté la plus extérieure, qui l'est en partie de gris brun ; la suivante est terminée de cette même couleur ; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle est un peu plus petite et beaucoup moins belle ; brun olivâtre dessus, olivâtre tirant au jaune dessous ; du reste ressemblant au mâle dans tout ce qui n'a point d'éclat. Cet oiseau est à peu près de la grosseur de notre troglodyte.

Longueur totale, environ quatre pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et plus; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus grand que le postérieur; vol, six pouces; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de sept à huit lignes.

On doit rapporter à cette espèce, comme variété très-prochaine, le soui-manga de l'île de Luçon, que j'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, et qui a la gorge, le cou et la poitrine, couleur d'acier poli, avec des reflets verds, bleus, violets, etc. et plusieurs colliers que le jeu brillant de ces reflets paroît multiplier encore : il semble cependant que l'on en distingue quatre plus constans, l'inférieur violet noirâtre, le suivant marron, puis un brun, et enfin un jaune; il y a deux taches de cette couleur au-dessous des épaules; le reste du dessous du corps, gris olivâtre; le dessus du corps, verd foncé, avec des reflets bleus, violets, etc.; les pennes des ailes, les pennes et couvertures supérieures de la queue, d'un brun plus ou moins foncé, avec un œil verdâtre.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec, dix lignes; tarse, sept; ongle postérieur le plus fort; queue, quinze lignes, quarrée, dépasse les ailes de sept lignes.

II.

LE SOUI-MANGA MARRON POURPRE A POITRINE ROUGE *.

Seba dit que le chant de cet oiseau des îles Philippines est semblable à celui du rossignol : il a la tête, la gorge et le devant du cou, variés de fauve et de noir lustré, changeant en bleu violet; le dessus du cou et le dessus du corps dans sa partie antérieure, marron pourpré, dans sa partie postérieure violet changeant en verd doré; les petites couvertures des ailes de même, les moyennes brunes, terminées de marron pourpré; la poitrine et le haut du ventre d'un rouge vif; le

* Voyez les planches enluminées, n° 246, fig. 1, le mâle, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau des Philippines;* et figure 2, la femelle.

reste du dessous du corps, d'un jaune olivâtre; les pennes et grandes couvertures des ailes brunes, bordées de roux; les pennes de la queue noirâtres avec des reflets d'acier poli, bordées de violet changeant en verd doré; bec noir dessus (jaune, selon Seba), blanchâtre dessous; pieds bruns (jaunâtres, selon Seba), et les ongles longs.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est verd d'olive dessus, jaune olivâtre dessous; que les pennes de sa queue sont noirâtres, et les quatre paires latérales terminées de gris : ces oiseaux sont un peu plus petits que nos grimpereaux.

Longueur totale, quatre pouces; bec, huit lignes; tarse, six; doigt du milieu, cinq, le postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, un pouce, composée de douze pennes, dépasse les ailes de trois lignes.

Variétés du soui-manga marron pourpré à poitrine rouge.

I. Le *petit grimpereau*, ou *soui-manga brun et blanc* d'Edwards, a tant de rapport avec celui-ci, que je ne puis m'empêcher de le regarder comme une variété d'âge dont le plumage n'est point encore formé, et commence seulement à prendre des reflets : en effet, il est blanc dessous, brun dessus, avec quelques reflets de couleur de cuivre; il a un trait brun entre le bec et l'œil; des espèces de sourcils blancs; les pennes des ailes d'un brun plus foncé que le dos, et bordées d'une couleur plus claire; les pennes de la queue noirâtres, la plus extérieure terminée de blanc; le bec et les pieds bruns. M. Edwards dit qu'il est une fois plus petit que notre grimpereau d'Europe.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, huit à neuf lignes; tarse, cinq à six; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le postérieur; queue, treize lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de trois à quatre lignes.

II. Le *grimpereau*, ou *soui-manga à gorge violette et poitrine rouge* de M. Sonnerat, doit être aussi rapporté comme variété à la même espèce ; car, outre qu'il a la gorge violette et la poitrine rouge, il a de plus le dos et les petites plumes des ailes mordoré, le croupion et la queue couleur d'acier poli tirant sur le verdâtre, et les couvertures inférieures de la queue d'un verd terne : d'ailleurs ces deux oiseaux sont indigènes des mêmes îles Philippines.

III.

LE SOUI-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE.

Le violet est la couleur dominante de son plumage, et sur ce fond obscur paroissent avec avantage les couleurs plus vives des parties antérieures ; sur la gorge et le dessus de la tête, un verd doré brillant, enrichi de reflets cuivreux ; sur la poitrine et le devant du cou, un beau rouge éclatant, seule couleur qui paroisse

sur ces parties lorsque les plumes sont bien rangées, bien couchées les unes sur les autres : chacune de ces plumes est cependant de trois couleurs différentes, noire à son origine, verd doré dans sa partie moyenne, et rouge à son extrémité; preuve décisive entre mille autres, qu'il ne suffit pas d'indiquer les couleurs des plumes pour donner une idée juste des couleurs du plumage. Toutes les pennes de la queue et des ailes, les grandes couvertures supérieures de ces dernières, et leurs couvertures inférieures, sont brunes: les jambes sont d'une teinte composée, où le brun semble fondu avec le violet; le bec est noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la taille du roitelet: il se trouve au Sénégal.

Longueur totale, cinq pouces; bec, dix lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, sept pouces un tiers; queue, vingt-deux lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de dix lignes.

IV.

LE SOUI-MANGA POURPRE *.

Si cet oiseau avoit du verd doré changeant sur la tête et sous la gorge, et du rouge au lieu de verd et de jaune sur la poitrine, il seroit presque tout-à-fait semblable au précédent, ou du moins il lui ressembleroit beaucoup plus qu'au soui-manga à collier, qui n'a pas une nuance de pourpre dans son plumage, et je ne vois pas pourquoi M. Brisson regarde ce dernier et le grimpereau pourpre d'Edwards comme étant exactement le même oiseau sous deux noms différens.

* *The purple Indian creeper.* (Edwards, pl. CCLXV.) Cet auteur dit que l'oiseau dont il s'agit ici, a la langue du colibri, c'est-à-dire, divisée par le bout en plusieurs filamens. On seroit fondé à croire, d'après cela, que M. Edwards n'a pas bien connu la vraie conformation de la langue du colibri.

V.

LE SOUI-MANGA A COLLIER *.

Cette espèce, qui vient du cap de Bonne-Espérance, a de l'analogie avec celle du soui-manga violet : elle a, comme celle-ci, du verd doré, changeant en couleur de cuivre de rosette, et ce verd doré s'étend sur la gorge, la tête et tout le dessus du corps; il borde aussi les dix pennes intermédiaires de la queue, qui sont d'un noir lustré; seulement il n'est point changeant sur ses couvertures supérieures : la poitrine a du rouge comme dans le soui-manga violet; mais ce rouge occupe moins d'espace, monte moins haut, et forme une espèce de ceinture contiguë, par son bord supérieur, à un collier d'un bleu d'acier poli changeant en verd, large d'une ligne : le reste du dessous du corps est gris, avec quelques mouche-

* Voyez les planches enluminées, n° 246, fig. 3, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau du cap de Bonne-Espérance.*

tures jaunes sur le haut du ventre et sur les flancs; les pennes des ailes sont d'un gris brun; le bec est noirâtre, et les pieds tout-à-fait noirs. Cet oiseau est à peu près de la taille du soui-manga violet, mais proportionné différemment.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, dix lignes; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, à peu près égal au doigt postérieur; vol, six pouces et demi; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de neuf lignes.

La femelle, suivant M. Brisson, diffère du mâle, en ce que le dessous du corps est de la même couleur que le dessus; seulement il y a des mouchetures jaunes sur les flancs.

Selon d'autres, elle a aussi une ceinture rouge, mais qui tombe plus bas que dans le mâle, et toutes ses autres couleurs sont moins vives, auquel cas on doit reconnoître cette femelle dans le soui-manga observé au cap de Bonne-Espérance par M. le vicomte de Querhoent, au mois de janvier 1774. Cet oiseau avoit la gorge

gris brun, varié de verd et de bleu; la poitrine ornée d'une ceinture couleur de feu; le reste du dessous du corps gris blanc; la tête et tout le dessus du corps gris brun, varié de verd sur le dos, et de bleu sur la naissance de la queue; les ailes brun clair, doublées de jaune doré; les pennes de la queue noirâtres; le bec et les pieds noirs. M. le vicomte de Querhoent ajoute que cet oiseau chante joliment, qu'il vit d'insectes et du suc des fleurs, mais qu'il a le gosier si étroit, qu'il ne sauroit avaler les mouches ordinaires un peu grosses. Ne pourroit-il pas se faire que cette dernière variété ne fût qu'une variété d'âge, observée avant que son plumage fût entièrement formé, et que la véritable femelle du soui-manga à collier fût le grimpereau du cap de Bonne-Espérance de M. Brisson, qui est par-tout d'un gris brun, plus foncé dessus, plus clair dessous, couleur qui borde les pennes de la queue et des ailes? Cela est d'autant plus probable, que les tailles se rapportent, ainsi que les dimensions relatives des parties, et que ces oiseaux sont

tous deux du cap de Bonne-Espérance : mais c'est au temps et à l'observation à fixer tous ces doutes.

Enfin on pourroit encore regarder comme une femelle du soui-manga à collier ou de quelqu'une de ses variétés, le grimpereau des îles Philippines [1] de M. Brisson [2], dont le plumage monotone et sans éclat annonce assez une femelle, et qui d'ailleurs a les pennes intermédiaires de la queue bordées d'un noir lustré, changeant en verd doré, comme sont les pennes de la queue du soui-manga à collier; mais, dans cette femelle, les reflets sont beaucoup moins vifs. Elle est d'un brun verdâtre dessus, d'un blanc teinté de soufre dessous ; elle a les pennes des ailes brunes, bordées d'une cou-

[1] Voyez les planches enluminées, n° 576, fig. 1.

[2] J'ignore sur quel fondement M. Linnæus donne à cette espèce deux longues pennes intermédiaires à la queue. S'il a vu un individu ainsi fait, alors celui-ci sera un jeune ou un vieux en mue, ou une femelle : mais il est douteux que M. Linnæus ait vu cet oiseau, puisqu'il ne le décrit point, et qu'il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit les autres.

leur plus claire, et les latérales de la queue noirâtres, terminées de blanc sale.

Si les grimpereaux des Indes orientales sont, comme ceux d'Amérique, plusieurs années à former leur plumage, et s'ils n'ont leurs belles couleurs qu'après un certain nombre de mues, on ne doit pas être surpris de trouver tant de variétés dans ces espèces.

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un pouce; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie; le postérieur presque aussi long; vol, six pouces un quart; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq lignes.

VI.

LE SOUI-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE *.

La couleur la plus distinguée de son plumage, c'est un violet foncé très-éclatant qui règne sous la gorge, devant le cou et sur la poitrine ; il a le reste du dessous du corps jaune ; tout le dessus, compris les petites couvertures supérieures des ailes, d'une couleur d'olive obscure ; cette couleur borde les pennes de la queue et des ailes, ainsi que les grandes couvertures de celles-ci, dont le brun est la couleur dominante ; le bec est noir, et les pieds sont d'un cendré foncé.

C'est M. Poivre qui a apporté cet oiseau des Philippines. Il est à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, quatre pouces ; bec,

* Voyez les planches enluminées, n° 576, fig. 4, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau olive des Philippines.*

neuf à dix lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, cinq lignes; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de six lignes.

Si le grimpereau de Madagascar * de M. Brisson n'avoit pas le bec plus court et la queue plus longue, je le regarderois comme la femelle du soui-manga de cet article; mais du moins on ne peut s'empêcher de le reconnoître pour une variété imparfaite ou dégénérée. Il a tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes, d'un verd d'olive obscur, mais plus obscur sur le sommet de la tête que par-tout ailleurs, et qui borde les pennes des ailes et de la queue; toutes ces pennes sont brunes; le tour des yeux est blanchâtre; la gorge et le dessous du corps gris brun; les pieds tout-à-fait bruns; il a le bec noirâtre. Sa taille est au-dessous de celle de notre grimpereau.

* Voyez les planches enluminées, n° 575, fig. 1.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six à sept lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces et demi; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de huit lignes.

Il y a aux Philippines un oiseau * fort ressemblant à celui de cet article, et qu'on peut regarder comme une variété dans cette espèce; c'est le soui-manga ou grimpereau gris des Philippines de M. Brisson. Il a le dessus du corps d'une jolie teinte de gris brun; la gorge et le dessous du corps jaunâtres; la poitrine plus rembrunie; une bande violet foncé qui part de la gorge et descend le long du cou; les couvertures des ailes d'une couleur d'acier poli, couleur qui borde les pennes de la queue, dont le reste est noirâtre; les latérales terminées de blanc sale; les pennes des ailes brunes; le bec plus fort que les autres grimpereaux, et la langue terminée par deux filets, selon M. Lin-

* Voyez les planches enluminées, nº 576, fig. 2

næus ; le bec et les pieds noirs. Il est plus petit que notre grimpereau.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers ; bec, neuf lignes ; tarse, six lignes et demie ; doigt du milieu, cinq et demie ; le doigt postérieur un peu plus court ; vol, six pouces un quart ; la queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

Enfin je trouve encore à cette variété même une variété secondaire dans le petit grimpereau des Philippines de M. Brisson, que nous avons fait représenter dans les planches enluminées * : c'est toujours du gris brun dessus, du jaune dessous ; une cravate violette ; les pennes des ailes sont gris brun comme le dessus du corps ; celles de la queue d'un brun plus foncé ; les deux paires les plus extérieures terminées de blanc sale ; le bec et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est beaucoup plus petit que celui auquel il ressemble si fort par le plumage, et peut être le plus petit des soui-mangas connus

* Voyez le nº 576, fig. 3.

de l'ancien continent ; ce qui me porte à croire que c'est une variété d'âge.

Longueur totale, trois pouces deux tiers ; bec, neuf lignes ; tarse, six lignes ; doigt du milieu, quatre lignes et demie ; le doigt postérieur un peu plus court ; vol, cinq pouces deux tiers ; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

VII.

L'ANGALA DIAN *.

CET oiseau a aussi un collier d'une ligne et demie de large et d'un violet éclatant ; les petites couvertures supérieures des ailes de même ; la gorge, la tête, le cou, tout le dessus du corps et les couvertures moyennes des ailes, d'un verd doré brillant ; un trait d'un noir velouté entre la narine et l'œil ; la poitrine,

* Voyez les planches enluminées, n° 575, fig. 2, où le mâle est représenté sous le nom de *grimpereau verd de Madagascar;* et fig. 3, la femelle.

le ventre et tout le dessous du corps, du même noir, ainsi que les pennes de la queue et des ailes, et les plus grandes couvertures des ailes : mais ces grandes couvertures et les pennes de la queue sont bordées de verd doré; le bec est noir, et les pieds aussi.

M. Adanson soupçonne que l'oiseau que M. Brisson a regardé comme la femelle de l'angala, pourroit bien n'être qu'un jeune de la même espèce avant sa première mue. « Cela semble indiqué, « ajoute-t-il, par nombre d'espèces d'oi- « seaux de ce genre, fort approchans de « l'angala, qui se trouvent au Sénégal, dont « les femelles sont parfaitement semblables « aux mâles *, mais dont les jeunes ont « dans leurs couleurs beaucoup de gris,

* Je ne doute pas que M. Adanson n'ait vu au Sénégal nombre de femelles parfaitement semblables à leurs mâles, puisqu'il l'assure : mais on ne doit point en faire une loi générale pour tous les oiseaux de l'Afrique et de l'Asie; le faisan doré de la Chine, le paon, plusieurs espèces de tourterelles, de pies-grièches, de perruches, etc. d'Afrique, en sont de bonnes preuves.

« qu'ils ne quittent qu'à leur première « mue. »

L'angala est presque aussi gros que notre bec-figue. Il fait son nid en forme de coupe, comme le serin et le pinson, et n'y emploie guère d'autres matériaux que le duvet des plantes : la femelle y pond communément cinq ou six œufs ; mais il lui arrive souvent d'en être chassée par une espèce d'araignée aussi grosse qu'elle, et très-vorace, qui s'empare de la couvée et suce le sang des petits.

L'oiseau que M. Brisson regarde comme la femelle, et M. Adanson comme un jeune qui n'a point encore subi sa première mue, diffère du mâle adulte en ce que la poitrine et le reste du dessous du corps, au lieu d'être d'un noir velouté uniforme, est d'un blanc sale, semé de taches noires, et en ce que les ailes et la queue sont d'un noir moins brillant.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, quatorze lignes ; tarse, huit lignes ; doigt du milieu, six lignes et demie, et plus grand que le postérieur ; vol, huit pouces ; queue, dix-neuf lignes, com-

posée de douze pennes égales, dépasse les ailes de six à sept lignes.

VIII.

LE SOUI-MANGA DE TOUTES COULEURS.

Tout ce que l'on sait de cet oiseau, c'est qu'il vient de Ceylan, et que son plumage est d'un verd nuancé de toutes sortes de belles couleurs, parmi lesquelles la couleur d'or semble dominer. Seba dit que les petits de cet oiseau sont exposés aussi à devenir la proie des grosses araignées ; et sans doute c'est un malheur qui leur est commun non seulement avec l'angala, mais avec toutes les autres espèces de petits oiseaux qui nichent dans les pays habités par ces redoutables insectes, et qui ne savent pas, à l'aide d'une construction industrieuse, leur interdire l'entrée du nid.

A juger par la figure que donne Seba, le soui-manga de toutes couleurs a sept ou huit pouces de longueur totale ; son

bec, environ dix-huit lignes ; sa queue, deux pouces un quart, et dépasse les ailes de seize à dix-huit lignes : en un mot, on peut croire que c'est la plus grosse espèce des soui-mangas.

IX

LE SOUI-MANGA VERD A GORGE ROUGE.

M. Sonnerat, qui a rapporté cet oiseau du cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'il chante aussi bien que notre rossignol, et même que sa voix est plus douce. Il a la gorge d'un beau rouge carmin ; le ventre blanc ; la tête et le cou, et la partie antérieure des ailes, d'un beau verd doré et argenté ; le croupion bleu céleste ; les ailes et la queue d'un brun mordoré ; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers à peu près ; bec, un pouce ; queue, dix-huit à vingt lignes, dépasse les ailes d'environ treize lignes.

X.

LE SOUI-MANGA ROUGE, NOIR ET BLANC.

C'EST ainsi que M. Edwards désigne cet oiseau du Bengale, qui est à peu près de la taille de notre roitelet. Mais ce n'est pas assez d'indiquer les couleurs de son plumage ; il faut donner, d'après le même M. Edwards, une idée de leur distribution. Le blanc règne sur la gorge et toute la partie inférieure sans exception ; le noir sur la partie supérieure : mais sur ce fond sombre, un peu égayé par des reflets bleus, sont répandues quatre belles marques d'un rouge vif ; la première sur le sommet de la tête, la seconde derrière le cou, la troisième sur le dos, et la quatrième sur les couvertures supérieures de la queue : les pennes de la queue et des ailes, le bec et les pieds, sont noirs.

Longueur totale, trois pouces un quart ; bec, cinq à six lignes ; tarse, cinq lignes ;

doigt du milieu, quatre à cinq lignes; le doigt postérieur un peu plus court; queue, environ un pouce, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq à six lignes.

XI.

LE SOUI-MANGA DE L'ILE DE BOURBON *.

Je ne donne point de nom particulier à cet oiseau, parce que je soupçonne que c'est une femelle ou un jeune mâle dont le plumage est encore imparfait. Cette variété d'âge ou de sexe me paroît avoir plus de rapport avec le soui-manga proprement dit, le marron pourpré et le violet, qu'avec aucune autre. Elle a le dessus de la tête et du corps brun verdâtre; le croupion jaune olivâtre; la gorge et tout le dessus du corps d'un gris brouillé, qui prend une teinte jau-

* Voyez les planches enluminées, n° 681, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau de l'île de Bourbon*.

nâtre près de la queue; les flancs roux; les pennes de la queue noirâtres; celles des ailes noirâtres, bordées d'une couleur plus claire; le bec et les pieds noirs.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que celles du soui-manga violet.

LES SOUI-MANGAS
A LONGUE QUEUE.

Nous ne connoissons que trois oiseaux dans l'ancien continent à qui ce nom soit applicable. Seba parle aussi d'une femelle de cette espèce qui n'a point de longue queue ; d'où il suivroit que, du moins dans quelques espèces, cette longue queue est un attribut propre au mâle. Et qui sait si, parmi les espèces que nous venons de voir, il n'y en a pas plusieurs où les mâles jouissent de la même prérogative lorsqu'ils ont l'âge requis et lorsqu'ils ne sont point en mue ? qui sait si plusieurs des individus qu'on a décrits, gravés, coloriés, ne sont pas des femelles, ou de jeunes mâles, ou de vieux mâles en mue, et privés, seulement pour un temps, de cette décoration ? Je le croirois d'autant

plus, que je ne vois aucune autre différence de conformation entre les soui-mangas à longue queue et ceux à queue courte, et que leur plumage brille des mêmes couleurs et jette les mêmes reflets.

I.

LE SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET *.

J'IGNORE pourquoi on a donné à cet oiseau le nom de *petit grimpereau*, si ce n'est parce qu'il a les deux pennes intermédiaires de la queue moins longues que les deux autres; mais il est certain qu'en retranchant à tous de la longueur totale celle de la queue, celui-ci ne seroit pas le plus petit des trois.

Je remarque en second lieu qu'en le comparant au soui-manga marron pourpré, on trouve entre les deux des rapports

* Voyez les planches enluminées, n° 670, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *petit grimpereau à longue queue du cap de Bonne-Espérance*.

si frappans et si multipliés, que s'il n'étoit pas plus gros, et qu'on ne lui sût pas la queue autrement faite, on seroit tenté de les prendre pour deux individus de la même espèce, dont l'un auroit perdu sa queue dans la mue. M. le vicomte de Querhoent l'a vu dans son pays natal, aux environs du cap de Bonne-Espérance. Il nous apprend qu'il construit son nid avec art, et qu'il y emploie pour tous matériaux une bourre soyeuse.

Il a la tête, le haut du dos et la gorge, d'un violet brillant changeant en verd; le devant du cou d'un violet tout aussi brillant, mais changeant en bleu; le reste du dessus du corps d'un brun olivâtre, et cette couleur borde les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, qui toutes sont d'un brun plus ou moins foncé; le reste du dessous du corps, d'un orangé plus vif sur les parties antérieures, et qui va s'affoiblissant sur les parties éloignées. La taille de cet oiseau n'est que très-peu au-dessus de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, six pouces et plus;

bec, onze lignes et demie; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, de très-peu plus long que le postérieur; vol, six pouces un tiers; queue, trois pouces, composée de dix pennes latérales étagées, et de deux intermédiaires qui excèdent les latérales de douze ou quatorze lignes, et les ailes de vingt-sept lignes. Ces deux intermédiaires sont plus étroites que les latérales, et cependant plus larges que dans les espèces suivantes.

I I.

LE SOUI-MANGA VERD DORE CHANGEANT A LONGUE QUEUE *.

Il a la poitrine rouge; tout le reste d'un verd doré assez foncé, néanmoins éclatant et changeant en cuivre de rosette; les pennes de la queue noirâtres, bordées de ce même verd; celles de la

* Voyez les planches enluminées, n° 670, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau à longue queue du Sénégal.*

queue et leurs grandes couvertures, brunes ; le bas-ventre mêlé d'un peu de blanc ; le bec noir ; les pieds noirâtres.

Cette espèce est du Sénégal. La femelle a le dessus brun verdâtre ; le dessous jaunâtre, varié de brun ; les couvertures inférieures de la queue blanches, semées de brun et de bleu ; le reste comme dans le mâle, à quelques teintes près. Ces oiseaux sont à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, sept pouces deux lignes ; bec, huit lignes et demie ; tarse, sept lignes ; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus long que le postérieur ; vol, six pouces un quart ; queue, quatre pouces trois lignes, composée de dix pennes latérales à peu près égales entre elles, et de deux intermédiaires fort longues et fort étroites, qui débordent ces latérales de deux pouces huit lignes, et les ailes de trois pouces quatre lignes.

III.

LE GRAND SOUI-MANGA VERD A LONGUE QUEUE *.

Cet oiseau se trouve au cap de Bonne-Espérance, où il a été observé et nourri quelques semaines par M. le vicomte de Querhoent, qui l'a décrit de la manière suivante : « Il est de la taille de la linotte; « son bec, qui est un peu recourbé, a « quatorze lignes de long ; il est noir, « ainsi que les pieds, qui sont garnis « d'ongles longs, sur-tout celui du milieu « et celui de l'arrière; il a les yeux noirs, « le dessus et le dessous du corps d'un « très-beau verd brillant (changeant en « cuivre de rosette, ajoute M. Brisson), « avec quelques plumes d'un jaune doré « sous les ailes; les grandes plumes des « ailes et de la queue d'un beau noir

* Voyez les planches enluminées, n° 83, où cet oiseau est représenté, fig. 1, sous le nom de *grimpereau à longue queue du cap de Bonne-Espérance.*

« violet changeant; le filet de la queue, « qui a un peu plus de trois pouces, est « bordé de verd ». M. Brisson ajoute qu'il a de chaque côté, entre le bec et l'œil, un trait d'un noir velouté.

Dans cette espèce, la femelle a aussi une longue queue, ou plutôt un long filet à la queue, mais cependant plus court que dans le mâle; car il ne dépasse les pennes latérales que de deux pouces et quelques lignes. Cette femelle a le dessus du corps et de la tête d'un brun verdâtre, mêlé de quelques plumes d'un beau verd; le croupion verd; les grandes plumes des ailes et de la queue d'un brun presque noir, ainsi que le filet ou les deux pennes intermédiaires; le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques plumes vertes à la poitrine.

I V.

L'OISEAU ROUGE A BEC DE GRIMPEREAU.

Quoique cet oiseau et les trois suivans aient été donnés pour des oiseaux américains, et qu'en cette qualité ils dussent appartenir à la tribu des guit-guits, cependant il nous a paru, d'après leur conformation, et sur-tout d'après la longueur de leur bec, qu'ils avoient plus de rapport avec les soui-mangas ; et en conséquence nous avons cru devoir les placer entre ces deux tribus, et, pour ainsi dire, sur le passage de l'une à l'autre.

Nous nous y sommes déterminés d'autant plus volontiers, que l'indication du pays natal de ces oiseaux, ou n'a point de garant connu, ou n'est fondée que sur l'autorité de Seba, dont les naturalistes connoissent la valeur, et qui ne doit balancer en aucun cas celle de l'analogie. Nous aurons néanmoins cet égard pour les préjugés reçus, de ne point encore

donner aux espèces dont il s'agit le nom de *soui-mangas ;* nous nous contentons d'avertir que c'est celui qui leur convient le mieux : ce sera au temps et à l'observation à le leur confirmer.

Le rouge est la couleur dominante dans le plumage de l'oiseau dont il est ici question : mais il y a quelque différence dans les nuances ; car le rouge du sommet de la tête est plus clair et plus brillant, celui du reste du corps est plus foncé. Il y a aussi quelques exceptions ; car la gorge et le devant du cou sont de couleur verte ; les pennes de la queue et des ailes terminées de bleuâtre ; les jambes, le bec et les pieds, d'un jaune clair.

Sa voix est, dit-on, fort agréable, et sa taille est un peu au-dessus de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi ; bec, dix lignes ; tarse, six lignes ; doigt du milieu, cinq lignes, un peu plus long que le doigt postérieur ; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales ; dépasse les ailes d'environ sept lignes.

Je regarde comme une variété dans cette espèce l'oiseau rouge à tête noire, que Seba, et quelques autres d'après lui, placent dans la nouvelle Espagne. Cet oiseau est si exactement proportionné comme le précédent, que le tableau des dimensions relatives de l'un peut servir pour les deux : la seule différence apparente est dans la longueur du bec, que l'on fixe à dix lignes dans l'oiseau précédent, et à sept dans celui-ci ; différence qui en produit nécessairement une autre dans la longueur totale : mais ces mesures ont été prises sur la figure, et par conséquent sont sujettes à erreur ; elles sont ici d'autant plus suspectes, que l'observateur original, Seba, paroît avoir été plus frappé du long bec de cet oiseau-ci que de celui de l'oiseau précédent. Il est donc très-probable que le dessinateur ou le graveur auront raccourci le bec de celui dont il est ici question ; et pour peu que l'on suppose qu'ils l'aient seulement raccourci à eux deux de trois ou quatre lignes, toutes les proportions de ces deux oiseaux se trouvent parfaite-

ment semblables et presque identiques : mais il y a quelques différences dans le plumage, et c'est la seule raison qui me détermine à distinguer celui-ci du précédent, comme simple variété.

Il a la tête d'un beau noir, et les couvertures supérieures des ailes d'un jaune doré ; tout le reste est d'un rouge clair, excepté les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte plus foncée.

A l'égard des dimensions relatives des parties, voyez celles de l'oiseau précédent, lesquelles, comme nous l'avons dit, sont ou doivent être exactement les mêmes.

V.

L'OISEAU BRUN A BEC DE GRIMPEREAU *.

Le bec de cet oiseau fait lui seul en longueur les deux septièmes de tout le

* Voyez les planches enluminées, n° 778, fig. 3, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau brun du Bresil.*

reste du corps. Il a la gorge et le front d'un beau verd doré; le devant du cou d'un rouge vif; les petites couvertures des ailes d'un violet brillant; les grandes couvertures et les pennes des ailes et de la queue, d'un brun teinté de roux; les moyennes couvertures des ailes, tout le reste du dessus et du dessous du corps, d'un brun noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Cet oiseau n'est pas plus gros que notre bec-figue.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, six pouces, plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'environ sept lignes.

VI.

L'OISEAU POURPRÉ A BEC DE GRIMPEREAU.

TOUT son plumage, sans exception, est d'une belle couleur de pourpre uniforme. Seba lui a donné arbitrairement le nom d'*atototl*, qui, en mexicain, signifie *oiseau aquatique;* cependant l'oiseau dont nous nous occupons ici, n'est rien moins qu'un oiseau aquatique. Seba assure aussi, je ne sais sur quels mémoires, qu'il chante agréablement. Sa taille est un peu au-dessus de celle du bec-figue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, un pouce et plus; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, quatorze lignes, dépasse les ailes de sept lignes.

LES GUIT-GUITS D'AMÉRIQUE.

Guit-guit est un nom américain qui a été donné à un ou deux oiseaux de cette tribu, composée des grimpereaux du nouveau continent, et que j'ai cru devoir appliquer comme nom générique à la tribu entière de ces mêmes oiseaux. J'ai indiqué ci-dessus, à l'article des grimpereaux, quelques unes des différences qui se trouvent entre ces guit-guits et les colibris; on peut y ajouter encore qu'ils n'ont ni le vol des colibris, ni l'habitude de sucer les fleurs : mais, malgré ces différences, qui sont assez nombreuses et assez constantes, les créoles de Cayenne confondent ces deux dénominations, et étendent assez généralement le nom de *colibris* aux guit-guits; c'est à quoi il faut prendre garde en lisant les relations de la plupart de nos voyageurs.

On m'assure que les guit-guits de

Cayenne ne grimpent point sur les arbres, qu'ils vivent en troupes, et avec les oiseaux de leur tribu, et avec d'autres oiseaux, tels que petits tangaras, sittelles, picuculles, etc., et qu'ils ne se nourrissent pas seulement d'insectes, mais de fruits et même de bourgeons.

I.

LE GUIT-GUIT NOIR ET BLEU *.

Ce bel oiseau a le front d'une couleur brillante d'aigue-marine; un bandeau sur les yeux d'un noir velouté; le reste de la tête, la gorge et tout le dessous du corps (sans exception, suivant Edwards), le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu d'outremer, seule couleur qui paroisse lorsque les plumes sont bien couchées les unes sur les autres, quoique chacune de ces plumes soit de trois couleurs, selon la remarque de

* Voyez les planches enluminées, n° 83, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau du Bresil*.

M. Brisson, brune à sa base, verte dans sa partie moyenne, et bleue à son extrémité; le haut du dos, la partie du cou qui est contiguë au dos, et la queue, sont d'un noir velouté; ce qui paroît des ailes lorsqu'elles sont pliées, est du même noir, à l'exception d'une bande bleue qui traverse obliquement leurs couvertures; le côté intérieur des pennes des ailes et leurs couvertures inférieures sont d'un beau jaune; en sorte que ces ailes, qui semblent toutes noires dans leur repos, paroissent variées de noir et de jaune lorsqu'elles sont déployées et en mouvement: les couvertures inférieures de la queue sont d'un noir sans éclat (et non pas bleues, suivant M. Brisson); le bec est noir, les pieds tantôt rouges, tantôt orangés, tantôt jaunes, et quelquefois blanchâtres.

On voit, par cette description, que les couleurs du plumage sont sujettes à varier dans les différens individus : dans quelques uns, la gorge est mêlée de brun; dans d'autres, elle est noire. En général, ce qui semble le plus soumis aux variations dans le plumage de ce guit-guit,

c'est la distribution du noir; il arrive aussi quelquefois que le bleu prend une teinte de violet.

Marcgrave a observé que cet oiseau avoit les yeux noirs, la langue terminée par plusieurs filets, les plumes du dos soyeuses, et qu'il étoit à peu près de la grosseur du pinson : il l'a vu au Bresil; mais on le trouve aussi dans la Guiane et à Cayenne. La femelle a les ailes doublées de gris jaunâtre.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, six à sept; doigt du milieu, six, de très-peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de trois ou quatre lignes.

Variété du guit-guit noir et bleu.

Cette variété se trouve à Cayenne; elle ne diffère de l'oiseau précédent que par des nuances : elle a la tête d'un beau bleu; un bandeau sur les yeux d'un noir

velouté ; la gorge, les ailes et la queue, du même noir ; tout le reste, d'un bleu éclatant tirant sur le violet ; le bec noir et les pieds jaunes ; les plumes bleues qui couvrent le corps, sont de trois couleurs, et des mêmes couleurs que dans le précédent.

A l'égard de la taille, elle est un peu plus petite, et la queue sur-tout paroît plus courte ; ce qui supposeroit que c'est un jeune oiseau, ou un vieux qui n'avoit pas encore réparé ce que la mue lui avoit fait perdre : mais il a une plus grande étendue de vol, sans quoi je l'eusse regardé simplement comme une variété d'âge ou de sexe.

Cet oiseau fait son nid avec beaucoup d'art ; en dehors de grosse paille et de brins d'herbe un peu fermes, en dedans de matériaux plus mollets et plus doux : il lui donne à peu près la forme d'une cornue ; il le suspend par sa base à l'extrémité d'une branche foible et mobile ; l'ouverture est tournée du côté de la terre : par cette ouverture, l'oiseau entre dans le col de la cornue, qui est presque droit

et de la longueur d'un pied, et il grimpe jusqu'au ventre de cette même cornue, qui est le vrai nid; la couvée et la couveuse y sont à l'abri des araignées, des lézards et de tous leurs ennemis. Par-tout où l'on voit subsister des espèces foibles, non protégées par l'homme, il y a à parier que ce sont des espèces industrieuses.

L'auteur de l'*Essai sur l'histoire naturelle de la Guiane* fait mention d'un oiseau fort ressemblant à la variété précédente, si ce n'est qu'il a la queue d'une longueur extraordinaire. Cette longue queue est-elle la prérogative du mâle lorsqu'il est dans son état de perfection, ou bien caractérise-t-elle une autre variété dans la même espèce?

II.

LE GUIT-GUIT VERD ET BLEU A TÊTE NOIRE.

Le plumage de cet oiseau d'Amérique est de trois ou quatre couleurs, et n'en a guère plus de variété pour cela, chacune

de ces couleurs étant rassemblée en une seule masse, sans presque se croiser, se mêler ni se fondre avec les trois autres; le noir velouté sur la gorge et la tête exclusivement ; le bleu foncé sous le corps; le verd éclatant sur toute la partie supérieure, compris la queue et les ailes, mais la queue est d'une teinte plus foncée : les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun cendré, bordées de verd, et le bec est blanchâtre.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, même longueur; doigt du milieu, sept lignes, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de huit à dix lignes : l'étendue du vol est inconnue.

Ce guit-guit est à peu près de la taille du pinson : on ne dit pas dans quelle partie de l'Amérique il se trouve; mais, suivant toute apparence, il habite les mêmes contrées que les deux individus dont je vais parler, et qui lui ressemblent trop pour n'être point regardés comme des variétés dans cette espèce.

Variétés du guit-guit verd et bleu à tête noire.

I. *Le guit-guit à tête noire**. Celui-ci a la tête noire comme le précédent, mais non la gorge; elle est verte et d'un beau verd, ainsi que tout le dessus et le dessous du corps, compris les couvertures supérieures des ailes : leurs pennes sont noirâtres, ainsi que celles de la queue; mais toutes sont bordées de verd, seule couleur qui paroisse, les parties étant dans leur repos : les couvertures inférieures des ailes sont d'un cendré brun, bordées aussi de verd; le bec est jaunâtre à sa base, noirâtre dessus, blanchâtre dessous, et les pieds sont d'une couleur de plomb foncée : les dimensions relatives des parties sont à peu près les mêmes que dans l'oiseau précédent; seulement la queue est un peu plus longue, et dépasse les ailes de onze lignes : le vol est de sept pouces et demi.

* Voyez les planches enluminées, n° 578, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau à tête noire du Bresil.*

II. *Le guit-guit verd et bleu à gorge blanche.* Le bleu est sur la tête et les petites couvertures supérieures des ailes ; la gorge est blanche ; tout le reste du plumage est comme dans la variété précédente, excepté qu'en général le verd est plus clair partout, et que, sur la poitrine, il est semé de quelques taches d'un verd plus foncé ; le bec est noirâtre dessus, blanc dessous, suivant M. Brisson, et, au contraire, blanchâtre dessus et cendré foncé dessous, suivant M. Edwards ; les pieds sont jaunâtres.

A l'égard des dimensions, elles sont précisément les mêmes que dans l'oiseau précédent. Cette conformité de proportions et de plumage a fait soupçonner à M. Edwards que ces deux oiseaux appartenoient à la même espèce : c'est aux observateurs voyageurs à nous apprendre si ce sont variétés d'âge, de sexe, de climat, etc.

III. *Le guit-guit tout verd* *. Tout le des-

* Voyez les planches enluminées, n° 682, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau verd de Cayenne.*

sus du corps est d'un verd foncé teinté de bleuâtre, excepté le croupion, qui, de même que la gorge et le dessous du corps, est d'un verd plus clair teinté de jaunâtre : le brun des ailes est noir, le bec et les pieds noirâtres ; mais on apperçoit un peu de couleur de chair près de la base du bec inférieur.

On trouve cet oiseau à Cayenne et dans l'Amérique espagnole : il est de la grosseur des précédens, et proportionné à peu près de même, si ce n'est qu'il a le bec un peu plus court et plus approchant de celui des sucriers.

II.

LE GUIT-GUIT VERD TACHETÉ *.

Celui-ci est plus petit que les guit-guits verds dont nous venons de parler, et il est aussi proportionné différemment. Il a le dessus de la tête et du corps d'un

* Voyez les planches enluminées, n° 628, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpereau verd tacheté de Cayenne*.

beau verd, quoiqu'un peu brun (varié de bleu dans quelques individus); sur la gorge, une plaque d'un roux clair, encadrée des deux côtés par deux bandes bleues fort étroites qui accompagnent les branches de la mâchoire inférieure; les joues variées de verd et de blanchâtre, la poitrine et le dessous du corps de petits traits de trois couleurs différentes, les uns bleus *, les autres verds, et les autres blancs; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres; les pennes intermédiaires vertes; les latérales noirâtres, bordées et terminées de verd; les pennes des ailes de même; le bec noir; entre le bec et l'œil une tache d'un roux clair, et les pieds gris.

La femelle a les couleurs moins décidées, et le verd du dessus du corps plus clair; elle n'a point de roussâtre ni sur la gorge ni entre le bec et l'œil, et pas une

* Dans l'individu décrit par M. Koelreuter, il n'y avoit point de bleu; mais la gorge étoit jaune, ainsi que l'espace entre le bec et l'œil. Je croirois que c'étoit un jeune mâle, et non une femelle adulte.

seule nuance de bleu dans tout son plumage : j'en ai observé une en qui les deux bandes qui accompagnent les deux branches de la mâchoire inférieure, étoient vertes.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu de même longueur, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq lignes.

III.

LE GUIT-GUIT VARIÉ.

La Nature semble avoir pris plaisir à rendre agréable le plumage de cet oiseau, par la variété et le choix des couleurs qu'elle y a répandues : du rouge vif sur le sommet de la tête, du beau bleu sur l'occiput; du bleu et du blanc sur les joues; du jaune de deux nuances sur la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps; du jaune, du bleu, du blanc et

du noirâtre sur le dessus du corps, compris les ailes, la queue et leurs couvertures supérieures. On dit qu'il est d'Amérique; mais on ne désigne point la partie de ce continent qu'il habite de préférence. Il est à peu près de la taille du pinson.

Longueur totale, cinq pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, sept, un peu plus long que le doigt postérieur; ongles assez longs; queue, dix-sept lignes, dépasse les ailes de cinq à six lignes.

IV.

LE GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET.

Il a la gorge et le devant du cou d'un violet éclatant; le bas du dos, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes, d'un violet tirant sur la couleur d'acier poli; la partie supérieure du dos et du cou, d'un beau noir velouté; le ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et les grandes cou-

vertures supérieures des ailes, d'un noir mat; le sommet de la tête d'un beau verd doré; la poitrine marron pourpré, le bec noirâtre, et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve au Bresil; il est de la taille de notre roitelet.

Longueur totale, trois pouces cinq lignes; bec, sept lignes; tarse, cinq lignes et demie; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, quatre pouces un quart; queue, treize lignes et demie, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq à six lignes.

V.

LE SUCRIER.

Le nom de cet oiseau annonce l'espèce de nourriture qui lui plaît le plus : c'est le suc doux et visqueux qui abonde dans les cannes à sucre; et, selon toute apparence, cette plante n'est pas la seule où il trouve un suc qui lui convienne : il enfonce son bec dans les gerçures de la

tige, et il suce la liqueur sucrée; c'est ce que m'assure un voyageur qui a passé plusieurs années à Cayenne. A cet égard, les sucriers se rapprochent des colibris; ils s'en rapprochent encore par leur petitesse, et celui de Cayenne nommément par la longueur relative de ses ailes, tandis que, d'un autre côté, ils s'en éloignent par la longueur de leurs pieds et la brièveté de leur bec. Je soupçonne que les sucriers mangent aussi des insectes, quoique les observateurs et les voyageurs n'en disent rien.

Un sucrier mâle de la Jamaïque avoit la gorge, le cou et le dessus de la tête et du corps, d'un beau noir, toutefois avec quelques exceptions; savoir, des espèces de sourcils blancs, du blanc sur les grandes pennes des ailes, depuis leur origine jusque passé la moitié de leur longueur, et encore sur l'extrémité de toutes les pennes latérales de la queue; le bord des ailes, le croupion, les flancs et le ventre, d'un beau jaune qui alloit s'affoiblissant sur le bas-ventre, et qui n'étoit

plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue.

L'espèce est répandue à la Martinique, à Cayenne, à Saint-Domingue, etc.; mais le plumage varie un peu dans ces différentes îles, quoique situées à peu près sous le même climat. Le sucrier de Cayenne * a la tête noirâtre, deux sourcils blancs qui, se prolongeant, vont se rejoindre derrière le cou; la gorge gris cendré clair; le dos et les couvertures supérieures des ailes gris cendré plus foncé; les pennes des ailes et de la queue gris cendré, bordé de cendré; la partie antérieure des ailes bordée de jaune citron; le croupion jaune; la poitrine et le dessous du corps jaune aussi, mais cette couleur est mêlée de gris sur le bas-ventre; le bec noir, et les pieds bleuâtres; la queue dépasse de fort peu l'extrémité des ailes.

Cet oiseau a le cri très-fin, *zi, zi*, comme le colibri; et, comme lui et les autres sucriers, il suce la sève des plantes. Quoiqu'on m'ait fort assuré que le sucrier

* Les créoles et les nègres de Cayenne l'appellent *sicouri*.

de Cayenne que je viens de décrire, étoit un mâle, cependant je ne puis dissimuler qu'il a beaucoup de rapports avec la femelle du sucrier de la Jamaïque : seulement celle-ci a la gorge blanchâtre, une teinte de cendré sur tout ce qui est noirâtre ; les sourcils blanc jaunâtre ; la partie antérieure des ailes bordée de blanc, et le croupion de la même couleur que le dos ; les cinq paires des pennes latérales de la queue terminées de blanc, selon Edwards (la seule paire extérieure, suivant Brisson) ; enfin les plus grandes pennes des ailes blanches, depuis leur origine jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur, comme dans le mâle.

M. Sloane dit que cet oiseau a un petit ramage fort court et fort agréable ; mais si tel étoit le ramage de l'oiseau observé par M. Sloane, lequel étoit probablement une femelle, on peut croire que le chant du mâle est encore plus agréable.

Le même observateur, qui a disséqué un de ces oiseaux, nous apprend qu'il avoit le cœur et le gésier petits, celui-ci peu musculeux, doublé cependant

d'une membrane sans adhérence, le foie d'un rouge vif, et les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions.

J'ai vu un sucrier de Saint-Domingue qui avoit le bec et la queue un peu plus courts, les sourcils blancs, et sur la gorge une espèce de plaque grise, plus étendue que ne l'est la plaque blanchâtre dans la femelle ci-dessus ; il lui ressembloit parfaitement dans tout le reste.

Enfin M. Linnæus regarde comme le même oiseau le grimpereau de Bahama de M. Brisson, et ses sucriers de la Martinique et de la Jamaïque. Il a en effet le plumage à peu près semblable à celui des autres sucriers ; tout le dessus brun, compris même les pennes des ailes et de la queue, celles-ci blanchâtres par-dessous ; la gorge d'un jaune clair ; le bord antérieur des ailes, leurs couvertures inférieures et le reste du dessous du corps, d'un jaune plus foncé jusqu'au bas-ventre, lequel est du même brun que le dos. Au reste, cet oiseau est plus gros que les autres sucriers, et il a la queue plus longue; en sorte qu'on doit le regarder

au moins comme une variété de grandeur et même de climat. Voici les dimensions comparées de ce sucrier de Bahama et de celui de la Jamaïque.

	Sucrier de Bahama.		Sucrier de la Jamaïque.	
	pouces.	lignes.	pouces.	lignes.
Longueur totale....	4	8	3	7
Idem, non compris la queue.........	0	32	0	27
Bec	0	6	0	6
Tarse.............	0	$6\frac{1}{2}$	0	7
Doigt du milieu....	0	$5\frac{1}{2}$	0	6
Doigt postérieur....	0	5 et plus.	0	4 à 5
Vol...............	7	0		inconnu.
Queue, composée de douze pennes.....	2	0	1	4
Dépasse les ailes de	0	15 à 16	0	5 à 6

Le nom de *luscinia*, que M. Klein donne à cet oiseau, suppose qu'il le regarde comme un oiseau chanteur; ce qui seroit un rapport de plus avec le sucrier de la Jamaïque.

Fin du tome dixième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00769 6339